

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE — COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

INVENTAIRE
DES
ARCHIVES FARNÉSIENNES DE NAPLES

AU POINT DE VUE DE

L'HISTOIRE DES PAYS-BAS CATHOLIQUES

PUBLIÉ PAR

Alfred CAUCHIE

Professeur à l'Université de Louvain

ET

Léon VAN DER ESSEN

Chargé de cours à l'Université de Louvain

BRUXELLES

Librairie KIESSLING et C^o

P. IMBREGHTS, SUCCESEUR

42-44, RUE COUDENBERG, 42-44

1911

INVENTAIRE
DES
ARCHIVES FARNÉSIENNES DE NAPLES
AU POINT DE VUE DE
L'HISTOIRE DES PAYS-BAS CATHOLIQUES

SOC. AN. M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
49, RUE DU POINÇON, BRUXELLES

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE — COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

INVENTAIRE

DES

ARCHIVES FARNÉSIENNES DE NAPLES

AU POINT DE VUE DE

L'HISTOIRE DES PAYS-BAS CATHOLIQUES

PUBLIÉ PAR

Alfred CAUCHIE

Professeur à l'Université de Louvain

ET

Léon VAN DER ESSEN

Chargé de cours à l'Université de Louvain

BRUXELLES

Librairie **KIESSLING** et C^o

P. IMBREGHTS, SUCCESEUR

42-44, RUE COUDENBERG, 42-44

1914

INTRODUCTION

A diverses reprises la Commission royale d'histoire a publié dans ses *Bulletins* (1) des communications relatives aux archives farnésiennes de Naples. On nous permettra cependant de nous arrêter quelque peu à l'histoire et au contenu de ces archives, au point de vue belge.

C'est la première fois qu'il en paraît un inventaire complet, bien que sommaire, et malgré les notices qui ont déjà été consacrées à ce précieux fonds, l'origine des diverses séries de documents et les vicissitudes des archives farnésiennes en général n'ont pas encore été mises en lumière d'une manière satisfaisante.

Nous traiterons d'abord de l'origine des divers fonds qui composent les *Carte Farnesiane* : nous dirons quelques mots de la division des anciennes archives ducaltes entre Parme et Naples et des circonstances qui ont provoqué cette regrettable séparation, nous décrirons sommairement l'organisation actuelle des *Carte Farnesiane* et nous fini-

(1) GACHARD, *Les archives farnésiennes à Naples*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (=BCHR), 3^e série, t. XI (1868), p. 245 et suiv.; E. BACHA, *Les archives farnésiennes de Naples*, *ibid.*, 4^e série, t. XVI (1889), p. 530 et suiv.; A. CAUCHIE, *Les archives farnésiennes à Naples. Travaux à y accomplir*, *ibid.*, 4^e série, t. XVII (1890), p. 81 et suiv. Nous ne citons ici que les articles qui s'occupent des archives farnésiennes en général, sans rappeler les documents publiés dans les BCRH d'après ce dépôt.

rons par mettre en lumière leur importance pour l'histoire, plus spécialement pour l'histoire de Belgique au xvi^e siècle (1).

I

HISTOIRE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES DEPUIS L'ORIGINE
DES DIVERS FONDS JUSQU'À LA MISSION DE GACHARD
À NAPLES (1868).

I. IMPORTANCE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES EN GÉNÉRAL. — L'ancien couvent de San Severino, des Bénédictins du Mont-Cassin, à Naples, conserve les importantes archives de l'État connues sous le nom de *Grande Archivio di Stato* (2). C'est là que se trouvent aussi les *Archives farnésiennes* (3), cette collection précieuse de documents diplomatiques et de lettres d'ordre public et privé, dont l'importance pour l'histoire moderne en général et pour

(1) Dans cet exposé, outre la littérature imprimée et les documents inédits que nous avons eu l'occasion de consulter à Naples, nous utiliserons aussi les renseignements que, depuis l'impression de l'Inventaire lui-même, l'un de nous (L. Van der Essen) a pu recueillir aux archives farnésiennes de Parme, au cours d'une récente mission.

(2) Sur les archives de l'État à Naples en général, voyez *Neapels Archive*, dans le *Zeitschrift für die Archive Deutschlands*, 1853, t. II, p. 115-130; ANGELO TRAVITO, PRINCIPE DI BELMONTE, *Degli archivi napolitani*. Naples, 1854; G. DEL GIUDICE, *Del grande archivio di Napoli*. Naples, 1871; F. TRINCHERA, *Degli archivi napolitani*. Naples, 1872; [M. VAZIO]. *Ministero dell'interno. Relazione sugli archivi di Stato italiani*, p. 300-322. Rome, 1883; CH.-V. LANGLOIS et H. STEIN, *Les archives de l'histoire de France*, p. 764-766. Paris, 1893.

(3) Nous avons déjà cité les notices consacrées aux *Carte farnesiane*. Pour la section angevine, cf. P. DURRIEU, *Les archives angevines de Naples*, 2 vol. Paris, 1886-1887; *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1873, p. 636; *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3^e série, t. II (1875), p. 315 et surtout les études de MINIERI-RICCIO, publiées à Naples de 1862 à 1877.

l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle en particulier n'est égalée — Gachard le constatait déjà en 1868 — que par peu de dépôts d'archives en Europe. Les archives farnésiennes de Naples comprennent des sections multiples, dont nous aurons à parler plus loin ; il suffira d'indiquer au début de cette introduction que de la section intitulée *Fiandra*, comprenant des documents qui intéressent spécifiquement l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle, répartis dans cent cinq *fasci* ou liasses, il n'existe encore aucun inventaire quelque peu complet, ni imprimé ni manuscrit (1).

On saisira dès lors l'intérêt de notre entreprise. Mais l'extraordinaire importance des archives farnésiennes ne saurait être mieux mise en lumière que par une notice historique et diplomatique des divers fonds qu'elles contiennent.

On sait que, si les correspondances officielles des souverains d'Espagne avec les gouverneurs généraux des Pays-Bas (2) ont été d'une façon plus ou moins complète conser-

(1) Voyez plus loin nos renseignements sur les inventaires existants.

(2) Pour l'époque antérieure à l'archiduc Albert, les archives générales du royaume ne possèdent que la correspondance française de Philippe II avec les divers gouverneurs des Pays-Bas. Ces correspondances étaient conservées au complet avant 1794 ; avec presque tous les papiers du Conseil suprême de Flandre à Madrid, elles furent transportées aux Pays-Bas par le garde des sceaux Damant et le secrétaire d'État De Laloo, après la cession de nos provinces aux archiducs Albert et Isabelle. Ces documents furent emportés par les Autrichiens en 1794 et, malgré diverses restitutions faites depuis lors, ils ne se retrouvent pas au complet à Bruxelles. — Cf. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. XIV et n. 2 ; LE MÊME, *Correspondance d'Alexandre Farnèse, prince de Parme... avec Philippe II*, dans les BCRH, 2^e série, t. IV, p. 359-360. — Les archives de Bruxelles possèdent la correspondance officielle des gouverneurs en espagnol à partir de l'archiduc Albert. Cf. A. GAILLARD et E. DE BREYNE, *Inventaire sommaire des archives de la secrétairerie d'État et de Guerre*, p. 42 et suiv.

vées dans nos archives, les documents d'ordre plus secret, les correspondances chiffrées et personnelles, les instructions diplomatiques envoyées aux ambassadeurs ne nous sont d'ordinaire pas parvenues ou du moins n'ont pas laissé de trace dans les dépôts d'archives de notre pays. M. H. Lonchay le constatait encore récemment pour le xvii^e siècle (1) et personne n'ignore que pour le xvi^e siècle nous devons aussi finir par un procès-verbal de carence. C'est que, à cette époque, le destinataire des lettres et des documents diplomatiques en restait ordinairement le propriétaire. Si Philippe II montra, comme nous le verrons plus loin, un soin jaloux pour la conservation des archives diplomatiques, et si Philippe III, sur l'avis conforme du Conseil d'État, prescrivit en 1616 que les papiers d'État et tous les documents qui avaient été entre les mains de ses ambassadeurs, fussent envoyés à Simancas (2), beaucoup de correspondances échappèrent à cette concentration, beaucoup de papiers restèrent en possession de ceux à qui ils avaient été confiés ou furent détruits par leurs héritiers.

..

C'est grâce à une circonstance de ce genre que les archives farnésiennes de Naples, du moins les principaux fonds, doivent leur existence. Il ne sera pas sans intérêt de retracer ici les vicissitudes que subirent les documents des diverses séries des *Carte Farnesiane* : cette histoire ne peut que mettre concrètement en lumière l'importance de ces précieuses épaves historiques.

(1) BCRH, 1907, p. xvii.

(2) *Ibidem*, p. xxxviii.

II. HISTOIRE DES DIVERS FONDS DES CARTE FARNESIANE JUSQU'À LA FONDATION D'UN DÉPÔT DUCAL À PARME (1592). — Historiquement, il faut distinguer dans les archives farnésiennes de Naples cinq fonds, dont l'origine et l'importance sont fort différentes : 1) le fonds des archives de la célèbre gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme; 2) le fonds des archives du gouverneur général Alexandre Farnèse, fils de Marguerite; 3) le fonds du cardinal Alexandre Farnèse; 4) celui du duc Octave Farnèse; 5) le fonds des correspondances diplomatiques échangées par les ducs de Parme du xvi^e, du xvii^e et du xviii^e siècles avec leurs ambassadeurs et agents, accrédités auprès des cours de Rome, de Madrid, de Vienne, de Paris, de Turin, de Londres.

Retraçons brièvement l'origine de ces divers fonds et principalement des deux premiers, sans conteste les plus importants pour l'histoire des anciens Pays-Bas.

1. *Le fonds des papiers de Marguerite de Parme.* — En 1567, Marguerite de Parme quittait nos provinces en laissant la responsabilité du pouvoir et l'exécution du « châtiment des rebelles » entre les mains du duc d'Albe. Pendant les huit années de son gouvernement, la régente avait soigneusement conservé toutes les lettres, officielles ou privées, qui lui avaient été adressées par le roi son frère, par les ministres espagnols, par les représentants des intérêts des Pays-Bas à Madrid, par les membres des divers conseils des Pays-Bas, en un mot, par tous ceux qui participaient d'une manière quelconque au gouvernement. De même, des missives que lui expédiaient les Souverains Pontifes, les cardinaux, ses amis d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et de Flandre, ses agents à Parme et à Plaisance, en Toscane et dans les Abruzzes, à Naples,

à Gènes et à Venise, enfin sa famille, elle gardait les originaux et souvent les copies et les duplicata. Et elle possédait aussi la collection complète des lettres qu'elle fit écrire ou écrivit elle-même ⁽¹⁾, soit en minute, soit transcrites dans des registres spéciaux. Comme le dit Gachard, « elle conservait le moindre des billets qu'on lui écrivit ou qu'elle fit écrire » ⁽²⁾.

On sait que Marguerite de Parme, à la suite de la réconciliation des provinces wallonnes en 1579, revint une seconde fois aux Pays-Bas en 1580. Elle y resta jusqu'en 1583, année où elle quitta définitivement nos provinces pour aller vivre dans ses possessions des Abruzzes ⁽³⁾. Cette fois encore elle dut conserver avec le même soin ses archives et, lors de son départ, elle emmena tous ses papiers en Italie ⁽⁴⁾. Les archives de l'ancienne gouvernante devaient comprendre à cette époque : sa correspondance

(1) On sait que Marguerite de Parme n'entretenait pas elle-même une correspondance officielle avec le roi sur les affaires des Pays-Bas. Elle faisait minuter ses lettres en français par ses secrétaires et les adressait à Philippe II par l'intermédiaire de Charles de Tisnacq et Josse de Courteville, qui résidaient à Madrid. Mais dès l'opposition des seigneurs, en 1562, elle commença une correspondance confidentielle, qui ne fit que s'accroître jusqu'en 1567. — Cf. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. v-vi.

(2) *Les archives farnésiennes à Naples*, dans les BCRH, 3^e série, t. XI, p. 252.

(3) Cf. P. FEA, *Alessandro Farnese, duca di Parma*, p. 113-125. Rome, 1886; GOSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, p. 197-200. Bruxelles, 1906. — On peut aussi consulter utilement GACHARD, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, régente et gouvernante des Pays-Bas* (Bruxelles, 1867), où l'on trouve beaucoup d'extraits des archives de Simancas.

(4) « Sans avoir trouvé à Simancas aucun acte qui le constate d'une manière formelle, j'y ai cependant acquis la certitude que, à leur départ des Pays-Bas, la duchesse de Parme et le duc d'Albe emportèrent leurs dépêches confidentielles. » GACHARD. *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. xvii-xviii.

avec Philippe II, celle échangée avec le gouvernement des Pays-Bas et les principaux seigneurs, sa correspondance avec le garde des sceaux des Pays-Bas à Madrid, les lettres reçues des ambassadeurs de Philippe II en Angleterre, en Allemagne, en France et des ministres du roi en Espagne, les minutes ou les copies des lettres qu'elle leur adressa, les lettres échangées avec sa famille et notamment avec Octave Farnèse, Alexandre, son fils, le cardinal Alexandre Farnèse, son beau-frère, enfin la correspondance qu'elle entretenait avec ses nombreux amis de Flandre, d'Italie et d'Espagne (1).

Nous savons que pendant le dernier séjour de Marguerite de Parme dans les Abruzzes, ses archives étaient conservées avec soin, à son palais d'Aquila (2), dans plusieurs coffres et bahuts (3). Le contrôleur Nuccio Sirigatti en avait la garde, de concert avec le secrétaire Mutio Davanzati, le « garde-robe » Jean Sapiret, le gentilhomme François de Grutere. Déjà en 1566, en 1576, en 1577, en 1579, plusieurs inventaires des archives et des bijoux de la duchesse avaient été soigneusement dressés, tant aux Pays-Bas qu'à Rome et dans les Abruzzes. Mais l'inventaire le plus important est celui qui fut confectionné à la mort de Marguerite.

(1) Voyez l'inventaire publié par A. CAUCHIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, dans les BCRH, 1907, p. 79-126.

(2) G. SETTI, *Il soggiorno di Margherita d'Austria, duchessa di Parma, in Aquila*, dans les *Atti et Memorie dell R. Deputazioni di storia patria per le provincie modenese e parmense*, série III, t. I, p. 47 et suiv.

(3) Un inventaire de 1566 dit : *nel cassettino verde; in una sacca di canovaccio*; un autre de 1577 parle de *tre cofari piatti coperti di corame ferrato*, un de 1579 cite *una cassetina di noce chiavala*; les inventaires dressés en 1586 parlent de *una cassa di legname*, d'un *coffaro piatto ferrato coperto di vachella*, d'une *cassa di legname bianca*, d'une *cassa d'abbete*, etc. — Cf. A. CAUCHIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, loc. cit., p. 63 et suiv.

Marguerite de Parme mourut à Ortona, le 18 janvier 1586 (1).

Le 26 janvier, Alexandre Farnèse savait que sa mère était en danger de mort, mais ignorait encore qu'elle était déjà trépassée et, comme il ne pouvait s'absenter des Pays-Bas, il désigna son majordome, le comte Giacomo de Piozasco, comme son procureur pour toute éventualité (2). Peu après, il reçut la nouvelle de la mort de sa mère (3), ainsi que la copie de son testament. Il annonça, le 18 février, à Nuccio Sirigatti qu'il envoyait à son père, le duc Octave, la procuration pour exécuter les dernières volontés de Marguerite. Probablement Piozasco partit aussitôt pour les Abruzzes. Le 11 avril, nous le voyons déjà requérir une partie des archives de Marguerite conservées à Aquila : c'étaient des pièces d'intérêt privé, se rapportant sans doute à la liquidation de la succession (4). Peu de

(1) C'est bien le 18 janvier et non le 26 février, comme l'ont écrit tous les historiens, que Marguerite de Parme est morte à Ortona. Il suffit de citer le rapport du médecin Balestra, qui dit : « Finalmente alli 17 hore di questo medesimo giorno de 18 del presente, sua Altezza è passata a meglior vita... ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano*. Morte di Principi; Margherita d'Austria : *Estratto d'una lettera del medico Balestra de 18 di gennaio 1586*.

(2) « Nella città di Bruxelles del ducato di Brabante a di 26 di gennaio 1586. Essendo presenti in persona inanzi a me, Cosimo Masi... ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME : *Carteggio farnesiano*. Paesi Bassi, 1586-1589, fascicoli 1586, *original*.

(3) « Per le vostre lettere de 18 del passato et per l'istruzione et relatione verbale del Boccabella, resto avisato dell' acerbo caso della morte di Madama mia signora... » — ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano*. Paesi Bassi, 1586-1589, *Lettre d'Alex. Farnèse à Nuccio Sirigatti*, Bruxelles, 18 février 1586, *minute*.

(4) C'est ce qui ressort de l'inventaire que voici : « Die undecima mensis Aprilis 1586 Aquile in palatio residentie felicissime memorie ser^{ma} Madama Margarite de Austria... » (Cf. A. CAUCHE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, loc. cit., p. 68.)

jours après, le cardinal Farnèse écrit de Rome une lettre à Alexandre Farnèse pour lui annoncer qu'on venait d'expédier d'Ortona les bijoux, l'argenterie et la garde-robe de la duchesse défunte vers Parme et que le convoi s'arrêterait à Ancône pour y attendre l'arrivée du corps de Marguerite, transporté en grande pompe dans la même direction (1). Le convoi funèbre arriva à Parme le 11 mai (2).

Cet envoi ne comprenait pas les archives. Celles-ci étaient encore au palais d'Aquila au mois de septembre de la même année 1586. A cette époque, le contrôleur Nuccio Sirigatti confectionna le précieux inventaire que l'un de nous a récemment publié (3), et qui témoigne de la sollicitude de Marguerite à conserver ses papiers et de la richesse historique que présente sa succession. Comme nous le verrons plus loin, la grande majorité des pièces signalées dans cet inventaire se retrouvent de nos jours dans les *Carte farnesiane* de Naples et dans le *Carteggio farnesiano* de Parme. Les archives signalées dans cet inventaire furent remises au comte Piozasco (4), qui se chargea

(1) « Da Ortona si hanno incaminate le gioie, argenti et ori et altre robbe sin'a XII muli verso Parma, et in Ancona si fermeranno sin' all' arrivo del corpo di Madama, chi si conduce scopertamente et con pompa... ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1586-1589*, fascicule 1586, *Lettre du cardinal Farnèse à Alex. Farnèse*, Rome, 24 avril 1586, original. — L'original du testament de Marguerite se trouve dans le fascio 1332 des *Carte farnesiane* à Naples.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1584-1589*, fascicule 1586, *Lettre d'Octave Farnèse à son fils*, Parme, 15 mai 1586.

(3) A. CAUCRIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, loc. cit., p. 79-130.

(4) C'est ce qui ressort du titre même des inventaires : *Inventario di scrittura, libri et lettere consignate [da] Nuccio Sirigatti al Ser Conte Giacomo Piozasco come a procuratore delli ser^{mi} sig^{ri} Duca et Principe di Parma et Piaccenza...*

vraisemblablement de les faire transporter au palais ducal de Parme et classer avec les papiers personnels du duc Octave.

Toutefois, en 1586, le palais d'Aquila ne livra point ses richesses historiques tout entières. Le troisième inventaire de 1586 l'annonce d'ailleurs par son titre : « *Inventario delle scritture che stano in guardiarobba in un forziere coperto di vaccheto negro che restano qui all' Aquila* (1). » Ces pièces rejoignirent plus tard le dépôt ducal de Parme.

Il est superflu de retracer ici les vicissitudes des riches archives de Marguerite de Parme après 1586, car leur sort ultérieur est intimement lié à celui des pièces du second fonds : les archives du gouverneur général des Pays-Bas, Alexandre Farnèse.

2. *Le fonds des papiers d'Alexandre Farnèse.* — Pas n'est besoin de présenter ici la grande et sympathique figure d'Alexandre Farnèse (2). On sait que, en 1577, le prince de Parme alla rejoindre Don Juan d'Autriche aux Pays-Bas ; à la mort de ce dernier (1^{er} octobre 1578) il assumait le commandement des troupes campées à Namur et devint peu après lui-même gouverneur général de nos provinces. Il mourut dans la nuit du 2 au 3 décembre 1592, à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

Pendant toute la durée de son gouvernement en Flandre, Alexandre Farnèse, à côté de sa correspondance officielle avec le roi d'Espagne et ses ministres, avait entretenu un

(1) A. CAUCHIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, loc. cit., p. 131.

(2) La meilleure biographie d'Alexandre Farnèse est celle de P. FEA, *Alessandro Farnese, duca di Parma*. Rome, 1886.

commerce épistolaire des plus suivis avec sa mère Marguerite de Parme, avec son père Octave, avec ses enfants et principalement avec son oncle, le cardinal Alexandre Farnèse. Lui aussi avait toujours eu un souci très grand de ses papiers, surtout à la fin de sa vie lorsque l'inimitié de Philippe II commença à le poursuivre sourdement (1). Le soin de ses archives incombait avant tout à son fidèle secrétaire Cosimo Masi, qui était corps et âme dévoué à son maître (2).

Aussi, lorsque le corps d'Alexandre Farnèse, embaumé, transporté à Bruxelles et de là à Parme, eut rejoint celui de son épouse dans la modeste église des Capucins (3), le sort de ses archives allait être des plus singuliers.

Philippe II, on le sait, avait un grand souci pour la conservation des papiers diplomatiques (4). Cela ne peut nous étonner de la part d'un monarque qui voulait tout contrôler par lui-même, paperassier (5), soupçonneux, recourant volontiers aux petits moyens. Il s'intéressait surtout au sort des papiers diplomatiques, afin de vouer éventuellement à la destruction ce qui pouvait le compromettre.

On connaît sa sollicitude pour les papiers du cardinal de Granvelle en 1586(6), et l'on n'ignore pas qu'il revendiquait

(1) Cf. FEA, *op. cit.*, p. 446-447; GOSSART, *op. cit.*, p. 188-192.

(2) Sur la personnalité de Cosimo Masi, cf. FEA, *op. cit.*, p. 496-497.

(3) FEA, *op. cit.*, p. 459 et suiv.

(4) Voyez les renseignements donnés à ce sujet par GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. XVIII, t. II, p. LXXXIX; LE MÊME, *Retraite de Charles-Quint au monastère de Saint-Yust*, t. II, p. CLII-CLIII; LE MÊME, *Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid en 1586*, dans les BCRH, 3^e série, t. IV, p. 7.

(5) Cf. G. KURTH, *Comment Philippe II travaillait*, dans les *Mélanges Paul Fredericq*, p. 289-294. Bruxelles, 1904.

(6) GACHARD, *Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle en 1586*, *loc. cit.*, p. 8.

avant tout la restitution des papiers des personnages, ministres et autres, qu'il soupçonnait ou qui possédaient des documents compromettants (1).

C'est ainsi qu'il réclama, en 1578, les archives de Don Juan d'Autriche (2). En 1592, lorsque le roi eut résolu de rappeler Alexandre Farnèse, le marquis de Cerralvo, porteur d'instructions secrètes, se mit en route pour les Pays-Bas; il mourut avant d'avoir pu accomplir sa mission. Immédiatement Philippe II ordonna au comte de Fuentes et au duc de Sesa, les seuls ministres qui fussent instruits de ses intentions, de brûler les dépêches qu'il leur avait fait parvenir. Il avait précédemment chargé le secrétaire du marquis de Cerralvo d'apporter lui-même à Madrid le bureau où étaient enfermés les papiers de cet envoyé, sans l'ouvrir ni permettre qu'il fût ouvert par personne (3).

(1) On sait que, le 2 juillet 1576, les dépêches confidentielles de Requesens furent brûlées à la citadelle d'Anvers, sur l'ordre de Philippe II, par Géronimo de Roda, afin de les soustraire à la curiosité du Conseil d'État et en particulier à celle du duc d'Aerschot. Antérieurement, on avait dressé un inventaire des papiers du grand commandeur à la citadelle d'Anvers, liste que GACHARD a publiée (*Correspondance de Philippe II*, t. IX, p. 114-118). L'ordre de Philippe II prescrivant de brûler les papiers est daté du 15 juin 1576. — Cf. GACHARD, *op. cit.*, t. I, p. xviii; t. IV, p. 30-31, 95-97, 114-118, 137, 138, 198, 229.

(2) GACHARD, *Les archives farnésiennes à Naples*, *loc. cit.*, p. 252. — On peut croire que les archives de Don Juan, dit GACHARD (*Correspondance de Philippe II*, t. I, p. xviii-xix), furent transportés en Espagne avec son corps ou qu'ils furent gardés par son secrétaire Andres de Prada. La seconde hypothèse nous paraît la plus probable. En effet, les fasci 1657 et 1663 des *Archives farnésiennes de Naples* contiennent des inventaires de la mortuaire de Don Juan en 1578 et une correspondance de Juan Gomez avec Alexandre Farnèse à ce sujet. On y parle bien de l'envoi du corps de Don Juan en Espagne, de la vente des objets de valeur, du départ de ses serviteurs, mais pas un mot de ses archives.

(3) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. LXXXIX.

Philippe II allait agir de même pour les archives d'Alexandre Farnèse. On se rappelle sans doute la disgrâce injuste où était tombé le duc de Parme dans les dernières années de sa vie. Aussi, à sa mort, Philippe II fit réclamer ses archives par le secrétaire Estevan de Ibarra et le comte de Fuentès.

Sans doute, Philippe II ne faisait que répéter ici une réquisition qu'il avait déjà faite à la mort des gouverneurs précédents, mais, pour Alexandre Farnèse, sa requête avait un but particulier. Ebranlé par les accusations d'envieux, Philippe II se figurait que Farnèse avait bénéficié largement des sommes d'argent envoyées en Flandre et qu'il s'était enrichi aux dépens de l'*Hazienda* (1).

Il est notamment question, dans la correspondance qui concerne les réclamations du roi, d'un *suplemento* que Farnèse aurait signé, au détriment du trésor royal. Ce qu'on doit entendre par ce *suplemento*, nous l'apprenons dans un intéressant rapport adressé par Mario Farnèse au comte de Fuentès, peu de temps après la mort du duc de Parme, soit le 28 décembre 1592.

Le fait étant peu connu, nous donnons ici les passages pertinents de cette relation. « Il arriva, alors que Farnèse souffrait beaucoup de sa blessure reçue au bras lors de la retraite de Caudebec, en France, qu'il se vit obligé de faire procéder à de nombreux paiements en faveur des soldats et pour obvier aux frais des nouvelles levées de troupes.

(1) On dit à Madrid : « Che sua altezza habbia robbato milioni et fusse infedele. Sono lacerationi che escono communemente da tutti... Dicono che l'Altezza sua a straccato l'Azienda di S. M^a, usando in questo grandissimo discuido et che della natione spagniola ha tenuto poco conto... ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAPLES, *Carte farnesiane*, fascio 1649, *Lettre de Ranuccio Farnese à Cosimo Masi*, Parme, 30 juin 1593, original.

Les *libranzas* ou mandats du gouvernement devaient être payés immédiatement et signés par tous les officiers du trésor. Le secrétaire Cosimo Masi y apposait le contreseing d'Alexandre Farnèse. Il fut décidé de faire un « supplément » (*suplemento*), que Farnèse signerait lui-même dès qu'il pourrait se servir de son bras. Or, parmi le tas de patentes pour les levées, les congés, de lettres, de suppliques, que le gouverneur eut à contresigner, au nombre de plus de deux mille, se trouvait aussi ce « supplément ». Pressé par la besogne, Farnèse ne put examiner personnellement tous les actes qui lui furent présentés. C'est ainsi qu'il signa, sans le lire, le « supplément » qui lui fut présenté et dans lequel, sans citer avec précision aucune *libranza* ou mandat particulier, il déclarait valables (*dechiarava per ben pagate*) tous les mandats qui porteraient les signatures mentionnées plus haut. Le danger était qu'on pouvait en abuser après sa mort. Aussi le bruit fut répandu par ses ennemis que quelques ministres de l'Hazienda avaient fait acheter sous main un grand nombre de *libranzas*.

La colère de Farnèse fut terrible et l'infortuné secrétaire Masi s'attira pour cette imprudence des reproches tellement violents, « che restò .. mezzo morto ». Il fut décidé d'écrire au pagador général pour lui réclamer la liste de tous les mandats déjà payés et surtout pour lui faire renvoyer le malencontreux « supplément » : la mort empêcha Farnèse d'exécuter ces mesures, et la pièce dangereuse subsista (1).

On conçoit les commentaires que suscitèrent à ce propos les ennemis du duc de Parme.

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAPLES, *Carte farnesiane*, fascio 1706. Le mémoire commence ainsi : *Poiche V. E. m'ha commandato ch'io gli metta in carta quel discorso*. — Le texte entre guillemets reproduit les idées et parfois la lettre même de ce mémoire.

Aussi les accusations qui en résultèrent furent un des principaux motifs qui décidèrent Philippe II à réclamer les archives du gouverneur défunt.

Cette requête mit le secrétaire Cosimo Masi dans un cruel embarras. Se ressouvenant sans doute de la réquisition de Philippe II à la mort de Don Juan et n'ignorant pas les calomnies qui avaient desservi son maître à Madrid, Masi avait imaginé de faire courir le bruit de l'envoi successif de ces archives en Italie (1). A la faveur d'un passeport qu'il avait obtenu pour les serviteurs d'Alexandre Farnèse retournant dans leur patrie, il avait fait prendre aux papiers le chemin de Parme, à l'exception d'une partie de ceux de 1591 et de 1592. Lorsque Fuentès et Ibarra lui transmirent l'ordre de Philippe II, le fidèle serviteur n'avait plus entre les mains que les documents suivants : 1°) les chiffres de la correspondance du duc de Parme, 2°) cinquante-cinq lettres chiffrées du roi et de ses secrétaires de 1591, 3°) quarante-deux lettres de même origine de 1592, 4°) trente-six pièces se rapportant à l'intervention espagnole en France, de 1589-1592, 5°) les minutes des dépêches adressées au roi en 1591 et 1592, 6°) six cédules de Philippe II, 7°) vingt-cinq lettres françaises du même, 8°) les duplicata des dépêches du roi et du secrétaire Idiaquez de 1591, 9°) quelques lettres touchant la conquête des îles du Nord, 10°) les lettres des vices-rois de Naples et des ambassadeurs espagnols de 1591-1592, 11°) les lettres de J.-B. de Tassis et de Diego de Ibarra 1591-1592, 12°) diverses lettres de recommandation du roi et de ses ministres, datées de 1587 à 1592, 13°) les minutes des lettres

(1) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. XIX. — LE MÈME, *Les archives farnésiennes*, loc. cit., p. 252.

adressées par Alexandre Farnèse à divers ministres espagnols (1).

On peut croire que Masi, pris au dépourvu, remit ces pièces entre les mains de Fuentès et d'Ibarra (2). Mais Philippe II insistait : il lui fallait tous les papiers du gouverneur défunt. Ibarra et Fuentès donnèrent à entendre à Masi qu'il serait retenu comme otage aux Pays-Bas tant que les archives expédiées à Parme ne seraient pas revenues à Bruxelles.

La situation de Masi était critique, il y allait de sa réputation : les langues commençaient à se délier. Aussi Estevan de Ibarra crut-il nécessaire de déclarer « que le roi avait prié Masi de rester encore quelques jours aux Pays-Bas pour donner des renseignements et des informations utiles à celui que l'on députerait comme gouverneur (3) ». De fait, Masi eut plusieurs entrevues avec le comte de

(1) ARCHIVES DU ROYAUME A BRUXELLES, *Cartulaires et manuscrits*, n° 1175, t. IV, fol. 217-218, 225, *Relation jointe à une lettre de Masi au duc Ranuccio Farnèse*, datée de Bruxelles, 30 mars 1593.

(2) C'est ce qui ressort d'ailleurs de cette lettre de Estevan de Ibarra lui-même : « Halle aqui orden del Rey nuestro señor para que el secretario Cosme Masi me entregase los papeles que estavan a su cargo, como lo ha empezado a hazer... ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paessi Bassi, 1592-1593, Lettre de Ibarra à Ranuccio Farnèse*, Bruxelles, 1^{er} avril 1593, *autographe*. De plus, un inventaire des pièces renvoyées dans la suite à Philippe II — et dont nous reparlerons dans le texte — ne signale point de documents postérieurs à 1592. Masi aura donc remis immédiatement les documents de 1591-1592 qu'il avait encore entre les mains.

(3) « Con esto manda su M^{te} que el dicho Cosme este aqui algunos dias para ynformar y advertir de algunas cossas que pueden dar mucha luz à la persona que viniere aqui a gobernar ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1592-1593, Lettre de Ibarra*, 1^{er} avril 1593. Ibarra ajoute expressément qu'il fait cette déclaration pour couper court aux insinuations malveillantes des ennemis de Cosme.

Fuentès concernant la réforme de l'armée et de l'organisation financière, mais les rapports qu'il lui fournit sont autant de plaidoyers en faveur de la mémoire de son défunt maître (1).

Les instances de Philippe II devinrent de plus en plus pressantes et le 19 août 1593, Masi se décida à écrire à Ranuccio Farnèse une lettre qui offre pour l'histoire des archives d'Alexandre Farnèse une très grande importance (2). Le secrétaire y engage Ranuccio à satisfaire partiellement aux volontés du roi. Il lui conseille de renvoyer les papiers suivants : 1° Toutes les lettres de Sa Majesté et les copies qu'il peut y en avoir, sans le déchiffré, lequel pourra rester à Parme pour la satisfaction de Ranuccio, avec les copies de ce qui est en clair, lesquelles doivent déjà avoir été faites ; 2° les minutes des lettres, des relations et de toutes autres écritures adressées à la cour, tant de la main de Masi que d'autres. On en gardera la copie à Parme « pour faire l'histoire d'Alexandre Farnèse ». Et Masi ajoute : « Je me persuade que Votre Altesse aura fait user en cela d'une telle diligence que les dites copies seront achevées (3) ». 3° Quant aux lettres du cardinal de Granvelle et d'autres ministres d'Espagne, Ranuccio pourra les faire examiner et garder ce qui paraîtra utile et traite des affaires de Son Altesse, le reste on peut le renvoyer,

(1) Voyez notamment, dans notre *Inventaire* ci-après, l'analyse du fascio 1657.

(2) GACHARD l'a éditée en appendice à son article *Les archives farnésiennes*, *loc. cit.*, p. 432 et suiv.

(3) « Poiche questa ha da esser la sustancia della historia, come sempre s'è presupposto, et la giustificatione delle attione di quella gloriosa memoria et perciò mi persuado che V. A. haverà fatto usar' in questa tal diligentia che l'opera sarà finita... ».

sans oublier les lettres de Foncq; 4° les lettres des ambassadeurs à Rome, en Allemagne, en France, en Angleterre, à Gênes, celles des gouverneurs de Milan et des vice-rois de Naples et de Sicile, il faut les renvoyer, mais on en gardera le déchiffré, car il doit s'y trouver des choses intéressantes (1); 5° il faudra aussi renvoyer les dépêches particulières de Bernardino de Mendoza, du commandeur Moreco, de Jean-Baptiste de Tassis et de Don Diego de Ibarra, en faisant attention à ce que rien ne manque à ces dépêches et que des copies et des déchiffrés envoyés à Parme rien ne vienne à Bruxelles, afin qu'on ne soupçonne pas que des copies en aient été faites (2); 6° si l'on juge utile de retenir à Parme les lettres de Granvelle et les minutes des lettres à lui écrites, on peut le faire; il y aura toujours moyen de dire qu'on les a brûlées après examen, « ce qui est un usage observé en Espagne » (3). Masi ajoute « qu'il aurait souhaité qu'on eût eu le temps à Parme de prendre copie des choses les plus substantielles contenues dans la correspondance d'Alexandre Farnèse avec les ministres de Philippe II, tant en Espagne qu'en Italie et ailleurs; si cette transcription n'est pas finie, il faudra se contenter de ce qui est fait. S'il y avait à Parme quelque mémoire d'importance qui montrât Farnèse attentif à ce qui convenait

(1) « Ritenendo li dicifrati di tutto, perche non può essere che non si sià sustancia... ».

(2) « Avvertendo che à nessun dispaccio manchi niente di quelli che gli tocca et che delle scritture restate quà et che costà s'è mandato il diciferato et le copie, non venga cosa veruna acciò non si comprenda esserne fatto copie ».

(3) « Se pur' parerà trattener le lettere del cardinale Granvela con le minute delle lettere scritte à lui, si potrà fare senza scrupolo perche si potrà sempre dire che si visitorno et s'abbruciorno doppo la sua morte, essendo stile che anco in Spagna s' osserva. »

au service de Sa Majesté, écoutant chacun et retenant ce qu'on lui proposait, il ne pourrait qu'être à propos de le renvoyer ».

Ranuccio exécuta-t-il le programme si précis que venait de lui tracer Masi ? C'est ce que nous verrons bientôt. Toujours est-il que Masi allait encore être retenu aux Pays-Bas pendant plus d'un an. Il en profita pour envoyer à Ranuccio de nombreuses lettres, qui constituent une collection précieuse pour l'histoire des Pays-Bas d'alors (1), mais sa situation était pénible. Le dernier août il se lamenta de n'avoir rien de nouveau à annoncer à Ranuccio concernant son départ (2). Le 17 septembre, il y a une lueur d'espoir : il a reçu des lettres de Papirio Picedi, de Don Gaston Spinola, d'Alessandro Malaspina, lui annonçant que bientôt Philippe II prendra une décision (3). Il a mis toute sa confiance dans l'archiduc Ernest. Vain espoir ! Le 3 février 1594, il est reçu en audience par Ernest, qui promet de s'intéresser à lui (4), mais bientôt le secrétaire expérimenta toute l'indécision du maladif gouverneur. Celui-ci déclarait ne vouloir prendre aucune décision sans ordres de Sa Majesté et le 10 et le 31 mars, Masi entendit déclarer qu'on ne pouvait le consoler, vu que, à plusieurs reprises, les courriers expédiés par Philippe II à l'archiduc avaient été dévalisés (5).

Enfin, au mois d'octobre, après des tracasseries sans fin,

(1) Cf. les fasci 1636 et 1649, ou les numéros 581 et 872 de notre *Inventaire*.

(2) Lettre de Masi à Ranuccio, fascio 1649.

(3) *Ibidem*.

(4) Fascio 1636.

(5) *Ibidem*.

l'ancien secrétaire d'Alexandre Farnèse put quitter les Pays-Bas (1).

Ce n'est qu'après son départ que les papiers d'Alexandre Farnèse, indiqués dans la lettre du 19 août 1593, furent expédiés en Espagne.

En 1868, lors de ses recherches aux archives farnésiennes de Naples, Gachard s'était déjà demandé ce qui était advenu des papiers signalés dans la lettre de Masi comme devant être renvoyés au roi d'Espagne.

Pour lui « il n'était guère douteux que le duc Ranuccio n'eût renvoyé à Bruxelles, ou fait partir directement pour Madrid ou remis à un ministre de Philippe II la plupart des écrits dont Masi lui avait transmis l'énumération ». Gachard se basait sur le fait qu'à Naples il ne trouvait rien ou presque rien de la correspondance de Farnèse avec le roi, avec Don Juan de Idiaguez, avec Don Cristobal de Moura et avec les ambassadeurs espagnols dans les cours étrangères.

Nous sommes en mesure de trancher aujourd'hui définitivement la question. En effet, l'un de nous (L. Van der Essen), au cours d'une récente exploration aux archives farnésiennes de Parme, a eu l'avantage de retrouver l'inventaire (2) des documents que Ranuccio renvoya à Philippe II.

Cet inventaire est gravement endommagé par l'humidité ; à raison de son importance nous le publions ici tel que L. Van der Essen a pu le déchiffrer.

(1) Voyez le sauf-conduit accordé le 29 septembre 1594 par l'archiduc Ernest et les recommandations du même et de P. E. de Mansfelt auprès de Philippe II, respectivement datées du 30 septembre et du 14 octobre 1594. — *Inventaire* ci-après, n^{os} 929, 942, 943.

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1594-1597 e 1604-1699*.

Au verso de la feuille de garde qui l'enveloppe se trouve l'indication suivante :

Relaçion de los despachos y papeles tocantes al serviçio de S. M^d que van repartidos en los dos coffres que se embian a Milan al Dottor Ottavio Lalatta para entregar al señor Domingo de Arbea [del consejo] de Su Mag^d y su revisor de [cuentas] en el estado de Milan.

Voici maintenant le texte même de cet inventaire :

Relaçion de los despachos y papeles tocantes al serviçio de Su Mag^d, que el duque de Parma, que esta en el çielo, rreçibio durante su governo y se havian embiado a Parma, donde se han hallado, y con orden de su Mag^d por cartas de Bruselas del s^{or} Estevan de Ibarra, su secretario de guerra, se embian a Milan para entregarselos al s^{or} Domingo de Arbea ... que son cartas de su Mag^d y de los ministros que estan açerca de su real persona y de los de fuera, assy virreyos come [de los] ministros que se han correspondido con el dicho Duque ... dos coffres de ma ... ro herrados y enclavados y ... de hoja de lacta cerrados en todas partes ... repartidas de la manera siguiente.

COFRE N^o 1.

Legajos de cartas de Su Mag^d [y de] dichos ministros residentes cer[ca] de su Real persona.

Del anno	1578	N ^o	[]
—	1579		[]
—	1580		[]
—	1581		[]
—	1582		1[]
—	1583		12
—	1584		13
—	1585		9

Del año	1586	Nº	10
—	1587	[]	0
—	1588		14
—	1589		10
—	1590		11
—	1591		2
—	1592		1
Son en todo legajos.				<u>142</u>

Siguen otros legajos diferentes.

Uno de cartas del cardenal de Granvela para el duque de Parma con diferentes datas. nº 1

Uno de cartas de Su Mag^d para el s^{or} [Don Juan de] Austria, que sea en gloria, en favor de diversas personas de los años 1574, 1577 y 1578. nº 1

Uno de cartas y billetes de Muçio para el Duque de Parma, con diferentes datas nº 1

Legajos de cartas de los embajadores de ... Roma para el Duque de Parma.

[Uno de cartas de Don] Juan de Zuñica embajador [pa]ra el Duque de Parma de los años ... y 1579. nº 1

[Uno de cartas del] abbad Briseño por los negocios de Su Mag^d en Roma de los años 1579 hasta 1582 nº 1

Uno del conde de Olivarès embajador, de los años 1582 hasta 1591 nº 1

Uno del duque de Sessa embajador [de los años] 1590 y 1591 nº 1

Legajos de cartas de los Gobernadores del Estado de Milan para el Duque de Parma.

Uno del marques de Agamonte de los años 1579 y 1580. nº 1

Uno de Don Sancho de Guevara y Padilla de los años 1580 hasta 1583 nº 1

Uno del duque de Terranova de los años 1580 hasta 1591. nº 1

Legajos de cartas de los Virreyes de Napoles para el Duque de Parma.

- Uno del marques de Mond-jar del año 1579 n° 1
- Uno de Don Juan de Zuñica de los annos 1580, 1582 y 1583 n° 1
- Uno del Duque de Ossuna de los años 1586 hasta 159[], n° 1

Legajos de cartas para el Duque de Parma de los embaxadores de Su Mag^d en Savoya.

- Uno del baron Sfondrato de los años [] hasta 1586.
- Uno de Don Juseppe Vasquez de Acuña [de] los annos 1589 hasta 1591

Legajos de cartas para el Duque de Parma del embaxador de Su Mag^d al Rey de Sueçia.

- Uno [de] Francisco de Erasso de los annos 1578 y 1579. n° [1]

COFRE N° 2.

Legajos de cartas de los embaxadores de Su Mag^d en Francia para el Señor Duque de Parma.

- Uno de Juan de Var2as Mexia de los annos 1578, 1579 y 1580. n° 1
- Uno de Juan Bautista de Tassis de los annos 1581, 1582 y 1583. n° 1
- Otro del mismo de los annos 1583 y 1584 n° 1
- Uno de Don Bernardino de Mendoza de los annos 1584 hasta 1587 n° 1
- Otro del mismo de los anos 1589, 90 y 91. n° 1

*Siguen otros ligajos de cartas de diferentes datas y personas
[scritas ?] de Françia al Duque de Parma.*

De Alonso de Curiel de los annos 1578 y [de 15]79 . . . n° 1
[Del] contador Pedro de Arcanti de los [annos de] 1578
y 1579. n° 1
[Del]comendador Juan de Moreo de los años [15]87, 89
y 90 n° 1

*Ligajos de cartas para el Duque de Parma de los embajadores
de Su Mag^d en Alemania.*

Del embajador Don Juan de Borja de los años 1578 y 1579. n° 1
Otro del mismo del anno 1580. n° 1
Uno de cartas que el Duque de Terranova [y] el dicho Don Juan
de Borja escrivieron juntos el anno 1579 n° 1
Uno de Don Guillen de San Clemente de los años 1581 hasta
1590 n° 1
Otro del mismo de los años 1593 hasta 1591 n° 1

*Ligajos de cartas de los Virreyes de Siçilia para el Duque
de Parma.*

Uno de Marc' Antonio Colona de los annos 1578 hasta 1584. n° 1
Uno del marques de Briatico de los años 1584 y 1585. n° [1]
Uno del conde de Alva []sta de los años 1585 hasta
1591 n° [1]

*Ligajos de cartas del Embaxador de Su Mag^d en Ingalaterra
para el Duque de Parma.*

Uno de Don Bernardino de Mendoza de los annos de 1578 hasta
1583.
Otro del mismo de los años 1583 y 15[].

*Ligajos de cartas de los Embaxadores de Su Mag^d en Venetia
para el Duque de Parma.*

Uno de Don Juan de Idiaquez de los años [1578] y 1579.

Uno de Cristobal de Salazar secretario [de la] Embaxada de los años 1579 hasta [1583].

Uno del mismo de los annos 84 hasta 87.

Uno de Juan de Tor [...] a, consul y por [...] despuella embaxador, de los años 1587 y 1589.

Uno de Don Juan de Vera y Aragon, embaxador, de los annos 1589 y 1591 n^o 1

*Ligajo de cartas del Embaxador de Su Mag^d en Genova
para el Duque de Parma.*

Uno de Don Pedro de Mendoza conde (1) de Binasco, embaxador, de los annos 1578 hasta 91 n^o 1

Ligajos de cartas de diversos para el Duque de Parma.

Uno del Duque de Terranova en materia de paz de los años 1578, 1579 y 1580 n^o [1]

Uno del veedor general Juan Bautista de Tassis escriptas de Paris y Namur los años 1586 y 158[7] [n^o] 1

Uno de Mos. de Vault del anno 1579.

[Uno] del veedor general Don Pedro de Tas[is de] los annos 1583 y 1584 n^o 1

[Uno del] duque de Medina Sidonia del [anno] 88 . . . [n^o] 1

... re el assiento de los dos millo[nes] ... me dio . . . [n^o] 1

Il résulte des notes qui précèdent cet inventaire et aussi des lettres de Estevan de Ibarra et de Domingo de Arbea qui l'accompagnent, que le duc Ranuccio Farnèse finit par envoyer les documents indiqués par Masi aux ministres du roi d'Espagne.

(1) Le ms. porte deux fois : conde.

Il est clair aussi que les pièces ne furent pas renvoyées de Parme à Bruxelles, comme l'avait demandé Masi dans sa lettre du 19 août 1593 (1). Dans la partie montrable de cette lettre, le secrétaire disait : « Le roi exige ces écritures pour examiner les provisions de feu Alexandre Farnèse et ainsi remédier pour l'avenir. Votre Altesse devrait donc les envoyer subitement en Espagne : je vous prie de répondre à ce vœu de Sa Majesté. » Mais il ajoute en chiffres : « Que Camille Monguidi n'oublie point de dresser et de m'envoyer l'inventaire des documents qui seront expédiés à Bruxelles (*quà*), et de l'adresser à moi ou, en mon absence, à Pedro de Laudans, afin que par là on ne découvre pas que les archives ont été examinées à Parme (*costà*)..... Votre Altesse, tout en s'empressant de renvoyer les archives, ne doit pourtant pas oublier de retenir à Parme tout ce qui est nécessaire pour l'histoire de feu Farnèse et aussi les pièces curieuses. » Puis il reprenait, dans une nouvelle partie montrable de la lettre : « Et parce que de Nancy à Bruxelles (*in quà*) le voyage présente des dangers, Votre Altesse m'avertira du moment du départ de ces écritures, et du moment qu'elles pourront arriver, afin qu'ici on ait le temps de prendre les mesures nécessaires à leur sécurité » (2).

Cette expédition des documents à Bruxelles ne se fit pas, nous l'avons dit. Après le retour de Masi à Parme et presque deux ans après la lettre lui demandant de les restituer à Philippe II, le secrétaire Estevan de Ibarra, sur l'ordre du roi, pria Ranuccio Farnèse de renvoyer « le

(1) La note qui précède l'inventaire dit en effet : « ... los despachos y papeles... se havian embiado a Parma, donde se han hallado... »

(2) ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAPLES, *Carte farnesiane*, fascio 1649.

scritture di Fiandra toccante al servizio della Maestà sua » à Milan à Domingo de Arbea, reviseur des comptes de l'État en cette ville (1). Cette requête doit dater du milieu d'avril 1595 (2).

Ranuccio s'exécuta et adressa cette partie des archives d'Alexandre Farnèse au docteur Ottavio Lalatta à Milan pour les remettre au reviseur. Celui-ci se chargea probablement de les expédier en Espagne.

En comparant l'inventaire des pièces renvoyées à Philippe II en 1595 avec la liste donnée par Masi en 1593, on s'aperçoit que celle-ci a été suivie dans ses grandes lignes : l'on renvoie ainsi les lettres de Philippe II de 1578 à 1592 ; les lettres des ambassadeurs espagnols à Rome, Milan, Venise, Gênes, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Savoie, en Suède, celles des vice-rois de Naples et de Sicile, écrites au duc de Parme pendant la même période ; une petite partie de la correspondance du cardinal de Granvelle, les lettres du commandeur Moreo, de J.-B. de

(1) C'est ce qui ressort d'un fascicule de lettres accompagnant l'inventaire, malheureusement presque détruites par l'humidité et la moisissure, mais dont la feuille de garde contient l'indication suivante : « *Lettere originali et duplicate scritte di Brusselles con diverse date à S. A. da Stefano de Ivarra, secretario della guerra di S. M^{te} Catt^{ca}, con le quali d'ordine di S. M^{te} fa instantia à S. A. che le scritture di Fiandra toccante all' servizio della M^{te} S. siano mandate et consegnate a Milano a Domenico de Arbea del consiglio di S. M^{te} et suo riveditor' di conti in quello Stato, con le quali lettere esso Ivarra si dichiara che saran' ben consegnate et come se le avesse ricevute lui medesimo. Sono anco con questa due lettere di detto Domenico de Arbea che solecita si mandino quanto prima le dette scritture et s'offerisee di dar bastante cautela à chi gliele consegnarà per discarico di S. A. Ser^{ma} ».*

ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1594-1597 et 1604-1699.

(2) Cf. en effet la lettre du comte Pedro de Laudans, écrite à Masi le 13 avril 1595. — *Inventaire* ci-après, n° 1703.

Tassis, etc. Il est à remarquer que Ranuccio renvoya la correspondance du duc de Terranova concernant le congrès de Cologne, un fragment des archives de Don Juan d'Autriche, les missives d'Alonso de Curiel et du contador Pedro de Arcanti, les lettres du duc de Medina-Sedonia : ces documents étaient en effet de nature à innocenter feu Alexandre Farnèse des accusations portées contre lui à propos du congrès de Cologne, à propos de l'administration des finances et à propos de l'entreprise de l'Invincible Armada.

Il importe toutefois de remarquer que Ranuccio a dû opérer une certaine sélection dans la liste des pièces dont Masi lui avait proposé l'envoi. On aura remarqué que, si les lettres de Philippe II lui-même forment plusieurs liasses, les documents des ambassades n'en comprennent qu'une seule pour chaque ambassadeur. Aussi ne sera-t-on pas étonné d'apprendre que les archives farnésiennes ont gardé quelques fragments des lettres de Philippe II et des ambassadeurs et ministres espagnols et qu'elles sont donc moins incomplètes que Gachard ne l'a dit, à la suite d'un examen qu'il appelle lui-même peu approfondi.

Ainsi le fascio 258 des *Carte farnesiane* de Naples conserve un nombre relativement élevé de lettres *originales* de Philippe II adressées au duc de Parme, datant des années 1579 à 1592 (1). Constatons d'autre part que la section *Paesi Bassi* des archives farnésiennes de Parme n'en présente aucune.

Des correspondances des divers ambassadeurs espagnols avec Alexandre Farnèse, des fragments plus ou moins

(1) *Inventaire*, n° 132, 133, 134, 135. Voir aussi le n° 1221.

importants ont été retenus à Parme par Ranuccio. Pour les ambassadeurs de Rome, si nous n'avons pas rencontré de lettres de l'abbé Briseño, du duc de Sesa, nous en pouvons cependant signaler de Don Juan de Zuñica (1) et du comte d'Olivarès (2). Par contre, pour les gouverneurs de Milan, nous pouvons à peine citer quelques missives du duc de Terranova en 1587 (3). Des vice-rois de Naples et des ambassadeurs en Savoie et en Suède, nous n'avons pas vu de lettres originales datant du gouvernement du duc de Parme aux Pays-Bas. Par contre, nous signalons d'importants fragments des correspondances des ambassadeurs espagnols en France; les *Carte Farnesiane* de Naples conservent assez bien de lettres de Vargas Mexia (1578-1580) (4), de Jean-Baptiste de Tassis (5) et de Don Bernardino de Mendoza (6), dont il nous reste même des lettres chiffrées. Il ne demeure rien des ambassadeurs espagnols à Gênes, ni des vice-rois de Sicile pendant cette époque. Des ambassadeurs à Venise, les *Carte farnesiane* conservent des fragments, notamment de Don Juan de Idiaquez (1579) (7) et de Cristobal de Salazar (originaux chiffrés) (8). Des ambassadeurs espagnols en Allemagne, si nous avons peu de chose de Don Juan de Borgia (9), par contre les missives de Don Guillen et San Clemente (10) sont encore

(1) *Inventaire*, n° 1242.

(2) *Inventaire*, n° 922.

(3) *Inventaire*, n° 423.

(4) *Inventaire*, n° 34.

(5) *Inventaire*, n° 104, 806.

(6) *Inventaire*, n° 102, 107, 110, 111, 1479, 1724.

(7) *Inventaire*, n° 25.

(8) *Inventaire*, n° 1996.

(9) *Inventaire*, n° 2060.

(10) *Inventaire*, n° 1140, 1681, 2061.

bien représentées à Naples. Enfin du commandeur de Moreo ⁽¹⁾, il nous reste des lettres de 1586 et de 1590 à 1592.

Nous ne voulons cependant pas exagérer l'importance de ces fragments : il est certain que la presque totalité des lettres adressées au duc de Parme par le roi et ses ministres et par les ambassadeurs espagnols dans les cours étrangères furent renvoyées par Ranuccio en 1595.

Que sont devenues ces archives? Philippe II les a-t-il fait déposer à Simancas après examen ou en a-t-il fait détruire une partie?

Les renseignements de Gachard sur les archives de Simancas ⁽²⁾ ne nous ont point permis de répondre à cette question. Peut-être les recherches entreprises par M. H. Lonchay dans ce célèbre dépôt pourront-elles fournir les éléments nécessaires pour élucider ce problème.

Il faut insister ici sur le fait que la partie la plus précieuse et la plus considérable des archives du fameux gouverneur, celle où il entretient confidentiellement son père, sa mère, son oncle, son fils, sur les événements de Flandre en des lettres souvent chiffrées, demeura en possession de son fils Ranuccio et fut sans doute réunie par lui aux papiers d'Octave Farnèse, de Marguerite de Parme et du cardinal Alexandre Farnèse.

3. *Le fonds des papiers d'Octave Farnèse.* — Nous ne pouvons omettre de signaler ici les papiers d'Octave Farnèse

(1) Nous ne parlons évidemment pas des lettres de Moreo qui furent interceptées, puisqu'elles ne s'adressaient point à Alex. Farnèse (*Inventaire*, n° 1601.)

(2) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 123 et suiv. La notice de Gachard sur la *Collection de Simancas* conservée à Paris est trop incomplète pour nous permettre de l'utiliser dans la présente question.

et du cardinal Alexandre. Ceux d'Octave Farnèse sont moins intéressants que les lettres du cardinal pour ce qui concerne les Pays-Bas. Nous reviendrons plus loin sur cette figure du duc Octave, dont on a dit trop souvent qu'il n'a compté pour rien dans l'existence de Marguerite de Parme. Passons aux papiers du cardinal Alexandre Farnèse.

4. *Le fonds des papiers du cardinal Alexandre Farnèse.* — On connaît la figure de ce personnage ⁽¹⁾ et le rôle qu'il joua dans les conclaves du xvi^e siècle ⁽²⁾. Ses attaches avec notre histoire sont peut-être plus ignorées.

Elles sont cependant naturelles. En l'année 1538, Charles-Quint avait sanctionné la paix conclue avec le pape Paul III par le mariage de sa fille Marguerite avec le fils de Pier Luigi Farnèse. Ainsi à la politique personnelle qui avait allié la France aux Médicis par le mariage de la nièce de Clément VII, Catherine de Médicis, avec le futur Henri II, correspondait la politique dynastique de Charles-Quint et de Paul III Farnèse. Du coup même, les intérêts de Charles-Quint et de sa fille Marguerite étaient devenus ceux de la famille Farnèse. Aussi le cardinal Alexandre ne cessa-t-il dès lors de s'intéresser aux Pays-Bas.

C'est ainsi qu'il vint dans nos provinces en qualité de légat *a latere* de Paul III en 1539.

(1) Cf. D. MUNERATI, *Il cardinale Alessandro Farnese iunior e alcune sue lettere inedite*, dans *l'Archivio storico per le Provinzie Parmense*, nouv. série, t. VIII (1908), p. 209 et suiv.; LUIZ DE SALAZAR Y CASTRO, *Indices de las glorias de la casa Farnese o resumen de las heroicas acciones de sus principes*. Madrid, 1716.

(2) G. COGGIOLA, *I Farnesi e il conclave di Paolo IV*, dans *Studi storici*, t. IX (1900); P. HERRE, *Papsttum und Papstwahl im Zeitalter Philipps II*. Leipzig, 1907.

Les *Carte Farnesiane* conservent entre autres l'acte par lequel Charles-Quint accorde le placet à la bulle de Paul III qui institue le cardinal comme légat dans les « pays de pardeça » (1), ainsi que les facultés du légat (2).

Mais ce n'est pas seulement le court séjour que le cardinal Farnèse fit dans nos provinces qui nous explique que ses archives soient une mine de renseignements pour notre histoire. Plus tard, à Rome, il continue à s'intéresser vivement aux événements des Pays-Bas, d'abord comme vice-chancelier de l'Église romaine, ensuite et surtout par intérêt pour sa belle-sœur Marguerite de Parme et pour son neveu Alexandre Farnèse. Il entretient une correspondance très régulière avec eux, de même qu'avec le cardinal de Granvelle. Il suit de près, en haut protecteur, les gestes des membres de sa famille et particulièrement ceux d'Alexandre Farnèse. Il prodigue ses conseils à son frère Octave (3), il s'inquiète de savoir que le jeune Alexandre va trouver en Flandre une situation difficile et craint qu'il n'ait à subir le poids et la responsabilité de la défense de Namur. Il s'occupe de petits détails et signale par exemple à son neveu que les soldats français, qui iront le servir en Flandre, sont difficiles à mener (4). Durant tout le gouvernement d'Alexandre Farnèse, il s'empresse de lui recommander des officiers italiens qui se rendent à l'armée de Flandre (5) et emploie sa grande influence à Rome pour favoriser des militaires et des habitants des Pays-Bas que

(1) *Inventaire*, n° 1880.

(2) ARCHIVIO FARNESIANO, *Bolle pontifice*, vol. 1.

(3) *Inventaire*, n° 1513.

(4) *Inventaire*, n° 261.

(5) *Inventaire*, n° 299, 316.

son neveu lui recommande à son tour (1). Il s'occupe des bénéfiques ecclésiastiques en Flandre et au pays de Liège (2), des religieux qui font partie de la mission des camps dans l'armée de Farnèse, de dispenses de mariage (3), etc.

Alexandre Farnèse lui est reconnaissant de sa sollicitude : il lui communique de nombreux détails sur les événements politiques, militaires et religieux des Pays-Bas : il lui écrit des lettres confidentielles (4), moins confidentielles cependant que celles qu'il adresse à son père et à sa mère. Le cardinal était trop loquace, au gré de son neveu.

Suivant la coutume de l'époque, le cardinal a un service d'*avvisi* (5) bien organisé et notamment à Paris, d'où un correspondant, nommé Guido Lolgi, lui adresse des missives fort intéressantes sur les guerres de religion et les premiers symptômes d'intervention espagnole en France (6).

Possédant à un haut degré cet esprit de famille, cette préoccupation dynastique, qui caractérise tous les membres de la maison Farnèse (7), il est en quête de nouvelles

(1) *Inventaire*, n° 304.

(2) *Inventaire*, n° 121, 285, 953.

(3) *Inventaire*, n° 263.

(4) *Inventaire*, n° 368.

(5) Nous reparlerons plus loin des *avvisi*. Signalons ici dans l'*Inventaire* les n° 320, 326, 901.

(6) *Carte farnesiane*, fascio 186 (*Inventaire*, n° 93 et suiv.).

(7) Voici un passage d'une lettre du cardinal où cet esprit est fort visible : « Il déplore la désunion qui règne dans la famille Farnèse et qui est la cause de beaucoup de maux. Alexandre et Octave devraient tenir plus de compte de Marguerite de Parme, et notamment dans les négociations à la cour d'Espagne où, sans elle, rien ne se fera. Cette union est d'autant plus nécessaire que le moment semble venu d'exiger du roi la restitution du château de Plaisance, grâce aux services rendus en Flandre par Alexandre. On peut attendre pour

favorables à leurs vues ou d'occasions propres à être exploitées en leur faveur.

On comprend dès lors que les archives du cardinal Alexandre Farnèse offrent pour l'histoire des Pays-Bas un très puissant intérêt.

A la mort de Marguerite de Parme, au début de 1586, le cardinal Alexandre Farnèse intervint dans la remise de ses archives au comte Giacomo de Piozasco, procureur d'Octave et d'Alexandre Farnèse (1). C'est aussi par son ordre qu'une portion d'archives conservées à Rome furent remises à Claudio Tobalducci, le 5 novembre 1588 (2).

Le cardinal Alexandre Farnèse mourut peu de temps après, le 2 mars 1589. Alexandre Farnèse s'empressa d'envoyer à son fils, le cardinal Duarte Farnèse, à Rome, les instructions nécessaires à la conservation des importants papiers de son oncle et lui écrivit de Bruxelles le 19 mars : « Des écritures de la secrétairerie de sa Seigneurie Illustrissime comme de toutes les autres écritures, vous prendrez le soin qui convient aux intérêts de notre famille (3) ».

Aussi n'est-il guère douteux que les archives du cardinal furent renvoyées aussitôt à Parme en 1590 par le cardinal Duarte, pour aller grossir le fonds de Marguerite

faire cette demande à Philippe II une occasion comme celle de la prise de Tournai, soit la mort du prince d'Orange, soit l'arrivée du duc d'Alençon à Anvers ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1581-1582, Lettre du cardinal Alex. Farnèse, Rome, 25 avril 1582 (original).*

(1) A. CAUCHE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, loc. cit., p. 10, n° D, 1.

(2) *Ibidem*, p. 14, n° 8.

(3) « Delle scritture della segretaria di S. S. Ill^{ma} come dell' altre farete tener quella diligente et fedel' cura che conviene al serv^o della casa ». ARCHIVES DE L'ÉTAT A PARME, *Carteggio farnesiano. Paesi Bassi, 1586-1589, fascicule 1589.*

de Parme, d'Octave, mort en 1586, et d'Alexandre Farnèse lui-même.

C'est probablement de cette année 1590 que date le manuscrit de la bibliothèque de Parme n° 1485, qui est intitulé : *Index scripturarum quae sunt in archivium* (sic) *Ill^{mi} et Rev^{mi} D. D. Alexandri Episcopi Tusculani cardinalis Farnesii S. R. E. Vice-cancellarii*. C'est l'inventaire de l'héritage littéraire du cardinal (1).

Nous devons maintenant consacrer quelques mots au cinquième fonds des *Carte Farnesiane*, que nous avons signalé plus haut, et dont la naissance remonte précisément à l'époque de Ranuccio I^{er} (2).

5. *Le fonds des correspondances des ambassadeurs farnésiens du XVII^e et du XVIII^e siècles.* — Gachard, en parlant de l'importance des archives farnésiennes, écrit : « Elles ne sont pas intéressantes seulement au point de vue de l'histoire des Pays-Bas : les écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'Italie et de l'Europe y puiseraient bien des éclaircissements, en consultant les dépêches des ambassadeurs des ducs de Parme à Rome, à Madrid, à Vienne, à Paris, à Turin, écrites au xvi^e, au xvii^e et dans les dernières années du xviii^e siècle (3). »

En parcourant les 1,850 *fasci* ou liasses des archives farnésiennes (4) au point de vue de l'histoire des Pays-Bas, nous avons pu nous convaincre de l'étendue de ce fonds

(1) Cf. N. BARONE, *Notizie risguardante l'archivio farnesiano ora conservato nell' Archivio di Stato in Napoli*. Naples, 1898.

(2) N. BARONE, *op. cit.*, p. 1 et suiv.

(3) *Les archives farnésiennes*, *loc. cit.*, p. 257.

(4) Nous parlerons plus loin de l'organisation matérielle des archives farnésiennes.

visé par Gachard. Et voici, rangées par pays, les correspondances des ambassadeurs des ducs de Parme, qui nous ont passé par les mains.

Numéros de l'inventaire ci-après.	DUCS.	AGENTS DU DUC DE PARME.	ANNÉES
A MADRID.			
1931.	Ranuccio I ^{er} (1592-1622).	Bartolomeo Prati, agent	1594-1598.
1932.		Orazio Scotto, ambassadeur	1600-1604.
1934.		Cesare Maria Scotto, marquis de Carpaneta, ambassadeur	1600-1601.
1938-1941.	Odoardo (1622-1646).	Flavio Atti, secrétaire ducal, agent	1611-1638.
1942.	Ranuccio II (1646-1694).	Luigi Albrizio, avocat fiscal, envoyé extraordinaire	1654-1656.
1943.		Paolo Cani, secrétaire ducal, résident	1659-1665.
		Père Lucio Bagnara, agent	1669-1675.
		Alfonso Serafini, O. F. P., agent extraordinaire	1681-1690.
1946.	Francesco (1694-1727).	Comte Sciarra Luigi Tarasconi, envoyé extraordinaire	1681-1698.
1947-1949.		Abbé comte Giovanni Antonio Baldini, envoyé extraordinaire, puis résident	1698-1707.
1951-1952.		Marquis Giuseppe Casali, envoyé extraordinaire	1707-1714.
		Marquis Gherardo Giandemaria, envoyé à l'archiduc Charles d'Autriche à Barcelone	1709-1711.
		Marquis Annibal Scotti, envoyé extraordinaire, majordome d'Élisabeth Farnèse	1714-1721, 1723-1733.

Numéros de l'inventaire ci-après.	DUCS.	AGENTS DU DUC DE PARME.	ANNÉES.
2063.	Francesco (1694-1727).	Marquis Beretti Landi, plénipotentiaire au Congrès de Cambrai	1723-1725.
A VIENNE.			
	Ranuccio I ^{er}	M ^{re} Pozzo, évêque de Borgo San Donino	1620.
2064.	Ranuccio II.	Chanoine Felice Marchetti, résident	1655-1659, 1673-1684, 1686-1687.
1983.		Giovanni Chiaromanni, résident de Parme et de Toscane.	1669-1675.
	Francesco.	Comte Fabio Perleti, ministre	1680-1695.
		Girolamo Branchi, résident	1695-1700.
1984.		D ^r Carlo Adarno, agent ordinaire	1700-1703.
1985.		D ^r Alessandro Marquieti, comte del Pavullo, ministre	1703-1715.
		Comte Carlo Anguissola di S. Polo, envoyé extraordinaire	1706-1710.
		Abbé Giovanni Andrea dei Bonomini, secrétaire d'ambassade à Vienne et agent de Parme à la diète de Ratisbonne	1710-1717.
1986.		Comte Pier Francesco Passerini di Bilegno, envoyé extraordinaire	1716-1721.
1987-1990.	Antonio (1727-1731).	Comte Giuseppe Salvatico, envoyé extraordinaire	1721-1733.
A PARIS.			
2008-2010.	Odoardo.	Villèrè, agent	1635-1662.
2011-2015.	Ranuccio II.	Abbé Vittorio Siri, agent	1655-1685.

Numéros de l'inventaire ci-après.	DUCS.	AGENTS DU DUC DE PARME.	ANNÉES.
2016-2030.	Francesco.	Bartolomeo Odoardo Pighetti .	1686-1717.
2031-2038.	Antonio.	Comte Ottavio Sanseverino d'Aragona	1708-1731.
		Alfonso San Severino, envoyé extraordinaire	1726.
2038-2039		Claudio Francesco Re	1713-1725.
2040-2044.		Francesco Landi	1718-1727.
2045.		Marquis Beretti Landi	1720-1723.
A LONDRES.			
2051-2054.	Francesco.	Claudio Francesco Re	1715-1729.
2046-2048.		Comte Giovanni Angelo Gazzola.	1713-1723.
2049-2050.		Comte Alessandro Marquieti . .	1723-1726.
2055.	Antonio.	Giuseppe Como	1727-1734.
A MOSCOU.			
	Francesco.	Père Arcelli, religieux théatin. (1)	1713-1725.

On voit que toutes ces correspondances s'arrêtent peu de temps après 1731, c'est-à-dire après l'année où le dernier duc de Parme de la maison Farnèse, Antoine, meurt, pour laisser la succession à son neveu, Don Carlos d'Espagne, fils d'Élisabeth Farnèse. Celui-ci devint duc de Parme et de Plaisance en vertu du traité de Londres de 1718.

III. HISTOIRE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES EN GÉNÉRAL DEPUIS 1592 JUSQU'À LEUR DIVISION ENTRE PARME ET NAPLES. — Le moment est venu de parler des archives farnésiennes en

(1) Ces lettres se trouvent dans le fascio 1445 (section *Moscovia*); elles n'intéressent point les Pays-Bas. De là l'absence de numéros dans la première colonne du tableau.

général, depuis l'époque où le duc Ranuccio I^{er} Farnèse créa à Parme un dépôt ducal d'archives (1592) (1).

Ces archives, pas n'est besoin de le dire, conformément à la coutume du temps, étaient secrètes. En 1597, Ranuccio chargea Cesare Ripa, archiviste titulaire de la maison, de confectionner un inventaire alphabétique, conservé aujourd'hui parmi les papiers farnésiens à Naples (2). L'*Archivio* comprenait alors deux chambres, où les documents étaient répartis en 116 *cassetti* ou coffrets. Les accroissements continuels, occasionnés sans doute par l'envoi des lettres des ambassadeurs et la concentration des papiers (3), nécessitèrent en 1621 l'intervention d'un second archiviste, Francesco Moresco. Le rapport que celui-ci rédigea nous montre les archives réparties dans deux *credenzoni* (bureaux), placés l'un dans la *camera scura*, l'autre dans la *camera della Parma*. A droite de la *camera scura* se trouvait un meuble contenant un inventaire alphabétique. Sous Moresco, les archives ducales comptaient 584 coffrets, remplis de documents.

De 1621 à 1725, plusieurs collections de documents reposant au palais Farnèse à Rome et en diverses villes où la famille Farnèse exerçait des droits souverains, furent

(1) [VAZIO] *Relazione sugli archivi di Stato italiani (1874-1882)*, p. 167 et suiv. Rome, 1883. — Sur l'histoire des archives farnésiennes depuis la création des archives ducales en 1592, on peut consulter la bonne notice de N. BARONE, *Notizie risguardante l'archivio farnesiano*, citée plus haut ; A. CAUCHIE et L. VAN DER ESSEN, *Les archives farnésiennes de Naples au point de vue des Pays-Bas*, dans le *Compte rendu du XX^e Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique*, p. 487 et suiv. Gand, 1907.

(2) *Carte farnesiane*, filza 6, n^o 3.

(3) Voyez par exemple A. CAUCHIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme...*, *loc. cit.*, p. 14-16, n^{os} 8, 12, 13.

transportées à Parme (1). Ainsi, en 1627, l'archiviste Magno compile un inventaire des écritures renvoyées du palais Farnèse de Rome en 1626, intitulé *Arca scripturarum domus Farnesianae facta a me Alexandro Magno anno 1627* (2). Cette même année fut composé un *Index generalis totius archivi ducalis extractus ex diversis indicibus et repertoriis eiusdem Archivi* (3). D'après ce précieux inventaire, on voit que les documents étaient rangés en file ou liés en fascicules, numérotés et placés dans des boîtes. Ces archives ducales durent être fréquemment consultées, car le désordre s'y mit bientôt. Le 24 août 1725, le duc François Farnèse chargea le comte Pagani de se rendre à l'« *archivio segreto* » pour rechercher un concordat qui avait été conclu vers le milieu du siècle précédent entre la cour ducale et le roi d'Espagne. A cette occasion, Pagani rédigea un mémoire proposant des mesures pour remédier au désordre des archives (4).

Peu de temps après, en 1721, Antoine Farnèse, le dernier duc de Parme de la maison, mourut. Depuis longtemps déjà, la diplomatie européenne avait l'œil ouvert sur le duché de Parme. En 1728, le pape Benoît XIII avait intimé à Antoine Farnèse de prendre l'investiture du duché de l'Eglise romaine, selon la coutume, mais en même temps

(1) ARCHIVES DE L'ÉTAT A NAPLES, *Carte farnesiane*, fascio 1317 : *Inventario delli libri, instrumenti, privileggi, bolle, scritture et mobili di raggione di S. A. Serma che si sono ritrovati nell' appartamento del palazzo dell' habitazione del tesoriere generale di S. A. S. in Abruzzo, etc.*, et les inventaires qui suivent dans la liasse (année 1621).

(2) N. BARONE, *op. cit.*, p. 3, n° 1.

(3) *Carte farnesiane*, filza 1, n° 3.

(4) *Memoria delle cause per le quale si rende difficultoso il rinvenire le scritture dell' archivio segreto di S. A. S. con il loro provvedimento*, publié par N. BARONE, *op. cit.*, p. 15-18.

l'Empereur ordonna au duc de lui prêter hommage et d'accepter l'investiture de sa main. Pour ne se brouiller avec personne, Antoine fit la sourde oreille (1). Lorsqu'il mourut en 1731, il institua comme son héritier, pour le cas où la duchesse, son épouse, ne mit au monde le fils tant attendu (2), le descendant masculin d'Élisabeth Farnèse, épouse de Philippe V d'Espagne.

En vertu du traité de Londres de 1718, c'est à Élisabeth que revenait, à l'extinction de la famille régnante, le duché de Parme et le grand duché de Toscane, en qualité de fiefs de l'Empire (3).

Aussi, dans la nuit qui suivit la mort d'Antoine Farnèse, arriva de Milan le comte Carlo Francesco Stampa, lieutenant impérial et délégué du comte Borromeo, plénipotentiaire de l'Empereur en Italie, pour prendre possession du duché sous les auspices de l'empereur et au nom de Don Carlos, infant d'Espagne, premier-né d'Élisabeth Farnèse (4). Don Carlos arriva dans sa nouvelle possession au mois de février 1732 (5). Dès lors commence à Parme le règne des Bourbons.

IV. DIVISION DES ARCHIVES FARNÉSIENNES ENTRE PARME ET NAPLES (1734). — Don Carlos de Bourbon ne resta pas longtemps dans son duché. Lorsqu'éclata la guerre de la

(1) BAZZI et BENASSI, *Storia di Parma dalle sue origini al 1860*, p. 270-271. Parme, 1908.

(2) Le duc Antoine, persuadé de la grosseur de son épouse, institua comme son héritier « *il ventre pregnant della serenissima Signora Duchessa Enrichetta d'Este* » (BAZZI et BENASSI, *op. cit.*, p. 271.). L'heureux événement, toutefois, ne s'accomplit point (*Ibidem*, p. 316.).

(3) POGGIALI, *Memorie storiche*, t. XII, p. 386.

(4) BAZZI et BENASSI, *op. cit.*, p. 215.

(5) *Ibidem*, p. 317-318.

succession de Pologne, il partit précipitamment, au commencement de février 1734, pour aller conquérir le royaume de Naples. Il entra dans la capitale le 10 mai suivant (1).

Cet événement est d'une extraordinaire importance pour l'histoire des archives farnésiennes. En effet, le nouveau roi fit dépouiller les palais ducaux de Parme, de Colorno, de Sala, etc., de leurs ornements les plus précieux et les fit envoyer à Naples, en même temps que les archives farnésiennes, la bibliothèque et le médailler des anciens ducs (2).

1. *Expédition d'une partie des archives à Naples.* — Il s'en faut de beaucoup toutefois que les archives farnésiennes de Parme tout entières aient été envoyées à Naples.

Au cours d'une récente mission aux archives farnésiennes de Parme, l'un de nous (L. Van der Essen) eut l'occasion de voir l'inventaire des documents expédiés de Parme à Naples par ordre de Don Carlos de Bourbon (3). Ce document est intitulé comme suit : *Indice delle scritture dell'*

(1) BAZZI et BENASSI, *op. cit.*, p. 318.

(2) *Ibidem*, *loc. cit.* : « I palazzi ducali... furono spogliati subito delle suppellettili più preziose, inviate a Napoli col preziosissimo archivio farnesiano, che non ritornò che in parte, a detrimento gravissimo dei nostri studi storici et dell' amministrazione stessa del governo nel ducato ». — Sur le médailler farnésien, cf. *I Cesari in medaglioni et moneta in oro, argentero, etc., raccolti nel Farnese Museo*. Parme, 6 vol. in-folio, 1694.

(3) C'est grâce à l'extrême servabilité du directeur des archives de Parme, le D^r A. Capelli, que nous devons sa connaissance. Ce document est conservé dans une liasse où l'on a versé tous les documents qui peuvent intéresser l'histoire du dépôt, de 1233 à 1787. La liasse se trouve dans la première armoire de droite de la première galerie des archives.

A. S. di Parma che nelle infrascritte casse furono trasportate a Napoli per ordine del R. Infante Don Carlo, Re delle due Sicilie.

D'après cet inventaire, les documents furent envoyés à Naples en deux coffres (*bauli*) et six caisses (*casse*) : la dernière caisse était toutefois marquée du numéro (d'après l'inventaire) n° 316.

Il fallut presque deux ans pour expédier les caisses à Naples (1).

C'est de ce moment que date la regrettable dispersion des archives farnésiennes, dont les deux tronçons se trouvent quasi aux têtes extrêmes de la péninsule. Sans doute, plus tard, une partie des archives envoyées à Naples fut restituée à Parme et nous aurons l'occasion de parler de ce renvoi, mais la plus grande partie des documents emportés par Charles III (Don Carlos) resta à Naples.

Il est intéressant de constater qu'à Naples, les documents classés sous la rubrique *Fiandra* et qui regardent spécifiquement l'histoire des Pays-Bas, forment plus de cent *fasci* ou liasses contenant chacun trois cents pièces au moins (2), alors que la section *Paesi Bassi* du *Carteggio farnesiano* des archives de Parme n'est formée que de onze

(1) Cette constatation ressort des lettres des fonctionnaires du roi de Naples, accusant successivement réception des caisses, et qui sont conservées aux archives de Parme dans la même liasse que l'inventaire précité.

(2) Ce sont les fasci 1622 à 1727.

(3) Ce sont les *cassette* de la section *Paesi Bassi* : 1531-1536, 1537-1562, 1563-1565, 1566-1577, 1578-1580, 1581-1582, 1583-1589, 1586-1589, 1590-1591, 1592-1593, 1594-1597 et 1604-1699 (ce dernier fascio n'en forme qu'un). — L. Van der Essen publiera sous peu un rapport sur les archives farnésiennes de Parme.

cassette (3) dont le volume respectif est presque égal à celui des *fasci* de Naples. Cette constatation revient à dire que les *Carte farnesiane* de Naples contiennent un nombre de documents, concernant directement l'histoire des Pays-Bas, beaucoup plus grand que le *Carteggio farnesiano* de Parme.

Comment se rendre compte de ce fait? Avant de hasarder une explication, il importe de tenir compte des données suivantes. Aux archives duciales de Parme, et certainement dès leur constitution systématique en 1592, des secrétaires notaient sur des feuillets ou dans des registres spéciaux toutes les lettres adressées aux ducs de Parme et à leurs ministres : ces feuilles forment actuellement les *protocolli farnesiani* aux archives de l'État à Parme.

Ils portent, en diverses colonnes : 1) l'indication du numéro sous lequel la lettre est classée dans le dépôt d'archives duciales ; 2) l'indication de l'année, du jour et du mois où le document a été expédié ; 3) l'indication de l'endroit de provenance ; 4) un bref résumé de la matière contenue dans la lettre.

Il résulte de ces protocoles que les archives duciales de Parme étaient divisées par pays, c'est-à-dire que les lettres envoyées d'une même localité ou d'un même pays étaient classées ensemble sous une même rubrique géographique. C'est d'ailleurs l'ordre que les *Carte farnesiane* de Naples et le *Carteggio farnesiano* de Parme ont autant que possible conservé.

Dès lors, est-ce le caprice des archivistes qui a amené l'envoi à Naples de la plus grande portion de la collection rubriquée *Fiandra* et d'une certaine partie des autres séries intitulées *Francia*, *Allemagna*, etc.? Ou bien Charles III, de duc de Parme devenu roi d'un pays qui jouait un rôle

important dans la diplomatie internationale, a-t-il fait transporter à Naples surtout les documents d'intérêt international et a-t-il laissé à Parme les pièces d'intérêt privé?

Nous préférons nous en tenir à la première hypothèse. A Parme, en effet, on retrouve autant et peut-être plus de documents d'intérêt international qu'à Naples. Il y a eu une sélection opérée par le hasard dans les riches archives duciales de Parme, en 1734-1735; il est vraisemblable que les employés chargés d'envoyer les archives à Naples se sont contentés de retirer sans aucun critère bien déterminé des liasses ou des files de papiers des armoires, contenant les diverses séries classées par pays, et qu'ils ont laissé la majeure partie des documents à Parme. Ainsi, même sans tenir compte des documents restitués à la fin du xviii^e siècle, les archives farnésiennes conservées à Parme sont actuellement supérieures en nombre à celles de Naples (1) : elles doivent l'avoir été auparavant.

C'est par cette sélection hâtive et inintelligente des archivistes parmesans de 1734-1735 que nous expliquons le fait qu'à Naples se trouvent tant de documents rubriqués *Paesi Bassi*. Par là nous expliquons de même que, d'autre part, d'importants documents rubriqués *Paesi Bassi*, sont restés à Parme et que, tant à Naples qu'à Parme, se trouvent des documents d'intérêt de famille et des documents d'intérêt international. D'après la parole de M. G. Coggiola, « on dirait vraiment que le hasard a

(1) D'après les renseignements fournis par M. A. Capelli, les archives farnésiennes de Parme contiennent environ 3,500 liasses, alors que celles de Naples en possèdent 1,850.

attribué une partie d'une même correspondance alternativement à Parme et à Naples » (1).

C'est ainsi que les fonds d'archives de Marguerite de Parme, d'Alexandre Farnèse, d'Octave Farnèse, du cardinal Alexandre Farnèse et des ambassadeurs ou agents parmesans du XVII^e-XVIII^e siècle, réunis dès 1592 par le duc Ranuccio I^{er}, furent divisés et arbitrairement dispersés entre deux villes situées aux côtés opposés de l'Italie. Le fait est que la partie la plus importante pour l'histoire des Pays-Bas a été envoyée et est restée dans le site enchanteur de Naples (2).

2. *Restitution d'une partie des archives envoyées à Naples (1766)*. — A diverses reprises, nous avons déjà parlé des papiers farnésiens qui furent restitués plus tard aux ducs de Parme par le roi de Naples. En 1766, le duc de Parme, Ferdinand de Bourbon, sur les représentations de son célèbre ministre, Guillaume Du Tillot, s'avisa de demander au roi de Naples, Ferdinand IV, la restitution des archives jadis emportées par Charles III.

Le roi de Naples ordonna de satisfaire aux réclamations du duc. Cependant, il dut se passer ici un fait analogue à celui qui caractérisa l'envoi d'une partie des archives à

(1) G. COGGLIOLA, *Proposta di reintegrazione nella loro sede naturale dei fondi farnesiani degli archivi di Napoli e di Parma*, dans la *Rivista delle Biblioteche e degli archivi*, t. XIV (1903), p. 75 et suiv.

(2) Il importe toutefois d'insister sur le fait que le *Carteggio farnesiano* de Parme contient beaucoup de documents intéressant directement notre histoire. Aussi n'est-ce pas sans étonnement que nous avons relu la réponse jadis envoyée par l'ancien directeur des archives de Parme à Gachard, d'après laquelle « il y [avait] des papiers farnésiens à Parme, mais... [qu']ils regardaient tous exclusivement les intérêts privés des Farnèse ». Nous nous permettons de renvoyer ici au rapport que l'un de nous publiera sur les archives de Parme.

Naples en 1734-1735. Les fonctionnaires chargés de restituer les archives au duc de Parme se contentèrent probablement d'en choisir une partie au hasard, qu'ils expédièrent à Ferdinand de Bourbon.

L'un de nous (L. Van der Essen) a pu voir, aux archives de Parme, l'inventaire confectionné dans cette ville lors de l'arrivée des papiers restitués. Un décret du duc, daté du 14 avril 1767, assigne une rétribution mensuelle à Paolo Strini et Giulio Spirazzi « *incaricati di formare sotto la direzione del conte Sacco l'inventario delle scritture venute da Napoli di attinenza del Regio archivio segreto* (1) ». C'est l'inventaire des documents, expédiés sur l'ordre du roi de Naples du palais royal de Capodimonte, formé par les deux fonctionnaires cités, que l'on conserve de nos jours dans le cabinet de la direction des archives de Parme (2). Il est composé de quatre volumes, rédigés et écrits avec grand soin. Le premier volume est intitulé : *Indice delle scritture venute da Napoli dalla cassa prima alla cassa sesta inclusivamente nel quale si vede la sostanza di dette scritture nell'archivio segreto di S. A. Reale, compendiata dal conte Gioseffo Pompeo Sacco luogotenente del commessario Gente de' Confini, tessuto dal consigliere Pietro Paolo Crescini, R. Conservatore degli Archivi de' Stati della prelibata R. A. Sua* (3). C'est un inventaire analytique (4).

(1) Fol. 0 de l'*Inventaire* cité ci-dessous.

(2) Les volumes portent au dos une étiquette avec la mention : *Sezione Diplomatica, Cas. I. 7, vol. I* (jusque IV).

(3) Fol. 1 r°.

(4) Voici un spécimen de ces notices :

« 1544, 17 X^{mo}. Convenzione seguita trà la Santità di Paolo III et li Ill^{mi} Sig^{ri} Pier Luigi, Ottavio e cardinal Alessandro Farnese per la permutà delle Città di Parma e Piacenza col Ducato di Camerino e Città di Nepi. — Copia autentica e copia semplice ».

D'après les indications très précises de cet inventaire, les documents renvoyés par ordre du roi de Naples remplissaient vingt *casse* ou caisses, alors que pour expédier les papiers de Parme à Naples en 1734-1735, il avait fallu trois cents seize *casse*.

Ce fut donc une bien mince portion des documents emportés par Charles III qui rentra à Parme en 1767 ; une portion extrêmement considérable des anciennes archives ducales resta au palais royal de Naples.

C'est de cette dernière partie que nous nous occupons maintenant exclusivement (1).

V. HISTOIRE DES DOCUMENTS FARNÉSIENS RESTÉS A NAPLES. —

Ces archives restèrent au palais royal, cachées et inconnues. En 1799, lors d'une émeute, plusieurs documents furent sur le point d'être brûlés par la populace napolitaine, mais une pluie torrentielle dispersa les révolutionnaires (2).

Depuis lors, leur histoire devient obscure. Nous savons toutefois que dans les années qui précédèrent la chute du trône des Bourbons, un bibliothécaire du roi Ferdinand avait formé de grosses liasses de documents, étiquetées et numérotées, et les avait distribuées par armoires selon les pays où les affaires qu'elles concernaient (3). Ce bibliothé-

(1) Les archives farnésiennes de Parme, appelées *Archivio dei Farnesi* ou *Archivio di Borbone*, devinrent une section de l'*Archivio generale di Stato*, appelé d'abord ainsi par décret de l'ex-impératrice Marie-Louise, en date du 15 octobre 1816, puis *Archivio di Stato*, lorsque, lors du « risorgimento », il fut placé sous la dépendance du ministère de l'intérieur aussi bien que les archives de Milan, Turin, Gênes, Brescia, Cagliari et Palerme.

(2) BCRH, 2^e série, t. XII, p. 110.

(3) GACHARD, *Les archives farnésiennes*, loc. cit., p. 231 et suiv.; N. BARONE, *op. cit.*, p. 7.

caire, appelé M. Rossi, ne fit donc que reprendre l'ancien classement des archives duciales de Parme et l'appliquer à la partie jalousement et secrètement gardée dans le palais royal de Naples.

En 1868, lorsque Gachard se mit à la recherche des papiers de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse, il négligea le dépôt de Parme, ce qui se comprend, étant donné la réponse négative faite à ses demandes par Ronchini (1). Se guidant d'après les indications du comte Greppi (2), Gachard espérait découvrir ces documents à la bibliothèque des Bourbons à Naples : une vague tradition rapportait que des particuliers les y avaient déposés après l'émeute de 1799, que nous venons de rappeler (3).

L'arrivée de l'illustre archiviste à la bibliothèque provoqua un grand étonnement; on lui déclara que jamais on n'y avait possédé des documents farnésiens. Il se rendit à l'*Archivio di Stato*, et ne fut pas plus heureux; cependant il y apprit que les papiers qu'il cherchait se trouvaient probablement au palais royal.

C'est là, en effet, que l'infatigable chercheur les découvrit enfin. Les circonstances de cette découverte sont trop connues pour être rappelées ici (4). Mentionnons toutefois qu'un mois après la visite de Gachard, le ministre de la *real casa* permit le transport des précieux documents à l'*Archivio di Stato*, mesure que l'administration avait jus-

(1) Cf. plus haut, p. I, n. 2.

(2) BCRH, 2^e série, t. X, p. 4; 2^e série, t. XI, p. 113.

(3) BCRH, 2^e série, t. XII, p. 110.

(4) GACHARD, *Les archives farnésiennes*, loc. cit., p. 246 et suiv.

que là réclamée en vain (1). Et c'est dans ce dépôt, nous le disions au début, que se trouvent encore aujourd'hui les belles archives farnésiennes.

II

CARACTÈRES DIPLOMATIQUES DES ARCHIVES FARNÉSIENNES.

L'examen du *caractère diplomatique* des documents actuellement conservés à Naples nous permet de compléter en plusieurs points les données précédentes sur l'origine et la formation de cette précieuse collection, en même temps qu'il contribue à mettre en lumière plusieurs caractéristiques qui sont de nature à démontrer l'exceptionnelle importance de ces archives.

1. *Originaux, minutes, copies.* — Il est presque superflu de dire que, dans les *Carte Farnesiane*, on retrouve, à propos des divers fonds que nous avons distingués, d'une part les minutes et d'autre part les originaux, accompagnés de nombreuses copies et de nombreux duplicata de documents. On y conserve les *minutes* des lettres écrites par Marguerite de Parme à son mari Octave, à son fils Alexandre Farnèse, à ses petits-enfants, au cardinal Farnèse, à Philippe II, aux membres du gouvernement des Pays-Bas, aux divers ambassadeurs et ministres espagnols, et à ses nombreux amis et confidents. De même les *Carte Farnesiane* conservent les *originaux* ou les lettres originales adressées par tous ces personnages à Marguerite pen-

(1) N. BARONE, *op. cit.*, p. 9. — Le procès-verbal de ce transfert se trouve en annexe de l'inventaire qui fut rédigé alors et que l'on conserve de nos jours aux archives de l'État à Naples; ce volume est coté 3.-43, et porte comme titer : *Consegna delle carte farnesiane e degli affari esteri.*

dant son séjour aux Pays-Bas ou en Italie. Il en est de même pour la correspondance d'Alexandre Farnèse, de Ranuccio Farnèse, et nous le constatons enfin pour le fonds comprenant les correspondances échangées entre les ducs de Parme et leurs ministres dans le cours du xvi^e et du xvii^e siècle et pendant les premières années du xviii^e. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur notre inventaire, et cela n'est d'ailleurs que très naturel.

Ce qui l'est moins, ce sont les constatations suivantes. On retrouve à Naples les *minutes* des lettres d'Octave Farnèse adressées à son épouse Marguerite, à son fils Alexandre, au cardinal Farnèse, à Philippe II, à ses agents en Espagne (1), à Naples et ailleurs. C'est un signe que les archives d'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, durent être soigneusement conservées dans son palais à Parme et qu'elles formèrent une section des archives ducales organisées par son petit-fils Ranuccio en 1592. On s'explique dès lors très bien qu'on retrouve dans le fonds d'Octave Farnèse les lettres *originales* de Philippe II; de Marguerite de Parme, d'Alexandre son fils, de Ranuccio, son petit-fils, du cardinal, son frère, de ses agents et ministres, adressées à lui.

De plus, les *Carte Farnesiane* contiennent un grand nombre de lettres *originales* adressées par Octave Farnèse, Marguerite de Parme et Alexandre Farnèse au cardinal Farnèse, de même qu'un grand nombre de *minutes* des lettres écrites par le cardinal à Alexandre Farnèse et à ses parents. Le cardinal Farnèse étant vice-chancelier de l'Église romaine, on s'attendrait plutôt à trouver ces originaux et ces minutes dans les archives du Vatican. Mais nous avons

(1) Voyez l'*Inventaire* ci-après, n^o 1520.

dit que, l'année qui suivit la mort du fameux cardinal, le *carteggio* de ses correspondances fut transporté de Rome aux archives duciales de Parme. De la sorte s'explique la présence, aux archives farnésiennes de Naples, de nombre de lettres originales et autographes, envoyées au cardinal Farnèse par l'évêque de Fano, légat pontifical en Allemagne (1) et par Francesco Franchino (2). Ainsi s'explique aussi la présence de l'intéressante correspondance échangée entre Daniel di Bomalès et Francesco di Marchi (3) : ce dernier, en effet, expédiait les lettres que Bomalès lui envoyait des Pays-Bas au cardinal Farnèse (4), pour le tenir au courant de la situation de Marguerite de Parme.

Plus facile à expliquer dès l'abord est la présence, dans les archives farnésiennes, des lettres *originals* envoyées par Octave Farnèse à son agent à la cour d'Espagne, le chevalier Ardinghello (5). Les membres de la famille Farnèse se sont fait remettre les archives, en partie ou en entier, de leurs agents et de leurs serviteurs (6) : ainsi la

(1) *Inventaire* ci-après, n° 313.

(2) *Inventaire* ci-après, n° 315.

(3) *Inventaire* ci-après, n° 278 et 1180.

(4) Ainsi, le 14 novembre 1567, Daniel di Bomalès écrit une intéressante lettre à Francesco di Marchi. La lettre porte l'adresse, tracée de la main de Bomalès : *Al... Sor Capitan Francesco de Marchi da Bologna. In corte. A Brusselles*. Mais, en outre, on y trouve cette adresse, tracée de la main de di Marchi : *Alo illmo cardinale Fernese*. Le capitaine bolonais avait donc expédié la lettre au cardinal après l'avoir lue. On sait, d'ailleurs, que F. di Marchi écrivait lui-même au dit cardinal. A ce qu'a bien voulu nous annoncer M. Brom, il a découvert à la Bibliothèque vaticane une correspondance de ce di Marchi concernant les troubles des Pays-Bas, écrite d'Anvers et de Bruxelles, en 1566-1567, et adressée au cardinal Farnèse.

(5) *Inventaire* ci-après, n° 1520.

(6) Voyez en effet dans A. CAUCHIE, *Inventaires des archives de Marguerite de Parme*, loc. cit., p. 9 et suiv., les n° C, 1, 2; D, 1, 2; H, 5, 6, 7, 7bis, 8, 11-15.

plus grande partie des lettres reçues personnellement par Cosimo Masi, secrétaire d'Alexandre Farnèse, se retrouvent parmi les papiers de celui-ci et notons spécialement qu'on y rencontre plusieurs *minutes* de lettres écrites par Masi à son épouse Laura (1). Dès lors, on ne s'étonnera pas de retrouver dans les archives farnésiennes les lettres adressées personnellement à Masi par plusieurs personnages des Pays-Bas, après la mort d'Alexandre Farnèse (1592). Et pour confirmer ce que nous disions du transfert ou de la cession des archives, signalons que les lettres écrites par Masi au duc Ranuccio en 1592, 1593, 1594, des Pays-Bas, se rencontrent à la fois en original et en minute dans les *Carte Farnesiane*.

La même constatation est à faire pour les archives du secrétaire de Marguerite de Parme, Thomas Armenteros. Des lettres adressées personnellement à Armenteros par des ministres espagnols, par son frère Alonzo, et traitant d'affaires non-officielles, sont conservées parmi les papiers de Marguerite : pour la correspondance échangée en 1563 entre la gouvernante et son secrétaire, qui était alors en mission à la cour d'Espagne, on possède à la fois les originaux et les minutes des missives d'Armenteros (2). Ici, il est vrai, il s'agissait de secrets d'État. C'est pour ce dernier motif que Marguerite de Parme et Octave Farnèse réclamèrent sans doute l'instruction qu'ils confièrent à Armenteros lors de son départ pour la cour et où ils traitent de la revendication de leurs intérêts privés : l'original se conserve, en effet, parmi les papiers farnésiens (3).

Il n'est pas difficile non plus d'imaginer une explication

(1) *Inventaire* ci-après, n° 1274.

(2) *Inventaire* ci-après, n° 379.

(3) *Inventaire* ci-après, n° 227.

pour la présence, à Naples, de nombreuses lettres adressées par Charles-Quint au pape Paul III (1). Il suffit de rappeler ici que le cardinal Alexandre Farnèse fut vice-chancelier de l'Église romaine et que les secrétaires des papes recueillaient d'ordinaire les correspondances du pontife qui venait de mourir.

Des raisons d'un autre genre doivent être invoquées pour expliquer la conservation à Naples de lettres *originales* du duc d'Alençon adressées à son chambellan (2), de lettres *originales* de Guillaume d'Orange envoyées à La Noue (3), de lettres *originales* du commandeur Juan de Moreo, calomniant Farnèse auprès d'Idiaquez et de Philippe II (4), d'une lettre de Maurice de Nassau à M. de la Faldecque (5). Ces lettres doivent avoir été interceptées. On doit le supposer pour celles du duc d'Alençon ; celles de Guillaume d'Orange furent sans doute trouvées en possession de La Noue lorsque celui-ci fut fait prisonnier à Ingelmunster, en Flandre, en 1580 (6). Nous savons avec certitude que les lettres de Moreo furent interceptées par Henri de Navarre et renvoyées par celui-ci à Alexandre Farnèse, pour lui montrer comment les ministres espagnols le desservaient à la cour (7).

Quant aux lettres de Philippe II, datées du 3 mars 1579, destinées aux gouverneurs de province et aux principaux seigneurs des Pays-Bas pour annoncer la nomination de Marguerite de Parme en remplacement d'Alexandre Far-

(1) *Inventaire* ci-après, n^{os} 309, 310, 1835.

(2) *Inventaire* ci-après, n^o 757.

(3) *Inventaire* ci-après, n^o 758.

(4) *Inventaire* ci-après, n^o 1601.

(5) *Inventaire* ci-après, n^o 1329.

(6) Cf. P. FEA, *Alessandro Farnese*, p. 130-131.

(7) *Inventaire* ci-après, p. 355, n^o 2. — Voyez P. FEA, *op. cit.*, p. 446.

nèse, il n'est pas difficile non plus d'expliquer que les exemplaires *originaux* de ces missives se retrouvent parmi les papiers de Marguerite à Naples.

On se rappellera que, en 1581, Philippe II dut céder devant la volonté inébranlable d'Alexandre Farnèse, qui se refusait à partager le pouvoir avec sa mère et à se contenter du gouvernement militaire (1). Il en résulta que, si Marguerite resta aux Pays-Bas jusqu'en 1583, elle n'eut toutefois aucune autorité et elle ne put donc se servir des lettres que le roi lui avait confiées pour les seigneurs des Pays-Bas.

Il doit en être de même des lettres patentes, datées du 3 mars 1580 et adressées aux divers gouverneurs et conseils des Pays-Bas pour notifier la nomination de Marguerite comme gouvernante des Pays-Bas et de Bourgogne. Ces documents sont conservés à Naples en original et n'ont pas même été déscellés (2). On s'explique moins la présence aux archives farnésiennes de *minutes* de lettres de Pierre-Ernest de Mansfelt (3), d'une lettre originale de Philippe II adressée à Guillaume de Croy (4), de lettres de Charles de Mansfelt adressées à Philippe II et conservées en *original* (5), et d'autres documents présentant des caractères diplomatiques de ce genre.

2. *Les collections d'avvisi.* — Avant d'en finir avec ce point, nous devons encore dire un mot d'une certaine catégorie de documents, qui se trouvent nombreux aux

(1) Sur cette question, cf. FEA, *op. cit.*, p. 108 et suiv.

(2) *Inventaire* ci-après, n° 1901-1915.

(3) *Inventaire* ci-après, n° 616-617.

(4) *Inventaire* ci-après, n° 1058.

(5) *Inventaire* ci-après, n° 1401.

archives de Naples : ce sont les collections d'*avvisi*. On connaît ces pièces, qui contiennent souvent de fort intéressantes nouvelles, mais de valeur très inégale (1). La majorité des *avvisi* des archives farnésiennes proviennent de Carlo Stuerdo, agent du duc Octave Farnèse à Rome (2). Alexandre Farnèse en expédiait aussi à sa mère et au cardinal Farnèse, qui se montraient très friands de ces missives (3). Nous signalerons à part la riche collection d'*avvisi*, envoyés par Herman de Moesyembroucq à Marguerite de Parme et à Alexandre Farnèse, de 1582 à 1585 (4). Celles-ci intéressent particulièrement les Pays-Bas, tandis que ceux de Carlo Stuerdo sont utiles pour l'histoire de l'Europe.

3. *Caractère complet des archives farnésiennes.* — En dehors des documents que le duc Ranuccio I^{er} renvoya à Philippe II en 1595, et dont nous avons reproduit plus haut l'inventaire, les archives farnésiennes ont-elles subi des pertes considérables?

Nous pouvons répondre négativement pour le fonds des papiers d'Octave Farnèse et des agents diplomatiques des ducs de Parme des xvii^e et xviii^e siècles.

Quant aux archives de Marguerite de Parme, le contrôle semble facile à première vue. En effet, nous avons déjà

(1) Sur les *avvisi* voyez l'intéressante étude de Dom R. ANCEL, *Étude critique sur quelques recueils d'avvisi* dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, 1908, t. XXVIII, p. 115 et suiv., et notre article : *Les sources de l'histoire nationale conservées à l'étranger dans les archives privées*, dans les BCRH, 1909, t. LXXVIII, p. 45-102.

(2) *Inventaire* ci-après, n^{os} 143, 147, 158, 163, 181, 189, 193, 199, 320, 1400, 1402, 1403.

(3) *Inventaire* ci-après, n^{os} 320, 1402.

(4) *Inventaire* ci-après, n^{os} 802, 803, 1532, 1553.

rappelé plus haut les inventaires des papiers de Marguerite, dressés en 1586 et que l'un de nous a récemment publiés dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (1). Cependant il est difficile de confronter les données de ces inventaires avec les documents actuellement conservés à Naples et à Parme et d'identifier les catégories de pièces signalées par les inventaires de 1586. Les indications fournies par ceux-ci sont trop vagues pour fournir des éléments de comparaison appréciables. Il est vrai qu'ils donnent le nombre des lettres et des documents de toute sorte qui constituaient l'héritage littéraire de l'ancienne gouvernante, mais l'on comprendra facilement que rien que parcourir les 1,850 fasci de Naples et les 3,500 liasses de Parme pour y retrouver, numériquement parlant, les pièces des inventaires cités, serait un travail énorme et aléatoire, pour ne pas dire impossible.

On peut toutefois donner un jugement d'ensemble. Nous ne suivrons point Gachard lorsqu'il dit que, à Naples, « on a les archives de Marguerite de Parme toutes entières ». Il suffira de remarquer à ce sujet que Gachard n'avait point vu le *Carteggio farnesiano* de Parme. Cependant, nous croyons pouvoir affirmer que, en majeure partie, les documents signalés dans les inventaires des papiers de Marguerite de 1586 se trouvent encore de nos jours, tant dans les *Carte farnesiane* de Naples que dans le *Carteggio farnesiano* de Parme.

De même, les archives d'Alexandre Farnèse et de son oncle le cardinal doivent être représentées dans ces deux dépôts dans un état relativement complet. C'est à Naples

(1) Tome LXXVI (1907), p. 61 et suiv.

(2) *Les archives farnésiennes*, loc. cit., p. 253.

que les papiers importants du duc de Parme sont en majorité, alors que la portion la plus considérable de ceux du cardinal se trouve à Parme (1).

Cependant, il y a encore des papiers farnésiens en circulation ou disséminés dans divers dépôts. Nous rappellerons ici que, vers 1870, les archives de l'État à Naples en ont acquis cinq nouvelles fardes (2) et qu'il en existe encore aux archives du Vatican, dans divers fonds, parmi lesquels nous signalerons spécialement celui des *Carte Farnesiane* et les *archives Borghèse* (3).

En particulier mentionnons, à propos des archives du cardinal Alexandre, les papiers qui sont encore actuellement en possession de la famille Politi-Zambeccari, à Parme, et quelques fascicules ou petits registres que nous avons eu l'occasion de voir à la bibliothèque nationale de Naples (4).

Ces indications peuvent suffire : nous n'avons pas l'intention de dresser ici une liste des fragments des archives farnésiennes (5), d'autant plus qu'au point de vue de l'histoire des Pays-Bas ces épaves auront rarement quelque importance.

(1) Notamment dans le carteggio intitulé *Roma*, dans la section *Paesi Esteri*.

(2) A. CAUCHE, *Les archives farnésiennes à Naples*, dans les BCRH, 4^e série, t. XVII (1890), p. 85, n. 1.

(3) Cf. A. CAUCHE, *Mission aux archives vaticanes*, p. 30 et suiv.; G. BROM, *Archivalia in Italië belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*. Eerste deel : *Rome-Vatikaansch Archief*. Tweede stuk, p. 892 et suiv.; 969-974, La Haye, 1909 ; LE MÈME, *Guide aux Archives du Vatican*, p. 93-94. Rome, 1910.

(4) Signalons, entre autres, le manuscrit V. F. 40 (*Farnesii Alexandri Epistolae*). Ces lettres n'intéressent toutefois pas les Pays-Bas.

(5) Cf. notre article *Les sources de l'histoire nationale conservées à l'étranger dans les archives privées*, dans les BCRH., 1909, t. LXXVIII, p. 45 svv.

4. *Correspondances chiffrées.* — A tous les avantages que nous avons signalés, la collection des archives farnésiennes de Naples en ajoute un autre qui fera ressortir leur importance au point de vue historique. La plupart des correspondances conservées à Naples, et en tout cas les catégories les plus volumineuses et les plus importantes, sont constituées par de véritables documents diplomatiques, à caractère secret, et fort souvent *chiffrés*. Citons en particulier la correspondance d'Alexandre Farnèse avec sa mère (1), celle de Marguerite de Parme avec son secrétaire Thomas Armenteros (2), celle de Marguerite de Parme avec son mari Octave Farnèse, les lettres adressées par Alexandre Farnèse à Philippe II et celles envoyées à Alexandre par le cardinal de Granvelle. Lorsque les documents nous sont conservés en original, généralement le déchiffré l'accompagne ou il est inscrit au-dessus des passages chiffrés. Fort souvent, les minutes des lettres de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse portent en marge des principaux passages l'indication : « à mettre en chiffres, cifra ». Quelquefois la clef de la correspondance chiffrée est conservée dans le fascio même, comme c'est le cas pour les lettres écrites par Alexandre Farnèse à sa mère en 1578-1579 (3) et pour celles adressées à Farnèse par le légat de France, M^{re} Jérôme Agocchi, en 1591-1592 (4). Signalons enfin que le fascio 397 est constitué entièrement par des tableaux, donnant la clef d'un grand nombre de correspondances chiffrées.

(1) Fascio 1624.

(2) Fascio 1625.

(3) Fascio 1624.

(4) Fascio 187. — Cf. *Inventaire* ci-après, n° 113.

5. *Correspondances en espagnol et en italien.* — Comme la plupart de ces correspondances diplomatiques présentent un caractère secret ou intime, la langue de ces lettres est l'espagnol ou l'italien. La correspondance de Marguerite de Parme avec son fils Alexandre est entièrement en italien ; celle du cardinal de Granvelle en espagnol ou en italien, celle de Thomas Armenteros en espagnol, et les lettres adressées par Alexandre Farnèse à Philippe II sont rédigées en espagnol. Si l'on se rappelle que, pour la période antérieure aux archiducs, les archives générales du royaume à Bruxelles ne présentent pas ou guère de correspondance en italien ou en espagnol, ce qui est vrai surtout pour les lettres des gouverneurs généraux, si l'on se rappelle aussi que la correspondance en langue française passait par l'Audience et ne pouvait donc traiter des secrets de la diplomatie, on saisira du coup quel appoint précieux les correspondances diplomatiques conservées à Naples apportent à l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle.

III

ORGANISATION ACTUELLE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES A NAPLES.

1. *Classification matérielle.* — Avant de montrer d'une façon plus précise tout le profit que l'histoire des Pays-Bas peut tirer des archives farnésiennes, nous devons décrire sommairement leur état d'organisation actuelle à l'*Archivio di Stato* de Naples (1).

(1) Voyez N. BARONE, *Notizie risguardanti l'Archivio Farnesiano ora conservato nell'archivio di Stato in Napoli* (Naples, 1898) et notre article *Les archives farnésiennes...*, *loc. cit.*, p. 494-500.

L'on sait que les archives de l'État à Naples, à côté de documents fort intéressants pour l'histoire d'Italie, et une collection inestimable de diplômes grecs, se distinguent surtout par deux collections de grande valeur : les *archives angevines* et les *archives farnésiennes* (1).

Ces dernières forment la *tavola XIV* de la *prima sezione* du *secondo ufficio* des archives (2). Ils sont composés de 1,850 *fasci* ou liasses, de 19 cartons de documents sur parchemin et de 19 registres. Deux grandes divisions président à leur ensemble : 1° les *cartacei* ou documents sur papier; 2° les *pergamene* ou documents sur parchemin. La première section est subdivisée en *fasci non-autografi* et *fasci autografi*. Plus d'une fois déjà nous avons eu l'occasion de signaler combien cette distinction est arbitraire (3). Il suffit de jeter un coup d'œil sur notre inventaire — où nous avons respecté cette division — pour constater que la première section (*non-autografi*) renferme plus d'autographes que la seconde.

Depuis 1895 on a commencé à ordonner les documents sur papier, qui étaient dans un état lamentable.

Ces documents ont toujours été réunis en grosses liasses, comprenant chacune en moyenne deux cents à trois cents documents, pressés entre deux cartons, dont le supérieur porte au plat une étiquette : *Farnesiane, fascio*.... [numéro]. Au cours de la récente révision on a introduit des *incartamenti* ou *fascicoli* — subdivision de la liasse —,

(1) LANGLOIS et STEIN, *op. cit.*, *loc. cit.*

(2) Voyez TRINCHERA, *Degli archivi napolitani*. Naples, 1872.

(3) A. CAUCHIE, *Épisodes de l'histoire religieuse de la ville d'Anvers durant le second semestre de l'année 1566. Correspondance de Daniel de Bomalès avec François di Marchi*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2^e série, t. VII (1892), p. 20.

où les papiers datant d'une même année, émanant du même expéditeur ou destinés au même personnage sont enveloppés d'un feuillet de garde, et classés soit par époque soit par personnage; dans ce dernier cas on suit l'ordre alphabétique.

L'ordonnance systématique est finie pour les sections suivantes : *Roma*; *Spagna*; *Milano*; *Fiandra e Spagna*; *Parma e Spagna*; *Parma e Toscana*; *Genova, Siena, Toscana*; *Vienna*; *Venezia, Lione, Alta Italia, Boemia, Portogallo*; *Francia*; *Londra, Parma*. Elle est presque terminée pour la section *Napoli*. On le voit, la rubrique *Fiandra* reste encore en souffrance. Nous reparlerons de suite de ces diverses sections (1).

En même temps qu'on entreprit l'ordonnance des *cartacci*, le personnel des archives se mit à arranger la section des *pergamene*, des documents sur parchemin. On les a reliés d'une façon remarquablement pratique et classés par matières : *Diplomi*; *Atti di curia ecclesiastica*; *Bolle e brevi pontifici*; *Atti vescovili*; *Atti di protonotari apostolici*; *Atti di notari pontifici*.

Voilà pour l'organisation matérielle des archives farnésiennes. Il nous reste à parler de leur division idéologique et des divers inventaires qui en existent.

(1) En voici d'ailleurs le relevé : *Spagna, Milano, Fiandra e Spagna, Parma e Spagna, Parma e Toscana, Genova, Siena, Toscana, Vienna, Venezia, Lione, Alta Italia, Boemia, Portogallo, Francia, Londra, Parma, Roma, Parma e Roma, Castro e Piacenza, Castro e Ronciglione, Orvieto, Napoli, Inventarii, Istrumenti, Testamenti, Matrimonii, Generalità, Cose varie, Sicilia, Olanda, Moscovia, Aquila, Allamura, Allodiali, Benevento e Pontecorvo, Fiandria, Roma², Vienna³, Spagna², Piacenza, Parma², Vienna³, Germania, Parma³, Roma e Parma, Castro, Pergamene, Autografi, Registri varii.*

2. *Inventaires manuscrits.* — Nous avons dit plus haut qu'un bibliothécaire du roi Ferdinand IV de Bourbon avait mis un certain ordre dans les archives farnésiennes, qu'il en avait formé de grosses liasses et les avait distribuées par armoires selon les pays ou les affaires qu'elles concernaient. Ces papiers étaient rubriqués : *Spagna, Francia, Roma, etc.* C'est dans cet état que les trouva Gachard. Lorsque, un mois après la visite de celui-ci, on opéra le transfert des archives du palais royal à l'*Archivio di Stato*, le 13 mai 1868, il fut décidé d'en dresser un inventaire « d'après les notes de M. Rossi sur les fascicules respectifs » (1). C'est dire que l'on conserva la division par pays et par objet.

Cet inventaire de 1868 existe encore aujourd'hui (2). Il a servi de modèle à l'*inventaire général* des archives farnésiennes dont on se sert actuellement et qui n'en est, à peu de changements près, que la copie.

D'après cet inventaire général, la section des *cartacei* — la seule dont s'occupe cet inventaire — comprend la subdivision en *non-autografi* et *autografi*. La première de celles-ci reflète encore la vieille division de Rossi, par pays : *Spagna, Milano, Fiandra, etc.*

(1) « Queste [carte farnesiane] non avevano alcuno inventario e per compilarsene uno si è tenuto conto delle epigrafi che, scritte dal defunto chiarissimo Monsignor Rossi, trovavansi su ciascuno fascicolo. L'esame accurato di tutte le scritture farnesiane essendo opera lunghissima, di commune accordo si stabilì disporre quelle carte solo per ordine di corrispondenza e di anni, trascrivendo in apposito elenco le epigrafi sovradette, facendo special menzione del numero degli autografi e delle pergamene. » — *Verbale relativo alla consegna di tutte le carte componenti l'archivio farnesiano*, inscrit à la fin de l'inventaire de 1868.

(2) Il est intitulé : *Consegna delle carte farnesiane e degli affari esteri*, et porte au dos la cote 3.-43.

Il importe toutefois de remarquer qu'au point de vue pratique, ces divisions géographiques des *Carte Farnesiane* n'ont que peu d'importance. En effet, chaque section géographique n'a pas de numéros spéciaux à elle, mais tous les *fasci* sont classés dans l'ordre progressif des numéros, sans tenir compte de l'ordre géographique. Ainsi la section *Milano* finit au fascio 74; le fascio 75 appartient à celle de *Fiandra*. Pour ce motif nous ne nous sommes pas préoccupés de ces divisions dans notre inventaire.

Il est vrai que l'on a tenu compte de ce classement dans la confection des *inventaires particuliers manuscrits*.

Il existe en effet, à côté de l'*inventaire général*, des inventaires particuliers, dont la rédaction a marché de pair avec l'ordonnance nouvelle des documents depuis 1895.

Nous avons longuement décrit ces inventaires dans notre article : *Les Archives Farnésiennes de Naples au point de vue des Pays-Bas* ⁽¹⁾, présenté au congrès de Gand en 1907. Il suffira donc de les énumérer et d'en compléter ⁽²⁾ la liste : 1° Inventaire de la section *Spagna* (fasci 1-66; 1735-1738), dû au D^r L. Volpicella; 2° Inventaire des sections *Milano* (fasci 67-74), *Fiandra e Spagna* (fasci 75-76), *Parma e Spagna* (fasci 77-88), dû au même; 3° Inventaire de la section *Parma e Toscana* (fasci 85-99), dû à Th. Gaeta; 4° inventaire des sections *Genova, Siena, Toscana* (fasci 100-127), dû au même; 5° Inventaire de la section *Vienna* (128-161; 1735-1736), dû à S. de Crescenzo; 6° Inventaire des sections *Venezia, Lione, Alta Italia, Boemia, Portogallo* (fasci 162-184), dû au D^r L. Volpicella; 7° Inventaire

(1) *Loc. cit.*, p. 496-499.

(2) En effet, la liste de notre article n'est pas complète.

de la section *Francia* (fasci 185-235), dû à Th. Gaeta; 8° Inventaire de la section *Londra* (fasci 236-247), dû au même; 9° Trois inventaires de la section *Parma* (fasci 248-384), dus au Dr L. Volpicella; 10° Inventaire de la section *Roma* (fasci 687-777); 11° Inventaire des fasci 1473-1481 (*Allodiali*); 12° Inventaire des sections *Sicilia* (fasci 1441-1443), *Olanda* (fascio 1444), *Moscovia* (fascio 1445), *Napoli* ⁽¹⁾ (fasci 956-957), *Piacenza* (fasci 1743-1747), *Germania* (fasci 1757-1758): cet inventaire finit par le relevé des documents du fascio 1793; 13° Inventaire des documents rubriqués *Ordine Costantiniano* (fasci 1356-1399), dû à N. Barone; 14° Inventaire du fascio 1736, dû à L. Volpicella. Nous avons déjà eu l'occasion et le plaisir de signaler la perfection de ces inventaires, surtout des neuf premiers et du treizième, et l'extrême serviabilité avec laquelle on les communique aux travailleurs.

On voit que l'inventorisation systématique en est arrivée au fascio 385: les inventaires cités en effet sous les numéros 10-12 sont plus anciens et rendent moins de services; ils sont antérieurs à la réordination de 1895. Il faudra encore attendre longtemps avant de voir commencer l'inventaire systématique de *Fiandra*, dont le premier fascio porte le numéro 1622. Nous ne croyons donc pas avoir fait œuvre inutile en présentant dès maintenant notre inventaire aux historiens belges, d'autant plus que tous les inventaires existants ne sont qu'à l'état de manuscrit.

Quant aux *Pergamene*, il existe aussi des inventaires

(1) Cet inventaire est sommaire et incomplet. M. F. Nicolini en prépare un nouveau pour la section *Napoli*, qui sera très étendu.

très bien faits pour les *Diplomi*, les *Brevi pontifici* et les *Atti notarili*. Nous les avons sommairement décrits dans notre article déjà cité (1); inutile donc d'y revenir.

IV

IMPORTANCE HISTORIQUE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES EN GÉNÉRAL.

De tout ce qui précède ressort à l'évidence la grande importance historique des archives farnésiennes de Naples. L'ancien directeur de ce dépôt, M. Trinchera, constatait déjà en 1872 « que c'est en vain qu'on rechercherait de pareils documents dans les archives de la Belgique, de l'Espagne, de Vienné, de La Haye » (2). Cette affirmation garde toute sa valeur.

1. *Importance des documents en espagnol et en italien.* — En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les archives de Belgique ne conservent que la correspondance française de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse avec le roi (3). C'était celle qui passait par l'Audience, et encore n'est-elle

(1) *Loc. cit.*, p. 494.

(2) *Degli archivi napolitani*, p. 86.

(3) C'est des archives générales du Royaume à Bruxelles que Gachard a tiré la publication des *Lettres de Marguerite d'Autriche* (in-4° de la Commission royale d'Histoire, 3 vol., Bruxelles, 1867-1881) et les documents publiés sous le titre *Correspondance d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, avec Philippe II, première partie : 1578-1579*, dans les BCHH, 2^e série, t. IV, p. 359 et suiv. — Quant à la publi-

pas complète malgré les diverses restitutions autrichiennes.

Aussi, lors de sa visite aux archives de Simancas, Gachard fut étonné de découvrir la correspondance espagnole, « car », dit-il, « il n'existe dans nos archives aucune trace d'une correspondance en espagnol, au moins jusqu'au gouvernement de l'archiduc Albert » (1).

Les archives farnésiennes de Naples nous fournissent donc un appoint considérable dans la correspondance intime d'Alexandre et de sa mère, du cardinal de Granvelle, etc., écrite en italien et en espagnol. Et les *Carte farnesiane* ont cette supériorité sur les correspondances officielles de Simancas (2) qu'elles nous révèlent les pensées les plus intimes de la gouvernante Marguerite de Parme et de son fils Alexandre. Ajoutez-y que les correspondances des *Carte farnesiane* présentent fort souvent un tout complet, où les lettres se suivent dans une série chronologique presque ininterrompue. Ainsi, prenons par exemple l'importante correspondance de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse. Voici comment elle se répartit pour les années les plus intéressantes au point de vue historique :

cation du BARON DE REIFFENBERG, *Correspondance de Marguerite d'Autriche* (Bruxelles, 1842), elle est tirée du manuscrit 5089 (II, 1374) de la bibliothèque royale de Bruxelles (Cf. VAN DEN GREYN, *Catalogue des manuscrits, etc.*, t. VII, p. 450, Bruxelles, 1907). — Nous ne pouvons omettre de signaler que les manuscrits 5154 (II, 3063) et 5155 (II, 3334) de la bibliothèque royale de Bruxelles contiennent des lettres italiennes adressées à et émanées de Marguerite de Parme et Alexandre Farnèse (cf. VAN DEN GREYN, *op. cit.*, p. 359-360).

(1) *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. XVII.

(2) Cf. A. RODRIGUEZ-VILLA, *Correspondencia de Alejandro Farnesio, duque de Parma*, dans la *Revista de archivos, bibliothecos y museos*, t. IX (1883).

Lettres d'Alexandre Farnèse à Marguerite de Parme

ANNÉES.	FASCI.
1576 — 1577	1624
1577 — 1578	1624, 1659
1578 — 1579	553, 1665
1580	403, 1635, 1640, 1667
1580 — 1581	1672, 1766
1582	1635, 1682, 1688, 1715
1583	1672, 1700
[1578] — 1584	1635
[1560] — 1586	1764

Lettres de Marguerite de Parme à Alexandre Farnèse

ANNÉES.	FASCI.
1576 — 1577	77, 403, 1622
1578 — 1579	553, 1764
1580	1667, 1764, 1766
1581	1766
1582	1682, 1688
1583 — 1586	1764

Il est, de plus, intéressant de noter que pour les années 1580 et 1581 la correspondance entre la mère et le fils est presque complètement conservée dans un seul fascio, le n° 1766 (1). Se suivent dans un ordre chronologique parfait les correspondances de M^{me} d'Aremberg, du comte de Champlite, gouverneur de Bourgogne, du conseiller d'Assonville, du colonel Verdugo, de Charles de Mansfelt, de

(1) Cf. *Inventaire* ci-après, n° 4834.

Mondragon, etc., comme on peut le constater en parcourant notre inventaire.

2. *Importance des documents chiffrés.* — Nous avons insisté aussi sur le fait que beaucoup de ces correspondances sont chiffrées. Et, encore une fois, l'on n'ignore pas que les documents de ce genre sont bien loin d'être abondants dans le fonds des *Papiers d'État et d'Audience* aux archives du royaume à Bruxelles. C'est un truisme de dire que c'est dans les dépêches chiffrées échangées par Alexandre Farnèse, Marguerite de Parme, Philippe II, Granvelle, le cardinal Farnèse, qu'on doit chercher les secrets de la politique. Mais on verra la signification concrète de cette remarque dans un exemple que nous avons déjà produit ailleurs.

Le 5 mars 1578, Alexandre Farnèse adresse à sa mère, Marguerite de Parme, deux lettres sur la prise de Sichem, le sac de la ville et le massacre de la garnison par les troupes espagnoles. Dans l'une, écrite en clair, Alexandre légitime cette cruauté en déclarant que les soldats de Sichem étaient de ceux qui, faits prisonniers à Gembloux, avaient été libérés sur la parole jurée qu'ils ne serviraient plus contre Philippe II (1).

Or, dans la seconde lettre, *chiffrée*, Farnèse déclare

(1) Voici la traduction du passage de cette lettre, qui est en italien : « Alors ils résolurent de se rendre à merci. Mais, *par suite des ordres oraux et d'une lettre (dont je vous envoie copie) de don Juan*, je fus forcé de les châtier à mérite, pour avoir été les premiers qui avaient attendu l'assaut (pour se rendre). J'ordonnai de pendre les chefs, et les autres soldats, qui avaient brisé leur parole après Gembloux, furent mis à mort pendant la nuit. » ARCHIVIO DI STATO A NAPLES, *Carte farnesiane*, fascio 1624. Lettre d'Al. Farnèse à sa mère, Jodoigne, 5 mars 1578.

confidemment à sa mère que Don Juan ne veut aux Pays-Bas personne qui puisse prendre sa place et que c'est pour rendre Alexandre odieux aux populations qu'il lui a ordonné d'agir avec cette extrême rigueur ⁽¹⁾.

De plus, les correspondances du gouverneur général conservées dans les *Carte Farnesiane* sont adressées à la fois à son père Octave, à sa mère, à son oncle le cardinal Alexandre, à propos des mêmes événements. Pour la compréhension exacte de ces derniers, la comparaison des diverses versions est intéressante.

3. *Importance de la conservation des minutes de certains documents.* — Tout aussi remarquable est la circonstance que nous possédons souvent à la fois les minutes et les originaux d'une même correspondance. Il en est ainsi des lettres écrites par Armenteros en 1563 pendant sa mission à la cour d'Espagne ⁽²⁾.

Le fascio 1625 des *Carte Farnesiane* contient les *minutes* des lettres que Thomas Armenteros écrivit à Gonzalès Perez en 1565-1566 ⁽³⁾. Les originaux se trouvent à Simancas et c'est d'après ceux-ci que Gachard a fait l'analyse de ces lettres dans la *Correspondance de Philippe II* ⁽⁴⁾. Mais, chose intéressante, les minutes de Naples contiennent des pas-

(1) « Je dois vous avertir plus amplement de l'humeur de Don Juan et des sentiments de ce pays. Je constate que Don Juan est avide de guerre et très passionné dans les affaires d'ici. Il craint qu'on ne le déplace, qu'on ne lui fasse concurrence. Pour me faire perdre l'affection que me témoignent les gens du pays, et pour diminuer celle qu'on a toujours portée à Votre Altesse, il a ordonné le sac de Siche... » *Carte farnesiane*, fascio 1624 (*chiffre*).

(2) Fascio 1625.

(3) *Inventaire* ci-après, n° 381.

(4) Tome I, p. 343, 352, 354, 355, 364, 366, 367, 370, 390, 391.

sages qui ont été barrés par Armenteros dans la minute. Pour convaincre le lecteur de l'intérêt de ces lignes, nous en donnons quelques exemples.

Ainsi, le 6 janvier 1566, Armenteros adressa une lettre à Gonzales Perez. La minute, rédigée en espagnol, portait un passage qu'Armenteros a retranché et qui contient les réflexions suivantes : « C'est un poids intolérable, pour dire la vérité, que d'aller à ces conseils d'où l'on ne sort qu'à trois ou quatre heures de la nuit et souvent au matin, et de s'occuper des finances, des audiences, des réponses, des doléances continuelles des États. Et dire que tout cela ne suffit point pour contenter tout le monde et faire ce que la nécessité commande et obtempérer aux besoins non seulement du roi, mais aussi de toutes les villes des Pays-Bas, et il faut bien autre chose pour contenter ou du moins calmer les seigneurs et les gens de guerre qui souffrent et disent à l'envi qu'ils se sont ruinés au service de l'Empereur, de glorieuse mémoire, et de Sa Majesté et qu'ils n'ont pas été remboursés. Et pas moyen d'y remédier! ».

L'original de cette lettre est datée du 11 janvier, tandis que la minute est datée du 6. Le secrétaire, après avoir barré les considérations personnelles qui la terminaient, s'est décidé quand même à les reprendre dans l'original expédié cinq jours plus tard.

Plus intéressante est la minute de la lettre écrite le 20 août 1565 à Perez par Armenteros. Cette minute est écrite de la main d'Alonzo, frère de Thomas Armenteros. Elle contient le passage que voici : « Un soldat du château de Gand, bourguignon, qui était ivre — *in vino veritas* — a dit à un Espagnol que si les seigneurs se tenaient tranquilles tout irait bien, car ce sont eux qui excitent les

esprits de beaucoup de gens. Ils veulent un autre souverain et ne se préoccupent que d'eux-mêmes. » En marge de ce passage, Thomas a écrit de sa main : « Cela, je ne le crois pas qu'ils aient ce désir, à moins qu'ils ne veuillent être sujets de personne, car ils ne peuvent ignorer qu'il n'y a pas de vassal au monde qui ait un roi comme le leur, de sorte que leur désir ne peut être que celui d'avoir plus de sécurité matérielle et plus de liberté pour leur conscience » (1).

Puis Alonzo, parlant de M. de la Trouillière, châtelain de Gand, l'« âme damnée » du comte d'Egmont, écrit : « Il dit notamment *quando se viene a coronar el emperador moderno aqui en Aquisgrana, desea que se havian de tratar grandes y muy importantes cosas en aquella coronacion, queriendo inferir que se avia de llevar de passada todos estos estados y otras cosas enderezados a esta fin* ». Or, Thomas Armenteros a barré ce passage et l'a remplacé par l'expression : « disant des choses scandaleuses ». Enfin, Alonzo avait écrit au début de la minute : « J'apprends que les soldats qui sont en garnison ici commencent à dire que, avant le départ de Granvelle, ces seigneurs rejetaient sur le cardinal la faute de l'absence de solde, leur disant qu'ils ne devaient donc pas s'émouvoir de ce départ, vu que les affaires allaient marcher autrement bien. Maintenant, les soldats disent qu'ils sont encore plus mal payés, et ils ne donneront plus tant de crédit à Egmont et les États de Flandre ne le vénèrent plus comme auparavant et qu'on se passerait de lui dans la

(1) « Esto no lo creo yo que ellos lo desean, sino fuese para no ser sujetos a nadie, porque no son tan ygnorantes de... deconocer que no ay vasallo en el mundo que tengan tal Rey como ellos, de manera que lo que desean no es sino maior seguridad para sus bienes y mayor libertad para sus conciencias. »

concession des aides anciens et que les États l'arrangeraient entre eux. » Thomas Armenteros a barré tout ce passage et écrit en marge : *contradiction*. Et il ajoute ce post-scriptum autographe : « Vous ne devez pas trop vous préoccuper de ces dires, car la chose est connue, et malgré les déclarations du soldat ivre, ce qui est de plus sûr, c'est ce que j'ai écrit en marge de ce passage ⁽¹⁾. L'autorité de ces seigneurs n'est pas si grande. Mais chercher un remède ne rime à rien, parce qu'aujourd'hui les seigneurs ne parleront pas comme hier et demain ils auront encore changé d'avis. Ce qui est fixe chez eux, ce sont les idées que j'ai écrites en marge de cette lettre. »

Or, ces curieux renseignements ne se retrouvent pas dans l'original ⁽²⁾. Dès lors, on peut entrevoir l'intérêt des archives farnésiennes du fait qu'elles conservent parfois des minutes plus intéressantes que les originaux.

Enfin, nous devons insister sur un dernier avantage des *Carte Farnesiane*.

4. *Lacunes de l'information historique comblées par les archives farnésiennes.* — Les archives farnésiennes comblent heureusement certaines lacunes de notre documentation sur le xvi^e siècle. En effet, si le fonds des papiers de Marguerite de Parme est important avant tout pour les époques du gouvernement de la duchesse aux Pays-Bas, il n'en est pas moins intéressant pour les années qu'elle réside en Italie. En effet, ces années coïncident avec l'administration de Don Luis de Requesens et de Don Juan. Or, nous avons

(1) Notamment « que les seigneurs veulent surtout la sécurité matérielle et la liberté de conscience ».

(2) Voyez *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 367.

vu plus haut que les archives du grand commandeur de Castille et celles du fils naturel de Charles-Quint sont les moins bien conservées : elles ont été en partie détruites par Philippe II et une grande partie en est perdue.

Précisément à l'époque du gouvernement de ces deux personnages, beaucoup d'amis de Marguerite de Parme, restés aux Pays-Bas, soit naturels de « par deça », soit italiens, lui adressent sur les calamités du pays des lettres fort intéressantes et la tiennent relativement bien au courant de ce qui se passe. Ainsi le fonds des papiers de Marguerite de Parme contient des séries de lettres de la princesse d'AreMBERG, du conseiller d'ASSONVILLE, du bourgmestre de Bruxelles, Maximilien de SERRAEDTS, de Pierre-Ernest de MANSFELT, du seigneur de Sweveghem, François de HALEWIJN, etc., correspondances intéressantes pour l'époque de Requesens et de Don Juan.

Cette dernière nous est fort bien décrite par les lettres d'Alexandre Farnèse lui-même, adressées à sa mère en 1577-1578, et conservées parmi ses papiers (1). Il en résulte que nous avons ici des renseignements appréciables sur une époque dont les archives principales sont en grande partie perdues. Et les lettres écrites par Farnèse à sa mère en 1577-1578 servent de précieux contrôle pour les quelques missives qui nous restent de Don Juan et où celui-ci se pose, trop souvent à tort, en victime (2).

(1) *Carte farnesiana*, fascio 1624.

(2) C'est pour n'avoir utilisé que les lettres de Don Juan lui-même — tirées des archives farnésiennes — que GACHARD, dans son étude *Don Juan d'Autriche. Études historiques*. 3^e étude: *Don Juan et Marguerite* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XXVII (1869), 2, p. 21 et suiv.), nous trace du gouverneur un portrait inexact parce que trop unilatéral. — GOSSART (*La*

Ce serait peut-être ici la place de nous étendre en particulier sur le grand intérêt des papiers de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse pour la révolution des Pays-Bas au xvi^e siècle si nous ne devions consacrer un chapitre spécial à cet exposé. Nous traiterons d'abord de l'importance des autres fonds des *Carte Farnesiane* pour l'histoire de notre pays et l'histoire européenne en général.

5. *Intérêt des archives particulières des Farnèse.* — Dans le fonds des archives de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse, que nous avons principalement considérés jusqu'ici au point de vue des Pays-Bas, se trouvent une multitude de documents qui concernent spécifiquement les intérêts privés de la famille Farnèse, et notamment la question de la restitution du château de Plaisance à Octave Farnèse, le mariage d'Alexandre Farnèse, les droits de Ranuccio, fils d'Alexandre, à la couronne de Portugal, la nomination de Duarte Farnèse comme cardinal, la candidature du cardinal Alexandre Farnèse au trône pontifical.

Or, ces questions ne sont pas sans importance pour l'histoire même des Pays-Bas. Ainsi nous verrons plus loin que la revendication du château de Plaisance joua un rôle important dans la conduite de Marguerite de Parme comme gouvernante des Pays-Bas, de même que le mariage de son fils Alexandre.

Pendant son gouvernement, Alexandre Farnèse se préoccupe très souvent des droits de son fils à la couronne

domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II, p. 44 et suiv., Bruxelles, 1906) a mieux typé le vainqueur de Lépante, peut-être avec quelque exagération en sens contraire.

de Portugal. cette question, toutefois, a eu moins d'influence pour la conduite des Farnèse aux Pays-Bas (1) que celles du château de Plaisance et du mariage d'Alexandre.

Les lettres qui traitent des intérêts de famille ont en tout cas une grande utilité pour l'historien belge, parce qu'elles lui expliquent une foule d'allusions qui sont insérées dans les lettres farnésiennes intéressant la Flandre (2). Elles lui montrent de plus l'importance du rôle que la famille Farnèse a joué dans l'histoire et l'engagent à envisager la révolution des Pays-Bas sous un angle plus large que celui de l'histoire nationale proprement dite (3).

Enfin, nous devons consacrer quelques mots au fonds des *Carte Farnesiane* constitué par les correspondances diplomatiques des ducs de Parme de la maison Farnèse du xvii^e et du xviii^e siècle. Il est évident que ces documents sont de beaucoup moins importants pour l'histoire des Pays-Bas que les papiers de Marguerite de Parme et d'Alexandre Farnèse.

Ici nous n'avons plus les impressions, les confidences des acteurs mêmes du grand drame que fut la révolution des Pays-Bas au xvi^e siècle. Nous retombons dans le domaine des sources de seconde main, des sources secondaires.

(1) Elle a eu au contraire une importance notable pour la position prise par Philippe II vis-à-vis de la candidature du cardinal Alexandre Farnèse au trône pontifical en 1579-1581. — Cf. P. HERBE, *Papsttum und Papstwahl im Zeitalter Philipps II*, p. 266-274, Leipzig, 1907. — Voyez aussi CH. DE LA RONCIÈRE, *Le secret de la reine et la succession de Portugal (1580-1585)*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1898, t. XXII, p. 481-515.

(2) C'est notamment le cas pour les lettres écrites par Alexandre Farnèse à sa famille en 1579, à l'époque de la négociation avec les Wallons.

(3) C'est cette conception qui fait le grand mérite des deux livres de M. GOSSART, *L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection* (Bruxelles, 1905) et *La domination espagnole...*, *op. cit.*

Les rapports des agents diplomatiques des ducs de Parme à Paris, à Londres, à Madrid, à Vienne, ne nous décrivent que le côté extérieur de la lutte qui agite nos provinces aux xvii^e et xviii^e siècles : c'est de l'histoire-bataille, la description des choes formidables entre les armées espagnoles et celles de Louis XIV (1), et si, au xviii^e siècle, nous en revenons aux événements diplomatiques à propos du congrès d'Utrecht, du traité de la Barrière, de la Compagnie d'Ostende, ces rapports ne relatent que les on dit, les bruits divers et souvent contradictoires qui circulent dans les milieux de cour et d'ambassade, les potins d'anti-chambre, les rumeurs publiques.

Si donc, par leur étendue et leur succession chronologique parfaite, les relations des ambassadeurs parmesans se rapprochent plus ou moins des célèbres relations des ambassadeurs vénitiens, si même, à cause de l'esprit d'observation très aigu de ces agents, elles sont en certains points aussi précieuses que les relations vénitiennes, elles sont moins utiles que ces dernières parce qu'elles s'occupent avant tout des intérêts *privés* des ducs de Parme.

Pour les Pays-Bas elles sont intéressantes comme collections d'*avvisi*, et aussi parce qu'elles reflètent la situation de nos provinces dans la diplomatie européenne, mais c'est surtout, nous le répétons, au point de vue des opérations militaires qu'elles sont d'un appoint appréciable pour l'historien belge. Pour le moment, il ne sera pas inutile de signaler brièvement ce qu'elles peuvent offrir pour

(1) Elles traitent du même sujet que celui dont s'est occupé M. H. LONCHAY dans son étude *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700)* (Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique, t. LIV). Bruxelles, 1896.

l'histoire *européenne* en général : elles sont à peu près inconnues et l'occasion, qui s'offre ici, d'en parler nous paraît propice. Nous le ferons d'ailleurs le plus brièvement possible.

A. — LES RELATIONS DES AMBASSADEURS PARMESANS A MADRID.

Nous avons signalé plus haut les noms des divers ambassadeurs et indiqué les ducs de Parme au service desquels ils étaient : nous ne nous occupons ici que de l'objet de leur correspondance.

Ces relations envoyées de Madrid nous fournissent de nombreux détails sur la mort de Clément VIII, l'élection et la mort de Léon XI, l'élection de Paul V (1605), les difficultés qui surgirent à propos de la succession de Christophe Colomb (1). En 1614, les relations nous parlent de la rupture des relations diplomatiques entre l'Espagne et la Savoie, dont le duc, Charles-Emmanuel I^{er}, envahit le Montferrat (2).

En 1629, les négociations de paix entre l'Espagne et la France et la médiation offerte par Rome trouvent leur écho dans les lettres de Flavio Atti. Ce dernier décrit d'une façon intéressante les conditions malheureuses où se trouvaient la plupart des pays de l'Europe, par suite des guerres, à la fin de l'année 1631 (3). Les années 1634-1636 virent se produire de graves événements : la révolution en Angleterre et la dictature de Cromwell, la guerre entre la France et l'Espagne, entre l'Espagne et l'Angleterre (4). Les relations

(1) Fascio 24. — *Correspondance d'Orazio Scotto.*

(2) Fascio 31. — *Correspondance de Flavio Atti.*

(3) Fascio 36 (37).

(4) Fascio 39 (40). — *Correspondance de Luigi Albrizio.*

de 1655 décrivent les derniers instants du pape Innocent X, le conclave et l'élection d'Alexandre VII Chigi (1).

Quelque temps après, c'est la guerre du Portugal (1659-1662) qui retient l'attention des ambassadeurs, en même temps que les négociations de paix entre la France et l'Espagne, et la conclusion du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne (2). Parfois les ambassadeurs parmesans glissent dans leur correspondance des rapports sur les différends auxquels donne lieu la conduite du roi soleil, comme, par exemple, une copie de la *Protesta del s^{or} Imperatore à S. M^{ta} Catholica contro i mezzi molto indecenti e poco onorevoli di principe usati dal Re Luigi XIV* (3). Mais les bruits de guerre étouffent les échos des autres événements : c'est la reprise de la guerre entre la France et l'Espagne (1681-1689) (4), le récit de l'invasion de l'Angleterre par le prince d'Orange, qui s'y fait couronner comme roi (janvier 1689) (5).

Naturellement la lamentable guerre de la succession d'Espagne préoccupe avant tout les chancelleries : les opérations du prince Eugène de Savoie en 1701, l'incendie des galions espagnols, chargés de l'or d'Amérique, en rade de Vigo (1702) (6), les bruits qui circulent à propos de négociations secrètes entre l'Empereur et le roi de France en vue de la succession d'Espagne, le projet de confier le gouvernement des Pays-Bas à l'archiduc Charles

(1) Fascio 39 (40). — *Correspondance de Luigi Albrizio.*

(2) Fascio 41. — *Correspondance de Paolo Cani.*

(3) Fascio 42.

(4) Fascio 43. — *Correspondance du Père Alfonso Serafini.*

(5) Fascio 44 (45). — *Même correspondance.*

(6) Fascio 46. — *Correspondance de Giovanni Antonio Baldini.*

d'Autriche (1700), sont relatés et commentés (1). Et les copies de traités secrets, de négociations, insérées dans les lettres des ambassadeurs parmesans à Madrid, se multiplient (2). Citons, pour l'année 1700, la présence dans ce fonds d'une lettre originale de Louis XIV, avec souscription autographe du roi et de Colbert, datée du 17 novembre, et adressée au duc de Parme, François Farnèse, pour lui annoncer que le roi de France reconnaît le testament par lequel Charles II d'Espagne désigne comme successeur le duc d'Anjou. Une lettre identique est adressée à la République de Gênes (3).

A propos de cette question épineuse de la succession d'Espagne, l'ambassadeur parmesan Baldini envoie à son maître, François Farnèse, la copie d'une lettre écrite par Louis XIV à la veuve de Charles II d'Espagne, et le texte de la décision de Philippe V de reléguer la ci-devant reine dans une ville d'Espagne (janvier 1701) (4). S'écartant des nouvelles politiques ordinaires, le *Giornale della malattia del Re Carlo II di Spagna* (5) relate la fin misérable d'une glorieuse lignée et contrastant étrangement avec ce triste récit est celui de l'entrée solennelle à Madrid de Philippe V, le 14 avril 1701 (6). A partir de 1704 les renseignements se précisent et deviennent plus nombreux. L'abbé Giulio Alberoni, ci-devant chapelain du duc de Vendôme, retrace

(1) Fasci 47. — *Même correspondance.*

(2) Le fascio 47 en contient onze.

(3) Fascio 47 (après la lettre du 11 novembre 1700).

(4) *Copia di lettera scritta dal Re cattolico alla regina vedova di Carlo II* (10 janvier 1701). — Fascio 48.

(5) *Ibidem.*

(6) *Relazione del pubblico ingresso in Madrid fattosi dal Re Filippo Quinto il dì 14 d'Aprile 1701* (inséré dans la lettre du 28 avril). *Ibidem.*

les péripéties de la guerre, la bataille de Verceil, la bataille de Villaviciosa (1710)⁽¹⁾, tandis que le marquis Casali relate spécialement les opérations militaires en Catalogne et en Flandre, sans passer sous silence les négociations de Louis XIV avec les alliés à La Haye (1709-1710) et la situation critique où se trouve Philippe V, danger dont vient le sauver le duc de Vendôme⁽²⁾. L'ambassadeur parmesan signale la pression exercée par l'empereur sur le duc de Parme et sur le grand-duc de Toscane pour les amener à reconnaître l'archiduc Charles d'Autriche comme roi d'Espagne et de Naples (1707-1709). L'archiduc Charles, devenu roi de Naples, s'empresse de séquestrer tous les fiefs du duc de Parme dans ce royaume⁽³⁾. L'histoire de ces convoitises est singulièrement éclairée par deux lettres, l'une écrite par le ministre d'Angleterre à Barcelone au duc de Marlborough (26 novembre 1709), l'autre par le duc Moles à l'empereur : elles furent interceptées en mer par les Français. Elles exposent la condition peu favorable des alliés en Catalogne et le désir de l'Angleterre de se faire céder par l'archiduc Charles l'île de Minorque⁽⁴⁾.

En 1711 les négociations diplomatiques commencent et menacent d'ébranler les positions acquises par les belligérants : il circule des bruits sur la restitution du royaume de Naples à Philippe V, et, d'autre part, le duc de Parme, François, se propose de réclamer au Congrès d'Utrecht la restitution de Ponza, Castro, et d'autres biens enlevés par l'Espagne⁽⁵⁾. Mais Philippe V était consolidé sur le trône

(1) Fascio 50.

(2) Fascio 51.

(3) *Ibidem*.

(4) Ces copies sont insérées dans la lettre du 13 janvier 1710. — Fascio 51.

(5) Fascio 52.

et pour se venger de l'affront qu'ils lui avaient fait en reconnaissant trop hâtivement l'archiduc Charles d'Autriche comme roi d'Espagne, il publie le 13 décembre 1711 un décret expulsant d'Espagne les agents, les navires et les marchandises de Venise, de Gênes, de Lucques et de Parme (1). Le duc de Parme avait en effet envoyé, en 1709, le marquis Gerardo Giandemaria à « la Majesté catholique de Charles III », c'est-à-dire à l'archiduc Charles d'Autriche, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne et de Naples (2).

L'échec diplomatique du duc de Parme allait bientôt faire place à des relations des plus intimes entre sa maison et Philippe V : nous voulons parler du mariage de ce dernier avec Elisabeth Farnèse.

L'artisan de ce rapprochement fut l'abbé Giulio Alberoni, devenu ensuite cardinal. Aussi, si par suite de l'expulsion des agents diplomatiques parmesans d'Espagne, les relations nous offrent une lacune, la correspondance d'Alberoni avec Benedetto Roselli, secrétaire du duc François, nous dédommage largement (3). On y constate avec quelle habileté consommée Alberoni sut préparer la disgrâce de la favorite Orsini pour faire passer les honneurs à Elisabeth Farnèse, fille du duc Ranuccio II, laquelle devint l'épouse de Philippe V. A côté de détails sur la vie intime à la cour de Madrid (4), sur les intrigues et les inimitiés de la princesse Orsini contre Alberoni (5), sur l'expulsion définitive de la

(1) *Decreto del Re rimesso al consiglio di guerra li 13 Dicembre 1711* (inséré dans les lettres du 21 et du 28 décembre).

(2) Fascio 53.

(3) Fascio 54.

(4) Fascio 56.

(5) Fascio 54.

favorite (1), Alberoni nous parle des négociations de paix à Utrecht. On parlait ouvertement du projet de céder au duc de Savoie, Victor-Amédée II, la Lombardie au lieu de la Sicile (1712) (2), et d'un acte par lequel Philippe V renoncerait au royaume de Naples en faveur de l'empereur (1713) (3). En 1716, les lettres signalent les préparatifs qu'on fait en Espagne pour envoyer une flotte au secours des Vénitiens contre les Turcs (4).

Cependant, Élisabeth Farnèse gagnait l'Espagne pour aller rejoindre son époux. Le marquis Annibal Scotti, son majordome, la suivait dans son voyage. En 1716, il fut envoyé à la cour de France pour présenter les condoléances du duc de Parme à propos de la mort de Louis XIV et complimenter Louis XV (5).

En 1717, dans le consistoire tenu le 12 juillet, Clément XI promut Alberoni au cardinalat (6) : la puissance du fameux ministre ne fit que s'accroître. Le 9 avril, une lettre lui fut adressée de Naples par Gennaro Felicioni, où celui-ci se plaint de la garnison impériale et suggère à Alberoni d'appeler en Espagne et de soutenir le prétendant au trône d'Angleterre, Stuart (7). Ce conseil fut suivi.

Les lettres de 1717 donnent de nombreux détails sur le concordat conclu entre Monseigneur Aldrovandi, arche-

(1) Fascio 56.

(2) Fascio 54.

(3) *Ibidem*.

(4) Fascio 56.

(5) Fascio 55.

(6) Fascio 57 (59). Après la lettre du 11 février 1718 se trouve un *Discorso fatto da N. S. Papa Clemente XI nel consistorio tenutosi li 12 Luglio 1717 in cui promosse alla dignità cardinalizia l'abate Giulio Alberoni da Fiorenzola Diocesi Piacentina*.

(7) Fascio 57 (59).

vêque de Néocésarée, au nom du Saint-Siège, et Alberoni, au nom de l'Espagne, à propos du droit de régale (1).

En 1719, le prétendant Stuart arriva en Espagne (2) : cette année se continua la guerre contre l'Empire, en Sardaigne et en Sicile, à propos de ces possessions italiennes que Charles d'Autriche et Philippe V s'étaient antérieurement disputées (3).

L'année suivante, un coup de théâtre se produisit : le fameux Alberoni tomba en disgrâce. Sa chute avait été précédée par l'envoi du majordome d'Élisabeth Farnèse, Annibal Scotti, cité plus haut, à la cour de Paris pour s'aboucher avec le régent et l'abbé Dubois en vue de la conclusion d'une paix générale (4). La correspondance d'Alberoni avec le duc de Parme en 1720 contient la copie de plusieurs brefs pontificaux (5). Un de ceux-ci, daté du 5 avril, est adressé à l'archevêque de Tolède, et réclame les preuves nécessaires pour procéder contre le cardinal (6); un autre, daté du 15 avril, rend compte à Philippe V des démarches que le pape a faites auprès de la république de Gênes pour faire arrêter Alberoni, qui s'était réfugié sur son territoire (7). Enfin, le 7 mai, le pape envoie un autre bref à l'évêque de Plaisance, l'invitant à s'informer des relations que le fugitif avait eues avec une certaine Camilla Bergamasehi (8).

(1) Fascio 75 (59).

(2) Fascio 58 (64).

(3) Fascio 59 (57).

(4) Fascio 55.

(5) Fascio 58 (64).

(6) Dans une lettre du cardinal Paolucci, datée du 4 avril 1720. Fascio 58 (64).

(7) *Ibidem*.

(8) Lettre du 11 mai 1720. *Ibidem*.

La chute d'Alberoni marcha de pair avec la conclusion de la quadruple alliance entre l'Empire, la France, l'Angleterre et la Hollande contre l'Espagne. A ce sujet, nous trouvons d'intéressants renseignements dans la correspondance échangée entre Milord Peterboroug (Peterborow), agent à Paris, et le duc de Parme François Farnèse et son secrétaire Gazola (1).

Pour les événements de 1722 à 1731, nous avons la correspondance de l'agent diplomatique Annibal Scotti (2). Il y est question du conclave d'Innocent XIII (1721) (3), du froissement qui naquit entre l'Espagne et la république de Gênes, parce que celle-ci avait donné refuge au cardinal Alberoni (4). Le procès en cours contre celui-ci ne fut suspendu qu'en 1723. Scotti signale que le duc de Parme, François, conseilla au roi d'Espagne de ne pas secourir les chevaliers de Malte attaqués par les Turcs (5), et insère dans ses relations de 1722 une note sur les navires « *che si preparano nel porto di Cadice armati in guerra, alcune da mandarsi in India col carico d'argento vivo, altre per la spedizione che non si sa* » (6). Cette expédition mystérieuse, qu'on annonçait comme étant dirigée contre les Turcs, visait de fait l'Empire, avec lequel on était en mésintelligence depuis la chute d'Alberoni. Les relations de 1724 contiennent des prévisions sur le prochain conclave, des détails sur la mort d'Innocent XIII et l'élection de Benoît XIII (7); celles de 1725 contiennent un *État des*

(1) Fascio 59 (57).

(2) Fasci 60-66.

(3) Fascio 60.

(4) Fascio 61.

(5) *Ibidem.*

(6) *Ibidem.*

(7) Fascio 63.

droits du duc de Parme qui sont fondez sur la quadruple alliance (1). C'est par le récit du siège de Gibraltar en 1727 et des négociations de paix engagées entre la France et l'Autriche que finit la correspondance des ambassadeurs parmesans à Madrid (2).

B. — RELATIONS DES AMBASSADEURS PARMESANS A PARIS.

Par suite même de l'étendue de ces correspondances, nous n'avons pu examiner en détail ce qu'elles contiennent de particulier pour l'histoire européenne. Il y est surtout question des guerres des Français en Flandre pendant la rivalité contre l'Espagne (1635-1700) et des opérations militaires au cours de la guerre de la succession. Signalons toutefois que la correspondance de l'abbé Vittorio Siri (3) est des plus intéressantes pour les débuts du règne de Louis XIV, et que dans les relations de Bartholomeo Odoardo Pighetti, nous trouvons des détails très vivants sur la cour de Paris, les personnages qui la fréquentent, les travaux somptuaires, pendant les années 1686-1688 (4).

Sur les négociations diplomatiques précédant le traité de Ryswyk (1697) (5), sur le traité d'Utrecht (6), celui de Rastadt (7), celui de Hanovre (1726) (8), de même que sur le congrès de Cambrai (1721-1723) (9), nous avons beau-

(1) Fascio 64 (66).

(2) Fascio 66.

(3) Fasci 195 à 201.

(4) Fascio 202.

(5) Fascio 206.

(6) Fascio 220 (216).

(7) Fascio 221 (217).

(8) Fascio 226 (233).

(9) Fasci 224 (229), 225 (231), 228 (219), 230 (235).

coup de détails. On peut entrevoir l'intérêt de ces relations diplomatiques des agents parmesans à Paris en constatant que, par exemple, Claudio Francesco Re est en rapport avec le grand pensionnaire de Hollande, avec Lord Stanhope, Sunderland, Carteret (1713-1725) (1), que Francesco Landi confère avec l'abbé Dubois, le régent, Lord Peterborough, agent anglais cité plus haut, le cardinal de Rohan, Walpole, le duc de Bourbon (1715-1719), etc. (2).

C. — LES RELATIONS DES AMBASSADEURS PARMESANS
A LONDRES.

Il va de soi que les relations provenant de Londres s'occupent avant tout du traité et de la question de la Barrière et des difficultés suscitées à propos de la compagnie d'Ostende. Il en est question dans les lettres de Gazola (1713-1715) (3), d'Alessandro Marquieti (1725) (4), de Claudio Francesco Re (1715, 1718, 1726) (5), de Giuseppe Como (1727-1729) (6), de Beretti Landi (1717-1719) (7). En outre, ces relations s'occupent de la question diplomatique suscitée par la fortification de Dunquerque (8), des relations entre la Hollande et l'Angleterre pour affaires de commerce (9), de la question de Gibraltar (1720) (10), de la

(1) Fascio 228 (219).

(2) Fascio 229 (226).

(3) Fasci 236, 237 (238).

(4) Fascio 240 (247).

(5) Fasci 241 (237), 243 (241), 244 (242).

(6) Fasci 245-246 (243-244).

(7) Fascio 247 (239).

(8) Fasci 236, 237 (238).

(9) Fascio 236.

(10) Fascio 237 (238).

politique et de la chute d'Alberoni ⁽¹⁾, des rapports de celui-ci avec l'Angleterre en 1718. Même, en 1719, le marquis Beretti Landi entretient une correspondance assez active avec le fameux cardinal ⁽²⁾. Il est souvent question de la persécution que les catholiques ont à subir en Angleterre ⁽³⁾ : on retrouve certains manifestes envoyés d'Angleterre aux catholiques de Rome pour qu'ils exhortent le pape à ne pas entrer en rapports avec le prétendant au trône anglais, Stuart (1720) ⁽⁴⁾.

Citons encore l'intervention conciliatrice du duc de Parme, François Farnèse, dans le différend qui divise l'Espagne et la cour romaine pour l'affaire des régales (1718) ⁽⁵⁾, des détails sur les négociations du traité de Londres, sur les conférences secrètes du congrès de Cambrai (1725) ⁽⁶⁾, sur le traité de Hanovre (1726) ⁽⁷⁾, les affaires des puissances du Nord et la quadruple alliance⁽⁸⁾. Et disons pour finir que parmi les annexes les plus intéressantes de ces relations, on peut citer une longue et intéressante lettre du marquis Beretti Landi (1720), où sont exposées les idées du ministre anglais Stanhope sur la paix, sa stabilité, sur les propos attribués à l'empereur, sur la succession éventuelle de Don Carlos d'Espagne, sur la situation politique du roi de Sardaigne et les relations diplomatiques entre les diverses puissances ⁽⁹⁾.

(1) Fasci 237 (238), 242 (240).

(2) Fascio 247 (239).

(3) Fasci 240 (247), 241 (237).

(4) Fascio 244 (242).

(5) Fascio 242 (241).

(6) Fascio 240 (247).

(7) *Ibidem*, fascio 244 (242).

(8) Fascio 247 (239).

(9) *Ibidem* (inséré dans la lettre du 4 juillet 1720, adressée au marquis Grimaldo).

D. — LES RELATIONS DES AMBASSADEURS PARMESANS
A VIENNE.

Les relations envoyées de Vienne sont surtout intéressantes pour l'histoire des luttes contre les Turcs, celle des États du Nord, et pour retracer les péripéties de la guerre de trente ans. Il y a des lettres de l'empereur Rodolphe II lui-même qui annonce au duc Ranuccio I^{er} la condition désespérée de la Hongrie et de la Bohême après la perte de Larissa, qui ouvre aux Turcs la route sur Vienne et crée ainsi un danger européen (1600-1604) ⁽¹⁾. Les relations des ambassadeurs parmesans nous parlent des luttes intestines dans l'Empire (1600-1611) ⁽²⁾, de la guerre de trente ans (1620) ⁽³⁾, des affaires de Pologne et de la guerre entre Polonais et Suédois ⁽⁴⁾, des relations diplomatiques de la Suède et de la Moscovie ⁽⁵⁾, des affaires politiques de la Transsylvanie et de la Turquie, des relations de l'Empire avec la Turquie, de la triple alliance, de la succession en Hollande, de la question de Lorraine, de la guerre de Candie, pendant la période 1669-1673 ⁽⁶⁾. De 1680 à 1696, les nouvelles sur la guerre de l'Empire contre les Turcs reprennent avec plus d'abondance ⁽⁷⁾ : nous trouvons des échos de la campagne des Français sur le Rhin et la Moselle ⁽⁸⁾, des affaires politiques de la Pologne et des puis-

(1) Fascio 1754.

(2) Fascio 129.

(3) Fascio 131.

(4) Fasci 132, 133.

(5) Fascio 1755.

(6) Fascio 133.

(7) Fascio 134.

(8) *Ibidem*.

sances du Nord (1). Les instructions remises à l'agent diplomatique Carlo Adarno en 1700-1701 sont des plus intéressantes pour la formation de la triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Hollande à propos de la succession d'Espagne (2). Cette question, comme nous l'avons déjà constaté à propos des relations envoyées de Madrid, menace sérieusement l'équilibre européen : aussi en parle-t-on souvent dans les correspondances datées de 1703 à 1710 (3).

Les correspondances de cette époque nous renseignent abondamment sur la neutralité gardée par les états ducaux de Parme et de Plaisance et sur les dommages subis par eux lors du passage des troupes du comte de Starhemberg et du prince Eugène (4). En 1711, cette occupation allemande est à l'avant-plan des soucis politiques, de même qu'en 1712 (5) : de temps en temps les ambassadeurs fournissent un brelan de nouvelles intéressantes sur la cour de Vienne (1712-1715) (6).

A partir de 1713, les questions traitées deviennent plus nombreuses et plus variées. C'est l'expulsion, à l'occasion du congrès de Rastadt, du ministre de Savoie à Vienne à cause des prétentions de son maître sur la Sicile (7). On surveille activement et on expulse de Vienne les agents secrets savoyards. Puis nous assistons aux prétentions de l'ambassadeur impérial à Rome, de Gallas, sur le palais

(1) Fascio 135.

(2) Fascio 138.

(3) Fasci 139, 140.

(4) Fascio 140.

(5) Fasci 141, 142, 143, 145.

(6) Fasci 143, 148, 150, 152.

(7) Fascio 149.

Farnèse, au mariage d'Élisabeth Farnèse avec Philippe V d'Espagne, à la conclusion du traité d'Augsbourg et au rappel des traités de Ryswyk et de Westphalie pour cause de religion. C'est le traité de la Barrière, la diète de Brunswick, celle de Francfort qui occupent tour à tour les ambassadeurs (1715) (1). Ils nous parlent du mécontentement que suscite à Vienne le mariage d'Élisabeth Farnèse, du congrès de Passarowitz, des négociations préparatoires à la quadruple alliance, de l'arrestation de Clémentine, fille de Jacques Sobieski, et de sa détention à Inspruck, sur les représentations de l'Angleterre, qui était offensée du mariage de cette princesse avec le prétendant Jacques Stuart (1718-1719) (2). De 1719 à 1721, nous assistons à la guerre de Sicile entre l'Espagne et les troupes de la quadruple alliance (3). Naturellement beaucoup de détails sont à trouver à propos des projets de marier le duc Antoine Farnèse, le dernier de la maison : l'Empire y attache une grande importance, à cause des éventualités de succession (1721) (4). De 1722 à 1724, c'est surtout le congrès de Cambrai et ses préparatifs qui forment l'objet principal des relations : on y règlera, en effet, les questions pendantes entre l'Autriche et l'Espagne relatives à la succession aux états de Parme et de Plaisance (5). Viennent ensuite les attentats des Milanais contre les états farnésiens (1723-1725) (6) et l'histoire intéressante du rapprochement austro-espagnol, œuvre du baron de Ripperda, ministre d'Espagne à Vienne.

(1) Fascio 150.

(2) Fascio 151.

(3) Fascio 153.

(4) Fascio 154.

(5) Fascio 155, 156.

(6) Fascio 156, 157.

Ce rapprochement provoque immédiatement une hostilité anglo-française, qui s'affaiblit à la rupture entre l'amitié austro-espagnole lors de la disgrâce de Ripperda (1726) (1). De 1727 à 1728, l'hostilité entre Paris et Vienne est assez prononcée : à Paris on craint en effet de voir aboutir la réunion des deux monarchies espagnole et autrichienne. Déjà dès 1725, une grande attention est accordée aux inimitiés que s'attire l'Autriche par l'affaire de la Compagnie d'Ostende : en 1717, au mois de juin, paraissent à ce sujet les *Articles préliminaires pour parvenir à une pacification générale de l'Europe*, proposés par l'empereur Charles VI (2). Et les relations des ambassadeurs parmesans finissent par la description des rapports entre l'Autriche et l'Espagne, ce qui amène un rapprochement avec la France et l'Angleterre, alliées de l'Espagne depuis le traité de Séville. C'est l'époque du ministère du comte de Sinzendorf, du comte de Starhemberg et du prince Eugène à Vienne et du ministère du cardinal Fleury en France (1729-1732) (3).

En 1732 (avril-mai), Don Carlos d'Espagne avait succédé au dernier Farnèse, Antoine, dans les états de Parme et de Plaisance : c'est la fin des relations régulières des ambassadeurs parmesans.

En dehors de ces correspondances diplomatiques des ambassadeurs de Parme, les archives farnésiennes de Naples contiennent nombre de documents intéressants pour l'histoire européenne et pour celle de tel ou tel pays en particulier, sans parler des Pays-Bas.

(1) Fascio 158.

(2) Fascio 149.

(3) Fascio 160.

Ainsi, les documents de la section *Napoli* présentent un ensemble de pièces, regardant l'administration du patrimoine de Marguerite de Parme dans le royaume de Naples et de ses fiefs situés dans les Abruzzes (1), et beaucoup de détails sur les expéditions des Turcs, de 1541 à 1732 (2). Dans la section *Sicilia*, nous trouvons la description détaillée de la solennelle acclamation de Philippe V d'Espagne comme roi de Naples et de Sicile, et le ban royal du vice-roi de Sicile, Don Cristobal Fernandez de Cordova, contenant le consentement de Charles VI à l'établissement de l'escale et du port franc de Messine (1723) (3).

Il y a là aussi une collection de bulles, déclarations et lettres pontificales, discussions théologiques, monitoires, — particulièrement de Clément XI en 1713 — à propos des abus de la *Monarchia sicula* (4) et concernant la nullité que revêtait ce droit aux yeux du Saint-Siège (5). Ces documents contiennent plusieurs aperçus rétrospectifs, visant l'époque de Charles-Quint et intéressants pour l'étude de cette question.

Intéressant aussi est le fascio 1445 (*Moscovia*). Il est presque entièrement constitué par les lettres du Père Arcelli, religieux théatin, se rapportant aux négociations entreprises en vue d'un mariage entre Don Fernand, un des fils de Philippe V d'Espagne, avec la princesse Nathalie, fille du tsar Pierre I^{er}. Ces lettres sont envoyées de Moscou

(1) Fascio 958.

(2) Fasci 958-959.

(3) Fascio 1442.

(4) Sur la question de la *Monarchia sicula*, cf. l'étude de M. H. VAN BUTSELE dans le *Rapport du Séminaire historique pour l'année 1906-1907*, publié dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1908, p. 322-326. Louvain, 1908.

(5) Fascio 1443.

au duc de Parme, Antoine Farnèse, qui s'était offert comme intermédiaire pour les négociations.

Enfin, le fascio 1737 (*Germania*) est des plus précieux pour l'histoire des affaires religieuses en Allemagne au xvi^e siècle.

Ce rapide aperçu aura montré que les archives farnésiennes de Naples recèlent encore beaucoup de documents qui sont de nature à éclairer l'histoire de l'Europe au cours du xvii^e et du xviii^e siècle : il aura justifié aussi la déclaration de Gachard qui écrivait, comme nous l'avons vu plus haut, que les archives farnésiennes « ne sont pas intéressantes seulement au point de vue de l'histoire des Pays-Bas » mais que « les écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'Italie et de l'Europe y puiseraient bien des éclaircissements ».

Toutefois, dans ce vaste héritage des Farnèse, c'est l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle qui peut revendiquer la plus riche part de documents. Il nous reste à mettre ce point en lumière à l'aide de faits concrets.

V

IMPORTANCE PARTICULIÈRE DES ARCHIVES FARNÉSIENNES POUR L'HISTOIRE DES PAYS-BAS AU XVI^e SIÈCLE (1).

Nous ne nous arrêterons point aux documents qui concernent l'administration aux Pays-Bas de la reine Marie de Hongrie et du duc Emmanuel-Philibert de Savoie. Quelques

(1) Dans ce chapitre, nous avons cru utile de renvoyer de temps en temps à la littérature imprimée: c'est pour permettre au lecteur de rapprocher les épisodes, dont nous nous occupons, de la marche générale des événements, c'est aussi pour indiquer les travaux où l'on trouvera soit des hypothèses, soit des exposés qui sont infirmés, confirmés ou complétés par les documents de Naples. Étant donné ce point de vue, il était évidemment inutile et, ail-

pièces importantes datent de cette période et consistent surtout en documents intéressant l'histoire économique; mais elles seront analysées d'une façon précise dans un rapport que l'un de nous, M. Vander Essen, consacrera à l'histoire économique des Pays-Bas au xvi^e siècle d'après les archives de Naples.

I. AVANT LE DÉPART DE PHILIPPE II POUR L'ESPAGNE. —
1. *Entrevue de Péronne* (1557). — Il n'est pas sans intérêt toutefois de signaler ici quelques textes qui se rapportent à la participation de la duchesse Christine de Lorraine à la célèbre entrevue de Péronne, en 1557, où l'évêque d'Arras Granvelle et le cardinal de Lorraine concertèrent le plan d'ensemble qui devait aboutir à la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas et en France.

Dans une lettre chiffrée, adressée le 14 mai 1557 (1) à son mari Octave Farnèse, Marguerite de Parme écrit que la duchesse de Lorraine doit aller à Cambrai, et, sous prétexte de voir son fils, se rendre à Péronne en compagnie du cardinal de Lorraine. On parlait aussi de la présence de M. de Lalaing et de M. d'Egmont. Tout le monde comprenait la portée de ces déplacements : il s'agissait de tentatives pour amener la paix entre Henri II et Philippe II. Le roi de France se prêtait aux pourparlers pour contenter son peuple : les envoyés du roi d'Espagne étaient résolus à ne céder en rien. Aussi on ne s'attendait guère à un résultat sérieux et le duc d'Albe disait ouvertement à la cour qu'il fallait continuer les armements.

leurs, il eût été impossible d'épuiser la bibliographie : nous nous sommes contentés de renvoyer aux publications qui nous ont paru répondre au but indiqué.

(1) Lettre de Marguerite de Parme au duc, 14 mai [1557], copie déchiffrée. Fascio 1622.

De fait, le 27 mai, Marguerite écrivit à Octave pour lui apprendre que l'entretien de la duchesse de Lorraine avec les ministres et les envoyés assemblés à Péronne n'avait point porté de fruits. Après quatre heures de pourparlers, le colloque fut rompu et la nuit suivante, les garnisons espagnoles de Saint-Quentin et de Ham, sous la conduite du maître de camp Navarrète, se précipitaient sur l'ennemi (1).

Ce n'est que deux ans plus tard, le 3 avril 1559, que le traité de Câteau-Cambrésis devait mettre un terme aux hostilités.

2. *Le départ de Philippe II (1559)*. — Le 7 août de la même année, le roi convoqua les États-Généraux à Gand pour leur faire ses adieux. L'on sait quels incidents s'y passèrent et comment y apparurent les premiers symptômes de l'opposition nationale contre Philippe II et le régime espagnol. Péniblement impressionné, le roi partit pour la Zélande afin d'y faire ses préparatifs de départ pour l'Espagne.

Concernant le court séjour que fit le souverain en Zélande, quelques documents des archives farnésiennes offrent d'utiles renseignements. Ils n'ajoutent toutefois pas beaucoup de neuf et confirment ce que l'on sait par ailleurs des visites que fit le roi dans les îles, à Zierikzee, Middelbourg, Flessingue (2), du mauvais temps qui indisposa tout le monde (3), du fait que le jeune Alexandre Farnèse s'em-

(1) Lettre de Marguerite de Parme au duc, 27 mai [1557]. *Copie*. Fascio 1622. — Voir aussi la lettre du prince d'Ascoli à Marguerite de Parme, Bruxelles, 17 juillet 1557, *original autographe*. Fascio 1627, incartamento VI.

(2) Fascio 76, fascicoli 14, 23, 29; fascio 1627. *Inventaire*, n° 1884.

(3) Fascio 1634. Lettres de Fabio Lembo.

barqua avec Philippe II pour le suivre en Espagne pendant que sa mère prenait le gouvernement aux Pays-Bas (1), de la terrible tempête que la flotte, partie de Flessingue le 26 août 1559, essuya en mer et qui causa la perte de nombreuses richesses et de plusieurs coffres de documents (2). Nous ne nous attarderons donc pas à ces incidents afin de passer à des événements d'importance plus grande au point de vue qui nous occupe ici.

II. ÉPOQUE DE MARGUERITE DE PARME (1559-1567). —

1. *Sa sollicitude pour ses intérêts particuliers et pour ceux de sa famille* (1559-1563). — L'on n'a pas assez insisté, à notre avis, sur la grande préoccupation que Marguerite de Parme montra toujours pour ses intérêts particuliers et ceux de sa famille, préoccupation qui influença bien souvent sa conduite politique aux Pays-Bas. Un lien étroit, un véritable esprit dynastique reliait entre eux les membres de la famille Farnèse : et Octave, et Alexandre et le cardinal Farnèse ne laissent échapper aucune occasion propice pour favoriser les intérêts qu'ils défendent en commun.

Dès le début de son gouvernement, Marguerite de Parme se heurta à des difficultés sans nombre, tant au point de vue de sa situation privée que comme gouvernante des Pays-Bas. Sa préoccupation se traduit dans un mémoire qu'elle remit au comte de Feria — qui jouissait de sa confiance et qui fut toujours en relations suivies avec elle — lorsque ce puissant personnage regagna l'Espagne en 1559, quelque temps après le départ de son souverain.

Dans ce mémoire (3), la gouvernante supplie Philippe II

(1) Fascio 1624, fascicolo II.

(2) Fascio 76, fascicolo XX; fascio 1634, fascicolo IV.

(3) Fascio 1627 : *Copia d'un memoriale che S. A. dette al conte di Feria quando parti da Bruxelles per la corte di S. M^{te}.*

de lui payer le restant de sa dot, soit treize mille écus de revenu ; des vingt mille que l'empereur Charles-Quint lui promit, elle n'en reçut jusque-là que sept mille. Marguerite n'exige pas que cette pension soit continuée à son fils après sa mort, quoiqu'il en fût décidé ainsi par l'empereur, son père. Elle avait besoin de cet argent pour subvenir aux grands frais que lui causait sa situation et pour lesquels son traitement ne suffisait point : elle avait de plus à amortir des dettes contractées pendant deux voyages consécutifs en Flandre, et qui étaient si élevées que la majeure partie de ses revenus se consumait dans le paiement des intérêts. La gouvernante glissait aussi une recommandation discrète au comte de Feria pour qu'il s'employât en faveur du mariage du jeune Alexandre Farnèse, question appelée à jouer un certain rôle dans la conduite de Marguerite vis-à-vis de Philippe II.

Lorsque le comte de Feria, emportant ce mémoire de la gouvernante, fut arrivé en Espagne, une correspondance suivie s'établit entre lui et Marguerite, à propos des intérêts privés de la famille Farnèse et des questions politiques aux Pays-Bas.

Déjà en 1560, le secrétaire de la duchesse, Thomas Armenteros, adressait au comte des missives annonçant la gravité de la situation politique.

Il s'agissait surtout en ce moment du départ des soldats espagnols, qui devaient quitter les Pays-Bas conformément à la promesse faite par le roi aux États-Généraux réunis à Gand. Conformément à sa politique et parce qu'il connaissait l'importance que pouvait avoir la présence de ces troupes pour la répression de tout mouvement séditieux, Philippe II essayait de temporiser. La situation de la gouvernante n'en était que plus critique. Armenteros signale à

Feria que Marguerite attend chaque heure des lettres du roi apportant le remède à la situation en Flandre : elle est si heureuse de recevoir quelque lettre d'Espagne et elle donnerait sa vie pour arranger au mieux les intérêts de son frère et aussi « ses affaires d'intérêt privé ». Chaque jour surgissent de nouvelles difficultés auxquelles il faut un vigoureux remède. L'évêque d'Arras, Granvelle, se dépense sans compter au service de la gouvernante, ce qui le rend très odieux à quelques-uns. Cependant le prince d'Orange et Egmont poussent de toute leur force à l'embarquement des Espagnols : « l'univers tout entier ne pourrait s'opposer à ce départ si on ne veut déchaîner la révolution ». Granvelle le sait et, à ce qu'écrivit Armenteros à Feria, le départ des Espagnols lui pèse.

Un mois après, le 4 novembre, les nouvelles qui parviennent au comte de Feria sont plus optimistes. Le 8 octobre était arrivé un courrier d'Espagne ordonnant l'embarquement tant désiré : les soldats attendaient en ce moment en Zélande le vent propice pour le départ (1). Ce n'est pas qu'on eût décidé au conseil et voté d'enthousiasme cette mesure dont tous envisageaient la gravité, mais sous la pression d'une révolte, tous s'étaient mis d'accord pour exécuter la décision. La situation religieuse n'excitait pas encore de crainte en ce moment à la cour : les officiers de justice continuaient à appliquer les placards et à exécuter quelques « comédiens » qui, entre autres à Bruxelles, se moquaient des saints dans leurs représentations et prêchaient l'impuissance des saints au peuple, qui écoutait

(1) Le 19 novembre, Gonzales Perez écrit à Armenteros, de Tolède, que les Flamands doivent être fort obligés au roi d'avoir rappelé les Espagnols et ajoute « pero pues se ha hecho, quiça sera por mejor ». Fascio 1627, fascicolo VII. *Original* espagnol.

avidement leur réquisitoire. Ce qui embarrasse plus le pouvoir, c'est la question financière : les États traînent pour concéder le paiement des aides, et cependant, c'est de ce côté que doit venir le salut pour les marchands et le commerce d'Anvers. La ruine menace la place, écrit Armenteros, les facteurs du roi ont perdu tout crédit et il en est malheureusement de même pour tous les autres riches marchands, qui fournissent d'ordinaire l'argent à Sa Majesté.

La nouvelle que le roi « prolonge » le paiement de ses dettes a produit la panique et l'on craint de graves désordres. Le facteur des Fugger, Matteo Hortel, est à court d'argent et se démène pour obtenir le remboursement des sommes prêtées.

Le 7 décembre, les nouvelles qui parviennent à Feria ne sont pas des plus rassurantes. La santé de la gouvernante n'est pas florissante, minée qu'elle est par des préoccupations sans cesse grandissantes. « La croix, dont Feria parlait à la cour en disant que Marguerite la porterait en Flandre, lui pèse sur les épaules : elle pense continuellement aux affaires du duc Octave, à la restitution du château de Plaisance, aux intérêts de la maison et à son fils unique, Alexandre, seul espoir pour l'avenir ⁽¹⁾. »

Cette préoccupation de Marguerite concernant ses intérêts de famille, à une époque où les difficultés politiques s'accroissent aux Pays-Bas ⁽²⁾ mérite d'autant plus d'être

(1) Lettres de Thomas Armenteros au comte de Feria, *minutes* en espagnol. Fascio 1623, incartamento F.-G.

(2) Le 26 janvier 1561, le secrétaire de la duchesse écrit à Feria : « La situation est ici plus dangereuse que jamais et il ne se passe pas de semaine sans qu'on doive subir les jérémiades de tous ces marchands d'Anvers et de tous les serviteurs de Sa Majesté. Que faire, si ce n'est de donner éternel-

relevée qu'elle prend dans la correspondance des années 1560-1561 une place importante.

Ainsi, dans les nombreuses lettres de réponse que le comte de Feria expédiait à Marguerite de Parme pendant l'année 1560, s'il est question des affaires politiques des Pays-Bas, ce sont avant tout les intérêts privés de la famille Farnèse qu'on voit à l'avant-plan (1).

Dans la correspondance que le comte échangeait avec la gouvernante, par l'intermédiaire principal de Don Juan Pacheco, nous trouvons des détails intéressants sur l'affaire du départ des soldats espagnols dont nous venons de parler. Le puissant favori réfléchissait ici la pensée de son souverain. Le 7 septembre, Feria annonce à Marguerite que le roi lui fait écrire « que, pour avoir promis aux Flamands le départ des Espagnols, il serait dangereux de proclamer le contraire ». La gouvernante doit cependant les retenir, en faisant valoir les troubles qui agitent la France et les menaces du côté de l'Angleterre. Le 3 octobre, le roi fait annoncer que, « pour les raisons bien connues », il n'expédie aucune résolution concernant le départ de l'infanterie espagnole. Sans doute, « il désire beaucoup ce départ », mais Madame sa sœur doit employer tous les moyens pour retenir cette infanterie le plus longtemps possible, quoique l'embarquement soit déjà bien avancé. Quoique les Espagnols soient redoutables, le roi ne peut leur expédier la solde : il est à court d'argent. Feria ajoute, dans une lettre datée du 13 octobre, que c'est l'*Hazienda* qui refuse d'envoyer de l'argent aux Pays-Bas, sous prétexte

lement espoir de bref remède ! Sans l'assistance particulière de Dieu, Madame ne pourrait supporter ce qu'elle doit souffrir ici. » Fascio 1625, incartamento F.-G.

(1) Lettres de 1559-1560. *Originaux autographes*. Fascio 1627.

que c'est impossible. Le comte avoue qu'il n'est pas de leur avis, mais qu'il ne peut s'en mêler, la chose n'étant pas de sa compétence. Il est préoccupé aussi de voir Philippe II accorder tant d'attention aux affaires de France et d'Angleterre et supplie la gouvernante d'insister dans toutes les lettres adressées au souverain sur l'amitié des Français et le danger qu'il y aurait à s'engager dans un conflit avec l'Angleterre. Ce sont les Pays-Bas qui doivent attirer toute l'attention (1).

Si tels sont les détails qu'on peut trouver sur la situation politique dans les lettres du comte de Feria, ce sont avant tout les intérêts privés de Marguerite de Parme qui le préoccupent. Il est en rapport constant avec le comte de Hornes, qui avait accompagné Philippe II en Espagne et auquel la gouvernante avait confié la défense de ses intérêts privés. Il a aussi de fréquents entretiens avec Juan Domenico dell' Orsa, agent du duc Octave Farnèse à la cour de Madrid, et avec le chevalier Giuliano Ardinghelli, précepteur du jeune Alexandre Farnèse.

Constamment il parle de ces entretiens et il signale coup sur coup les lueurs d'espoir que Marguerite peut avoir pour la solution des questions qui la concernent personnellement. La lettre la plus intéressante est celle que le comte adresse à Marguerite, de Tolède, le 20 août 1560 (2). Il écrit que le roi est tous les jours plus indécis quant à la résolution à prendre concernant les mémoires que Marguerite a adressés à Feria et qui touchent aux affaires de Flandre et aux intérêts privés des Farnèse. Le roi se fait excuser de son silence en disant qu'il est surchargé de

(1) Lettre de Feria à la duchesse, Tolède, 19 novembre 1560. Fascio 1627.

(2) Fascio 1627. *Original*.

besogne; il promet cependant l'envoi d'un courrier à bref délai. « Pour vous dire la vérité », écrit le comte, « je ne sais si c'est l'air d'Espagne, mais jamais je ne l'ai vu si ennemi des négociations ni observé tant de désordre dans les affaires. Il faut toutefois avouer que le roi vous porte une grande affection. »

A ce moment, le duc Octave s'était rendu personnellement à Madrid, toujours pour activer la solution des questions d'intérêt privé. Feria signale sa présence avec satisfaction et ajoute qu'il a donné l'exemple d'un bon mari et qu'il est arrivé à la cour au moment opportun.

Il est temps d'expliquer ici brièvement quelles étaient les questions qui préoccupaient tant le duc Octave, dans sa tranquille résidence de Parme, et Marguerite, au milieu des tracasseries que lui causait la situation religieuse, politique et économique des Pays-Bas.

Comme tous les petits potentats italiens tels que les ducs de Ferrare, de Milan, la république de Florence, etc., Octave Farnèse avait suivi dès l'abord une politique ondoiyante, conciliant la situation politique au mieux de ses intérêts. Mais le grand ennemi qui les menaçait tous, l'Espagne, devait finir par le subordonner à sa puissance (1). Avant 1556, menacé dans ses possessions héréditaires par l'Espagne et par le pape Jules III, qui avait succédé à son parent et protecteur Paul III, Octave avait fini par se jeter résolument dans les bras de la France et avait réussi à défendre pendant quelque temps Parme contre les attaques des Espagnols. En 1556, ne voyant plus d'issue à la lutte et craignant le sort de Sienna, tombée

(1) Cf. G. DE LEVA, *La politica dei Farnesi*. Parme, 1861; G. COGGIOLA, *I Farnesi ed il ducato di Parma e Piacenza*, dans l'*Archivio storico per le provincie parmense*, nouv. série, t. III (1903), p. 1-284.

victime des armes réunies des Médicis et de Charles-Quint, il conclut avec Philippe II le traité de Gand par lequel le roi d'Espagne reconnaissait son autorité sur les duchés de Parme et de Plaisance et lui confirmait l'inféodation du marquisat de Novare. Une grave restriction cependant empêchait la liberté d'agir d'Octave Farnèse : la forte citadelle de Plaisance, position stratégique d'importance et boulevard des états farnésiens, resterait occupée par une garnison espagnole (1). De plus, comme témoignage de reconnaissance en quelque sorte, l'épouse d'Octave, Marguerite de Parme, devait s'arracher au séjour enchanté de ses châteaux des Abruzzes (2) pour aller prendre le poste de gouvernante des Pays-Bas. Enfin et surtout, le jeune Alexandre Farnèse était cédé à Philippe II quasi en otage et il fut convenu qu'il serait élevé à la cour de Madrid dans l'esprit espagnol : le roi se chargerait lui-même de lui chercher une épouse digne de son rang (3).

Il faut se rappeler cette étroite sujétion (4) de la famille Farnèse à la couronne d'Espagne pour apprécier exactement la situation de Marguerite de Parme comme gouvernante des Pays-Bas.

Elle nous explique la correspondance suivie qu'elle

(1) L. AMBIVERI, *La cessione di Piacenza. fatta ad Ottavio Farnese da Filippo II, re di Spagna*, dans la *Strenna piacentina*, 1883, p. 132 et suiv.

(2) G. SETTI, *Il soggiorno di Margherita d'Austria, duchessa di Parma, in Aquila*, dans les *Atti e memorie della Deputazione di storia patria per le provincie modenese e parmense*, 3^e série, t. II, p. 47 et suiv.

(3) Sur l'ensemble de la question, voyez BAZZI et BENASSI, *Storia di Parma dalle sue origini al 1860*, p. 179-184 ; P. FEA, *Alessandro Farnese*, p. 7-8 ; 503-504 ; cf. aussi F. STRADA, *De bello belgico, decas prima*, p. 43-44. Rome, 1648.

(4) Voir le document caractéristique cité à ce sujet par P. FEA, *op. cit.*, p. 7, n. 1.

entretint avec le duc de Feria et avec ses agents à la cour espagnole au sujet de ses intérêts particuliers et dont nous avons déjà parlé. Nous ne pouvons oublier d'ailleurs de mentionner ici le fait que le duc Octave avait, en 1559, accompagné son épouse en Flandre et qu'il avait essayé, mais en vain, d'obtenir de Philippe II la restitution de la citadelle de Plaisance (1). En 1560 encore, on le rencontre à Bruxelles dans le but de conférer avec son épouse sur leurs affaires de famille (2).

C'est à partir de l'année 1561 que les préoccupations de la gouvernante concernant ces questions se font jour avec plus d'insistance et, dès ce moment, on remarque l'influence que celles-ci ont eue sur les relations de Marguerite avec le cardinal de Granvelle et sur l'histoire même des Pays-Bas en la personne de la duchesse.

Quant à la question du mariage d'Alexandre Farnèse, Marguerite avait écrit au duc Octave, le 4 septembre 1559, une lettre pleine d'espoir. Elle avait pu parler à Philippe II en Zélande, au moment où le roi s'embarquait sur le navire qui devait le ramener en Espagne. L'ambassadeur de l'empereur Ferdinand lui avait confié que son maître était disposé à donner une de ses filles en mariage à Alexandre. La duchesse lui répondit qu'Alexandre étant au pouvoir du roi, celui-ci en disposait à son bon plaisir. Sur ce, l'ambassadeur eut avec Philippe II une entrevue dont Marguerite ignore le résultat. Mais l'idée avait germé chez elle et elle caressait de beaux projets pour l'avenir de sa maison (3).

(1) BAZZI et BENASSI, *op. cit.*, p. 184. — Fascio 1622.

(2) Lettre de Marguerite de Parme au cardinal Farnèse, Bruxelles, 26 juillet 1560, *minute*. Fascio 1630 ; lettre de Marguerite à Paolo Vitelli, Bruxelles, 19 septembre 1560, *Original chiffré*. Fascio 1622.

(3) Fascio 1622, *minute*.

Au sujet de ces projets ainsi qu'à propos de la restitution de la citadelle de Plaisance, l'évêque Granvelle se montrait fort dévoué à la famille Farnèse. Lui aussi ne cessait de recommander au roi les intérêts privés de Marguerite et donnait volontiers son avis dans les questions confidentielles que la gouvernante lui posait à ce sujet (1). Cette dernière s'en montrait reconnaissante. Non seulement elle vantait le dévouement de Grandvelle dans les lettres qu'elle adressait à son mari Octave, mais elle s'adressa à son puissant beau-frère, le cardinal Alexandre Farnèse, à Rome, pour lui recommander la promotion de Granvelle au cardinalat. Le 7 juillet 1560, elle écrit au cardinal qu'elle est heureuse d'apprendre l'affection qu'il porte à l'évêque d'Arras, que celui-ci est digne de la pourpre à cause de ses grands mérites. Elle-même a adressé une recommandation au pape et elle espère que le cardinal l'appuyera de tout son pouvoir. A son avis, la promotion de Granvelle agrandirait son influence en Flandre « où il est tant vénéré » et servirait aussi les intérêts particuliers des Farnèse, puisque l'évêque est à leur dévotion (2).

Il était en effet consulté sur la question du mariage d'Alexandre avec une fille de l'empereur et il était d'avis que cette solution n'était pas des meilleures. La duchesse recommandait à ce propos à l'agent dell' Orsa, qui représentait ses intérêts à Madrid, de ne point révéler cette consultation pour que l'évêque ne souffrit pas de son dévouement

(1) Lettres de Marguerite de 1560-1561, *minutes*. Fascio 1622.

(2) Fascio 1622. *Minute*. Voir aussi la lettre du 24 octobre, au même fascio. Ici, la duchesse est contente de ce que le cardinal Farnèse n'a pas, encore recommandé Granvelle : la nomination des cardinaux est en effet remise jusqu'à Noël et c'est alors qu'il y aura le plus de fruit à parler de l'affaire.

à leur cause. Il venait précisément d'écrire à Philippe II à propos du château de Plaisance et la gouvernante poussait son mari à agir de son côté en ce moment si propice (1).

Après sa disgrâce, le cardinal de Granvelle dut savourer tout particulièrement ce que lui écrivait, le 6 octobre 1566, son grand-vicaire Morillon : « ...[le prince d'Orange et le comte d'Egmont] n'estiment Madame de Parme ung festu disantz qu'elle ne se soucie, quand ores tout le pays se perdroit, pourveu qu'elle puist ravoir Plaisance et faires ses besoignes (2). »

Mais en 1560, les relations entre la duchesse et l'évêque étaient encore des meilleures.

Aussi ce lui fut une grande joie d'apprendre la promotion de l'évêque au cardinalat (3). Le comte de Feria s'en réjouit à son tour : le roi et tous les amis de Granvelle sont heureux de la distinction que lui confère le Saint-Siège. « C'est un bon serviteur, dont les services gagneront encore en importance, maintenant qu'il aura plus d'autorité et d'argent. » Cependant l'intervention directe de la gouvernante dans cette nomination ne laissa pas de susciter des appréhensions. On désirait « ne plus voir le pape créer des vassaux cardinaux sans avoir pris l'avis de la cour d'Espagne : si l'on ne s'était pas mépris en choisissant M. d'Arras, le précédent était cependant de nature à engendrer des difficultés en d'autres occasions » (4).

Cependant Marguerite attendait anxieusement le retour

(1) Lettre de Marguerite au duc, Bruxelles, 22 décembre 1560, *minute*. Fascio 1622.

(2) *Correspondance du cardinal Granvelle*, édit. E. POULLET, t. II, p. 18-19.

(3) Le 7 mars, la mère du cardinal écrit une affectueuse lettre de remerciement à Marguerite de Parme. Fascio 76, fascicolo 28.

(4) Lettre de Feria à Marguerite, Guisando, 2 avril 1561. Fascio 1627.

du comte de Hornes, dont elle se promettait une réponse décisive du roi concernant l'arrangement de ses intérêts privés (1). Sans cesse le comte de Feria donnait de l'espoir à la gouvernante (2), mais celle-ci ne pouvait calmer son impatience. C'est à ce moment qu'on rencontre dans sa correspondance la manifestation d'une idée qui reparaitra souvent dans ses lettres au duc Octave : elle menace le roi de partir des Pays-Bas s'il ne se décide à lui accorder satisfaction (3).

Au sujet de cette décision elle consulte aussi le duc (4). Elle lui apprend que le pape avait accordé au roi la dispense nécessaire pour marier le prince d'Espagne avec une princesse de Portugal. Les jeunes mariés viendraient dès lors aux Pays-Bas, et dans ces conjonctures, ne faudrait-il pas solliciter le congé? Le duc Octave ne fut pas de cet avis. Il déconseilla de faire ce pas aussi longtemps que les intérêts de la maison n'auraient pas été pris en considération par Philippe II : la gouvernante s'en remit momentanément à ses décisions (5).

Le comte de Hornes arriva presque au même moment aux Pays-Bas. Il apportait une lettre autographe du roi, où celui-ci, après avoir traité des affaires de Flandre, s'entre-

(1) Lettres de Marguerite à Octave en 1561. Fascio 1630, *minutes*.

(2) Lettres du 28 juillet et du 13 octobre, fascio 1627. Dans celle du 13 octobre, Feria écrit : « J'espère que le comte de Hornes sera content et qu'il vous fera de l'histoire et ne retracera pas de satyre, car l'Espagne est ainsi faite que personne ne s'en retourne content. »

(3) La gouvernante écrit au roi qu'elle craint pour la vie de son mari et de son fils, menacés par des conspirateurs et le supplie « che si degni concedermi licenza di potermene tornar in casa mia. » Lettre à Philippe II, 13 mars 1562. Fascio 1622.

(4) Lettre du 21 septembre. Fascio 1630, *minute chiffrée*.

(5) *Minute non datée, chiffrée*. Fascio 1630.

tenait au long des affaires particulières des Farnèse. Ce passage dut contenter Marguerite, car elle envoie copie de la lettre à Octave et lui exprime l'espoir de recevoir bientôt satisfaction.

L'année se passa cependant dans une vaine attente : comme toujours, le roi temporisait et se contentait d'envoyer de belles promesses. L'affaire du mariage d'Alexandre Farnèse avec une fille de l'empereur se traitait maintenant, semblait-il, entre ce dernier, Granvelle et Philippe II. On se rappelle que le cardinal avait dès l'abord regardé cette combinaison de mauvais œil et en ce moment le roi paraissait vouloir l'imposer aux Farnèse. Marguerite de Parme est anxieuse : elle écrit au duc ⁽¹⁾ que, malgré les prévisions du cardinal, aucun courrier n'est encore arrivé d'Espagne. Elle n'attend plus pour communiquer au duc la réponse éventuelle à envoyer à Sa Majesté. Il faut accepter le mariage d'Alexandre avec une fille de l'empereur, puisque les Farnèse ont toujours fait entrevoir leur soumission inconditionnée à ce sujet ⁽³⁾. Cependant, leurs intérêts n'en profitent point et le duc est prié d'expédier le secrétaire Armenteros chez le roi pour obtenir de celui-ci le congé définitif de la gouvernante. Marguerite ajoute qu'elle désire « s'en retourner le plus vite possible, puisque, avec la présence de Sa Majesté aux Pays-Bas, la situation

(1) Lettre de Marguerite à Octave, 10 novembre. Fascio 1630.

(2) Lettre du 7 octobre 1562, *déchiffré*. Fascio 1624, incartamento 5.

(3) Le 5 septembre, la gouvernante écrit à son mari : « La réponse du roi concernant la citadelle de Plaisance est absolument négative. Le roi propose de nouveau le mariage d'Alexandre avec une fille de l'empereur ; une fois ce mariage conclu, notre fils pourra quitter l'Espagne, où on le tient pour ainsi dire en otage. Ce mariage est représenté quasi comme une condition de la restitution du château. Je ne voudrais pas voir mon fils en perpétuelle captivité, sans espoir de postérité pour lui... » Fascio 1622, *minute*.

s'améliorera. Faites cela avec l'empressement et la chaleur qu'il faut, afin que sa personne puisse se trouver ici au commencement du printemps, au grand profit de nos intérêts et de nos états. » La gouvernante se lamente de ce qu'elle perd toute considération, les gens constatant le peu d'estime que montrent aux Farnèse les ministres du roi en Italie et la stupide intervention de celui-ci dans les affaires de Camérino. Toute la situation, selon Marguerite, doit être expliquée au cardinal de Grandvelle : « C'est leur seul et unique ami » (1).

Octave s'empessa d'écrire à celui-ci, après avoir attendu en vain le courrier annoncé. Il lui communique que lui et Marguerite acceptent le mariage de leur fils avec une fille de l'empereur et prie le cardinal, qui est en si bons termes avec l'empereur, d'adresser à celui-ci une lettre à ce sujet. « Mais cela ne sauve point nos affaires particulières », ajoute le duc. « Sa Majesté devra y pourvoir, sinon je laisse tout en plan » (2).

Granvelle appréhendait les moyens violents dont lui parlaient les Farnèse. D'après lui, ce serait augmenter la défiance de Philippe II, se rendre odieux à ses ministres et à lui, et donner libre cours aux machinations de leurs ennemis. Il annonça à Marguerite qu'il avait adressé au roi une chaleureuse recommandation en sa faveur et lui conseillait de patienter et d'attendre la réponse (3). Ce fut en vain que Marguerite attendit celle-ci : le courrier d'Espagne

(1) La lettre porte : *questo discifrato si cavo per mostrarlo al cardinale*. La *minute* de cette lettre se trouve aussi dans le fascio 1622 : elle est conçue en des termes beaucoup plus violents.

(2) Fascio 1624, incartamento 5.

(3) Fascio 1622. Lettre de Marguerite au duc, *minute*.

n'apporta point de solution (1), si ce n'est la proposition du mariage d'Alexandre avec une fille de l'empereur.

Dès lors Marguerite ne voulut plus écouter les représentations du cardinal : elle « connaissait le roi et sa lenteur » et était fermement décidée à exiger son congé : elle attendra tout au plus jusqu'au 15 novembre et attend de la part de son mari une dépêche et des lettres de créance pour solliciter son départ en leur nom commun. Dès que la réponse du roi soit arrivée, le duc devra se rendre à Bruxelles pour aider son épouse à régler en commun leurs affaires (2).

Elle expédie au roi un courrier portant une lettre du cardinal, dans laquelle celui-ci explique à Sa Majesté le grand déplaisir et le mécontentement que Marguerite ressent : elle ajoute que (3), une fois qu'elle aura demandé son congé, plus jamais le roi ne pourra la faire changer d'opinion.

M. Rachfall (4) est d'avis que ces menaces de démission n'étaient qu'une vaine parade, faite pour intimider Philippe II. On peut le croire, car les Farnèse devaient se rendre compte que, s'ils mettaient la résolution annoncée à exécution, plus jamais ils n'obtiendraient satisfaction au sujet de leurs intérêts privés.

Pendant, Granvelle écrivit à l'empereur Ferdinand pour lui demander d'accorder la main d'une de ses filles au prince Alexandre. L'empereur, qui, en 1559, s'était montré

(1) Fascio 1624, incartamento 5. Billet de Marguerite avec incipit : « *Dopo scritto ...* »

(2) Lettre de Marguerite au duc, 17 octobre (?), *minute*. Fascio 1622.

(3) Lettre de Marguerite au duc, 18 octobre, *minute*. Fascio 1622.

(4) *Wilhelm von Oranien und der niederländische Aufstand*, t. II, 1^{re} partie, p. 292.

bien disposé, différa la décision : il finit par refuser (1). Ce fut un rude coup pour Marguerite de Parme et son mari.

D'après M. Rachfall (2), c'est de ce moment que daterait la disgrâce du cardinal de Granvelle. La gouvernante se serait imaginée que derrière le refus de l'empereur se cachait une intrigue du cardinal. Elle aurait attribué, dans l'ordre privé, des méfaits à son confident, tout comme, dans l'ordre public, les seigneurs rejetaient sur le cardinal toutes les mesures odieuses et la responsabilité de la politique suivie par Philippe II. De la sorte s'inspirant d'une même haine, la gouvernante et l'opposition se seraient rapprochés et auraient travaillé de concert à l'éloignement de Granvelle.

Une lettre de la gouvernante (3) semble autoriser à première vue cette supposition. Le 3 novembre 1563 elle écrit à un de ses confidents que le duc, de retour en Italie, a passé par la cour de l'empereur, s'y est rendu compte « que les difficultés à propos du mariage d'une de ses filles avec Alexandre sont vraiment venues de la part de Ferdinand ; cependant, Octave a vu aussi qu'il n'a pas manqué de faiblesses de la part du roi ». La gouvernante peut donc avoir pensé un instant à une manœuvre de Granvelle, mais il importe de remarquer d'autre part que la communication du duc ne lui permettait plus d'entretenir ces soupçons.

2. *Mission d'Armenteros en Espagne (1563-1564). L'éloignement de Granvelle.* — Nous ne nous attarderons pas ici

(1) Cf. RACHFALL, *op. cit.*, p. 293.

(2) *Op. cit.*, p. 293-294.

(3) Fascio 1625.

à analyser les causes qui ont pu pousser la gouvernante à demander le rappel de Granvelle. Bornons-nous à signaler ici les intéressants documents qui se rapportent à la mission d'Armenteros en Espagne, mission qui eut principalement pour objet d'obtenir l'éloignement du cardinal (1). En ce moment, Marguerite devenait de plus en plus favorable aux seigneurs, et les documents de l'année 1563 que renferme le fascio 277 et que nous avons longuement analysés dans l'*Inventaire* (2), ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. D'autre part, Thomas Armenteros lui-même semble s'être laissé gagner à la cause des seigneurs, au su de Marguerite de Parme, avant son départ pour l'Espagne (3).

Ceci posé, il est du plus haut intérêt de s'arrêter quelque peu à la correspondance échangée par Marguerite avec son envoyé à la cour d'Espagne pendant l'année 1563-1564. Ces lettres, inconnues jusqu'ici, sont gardées à Naples dans les fasci 1625 et 1627.

Au moment où le silence obstiné du roi avait exaspéré Marguerite de Parme, le duc Octave s'était transporté en personne à Bruxelles, où il arriva le 13 février 1563 (4). Sa présence ne fut probablement pas sans influence sur la colère que Marguerite commença en ce moment à nourrir

(1) RACHFALL, *op. cit.*, p. 311 et suiv.

(2) *Inventaire* ci-après, n° 175 à 179.

(3) RACHFALL, *op. cit.*, p. 311-312; 338. Voir aussi GROEN-VAN PRINSTERER, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, t. I, 2^e édition, p. XXXIII-XLXXV; WEISS, *Papiers d'État de Granvelle*, t. IX, p. 579. Voir aussi plus loin les renseignements sur la mission d'Armenteros. Le 9 novembre 1563, le comte d'Egmont écrit à Marguerite de Parme qu'Armenteros lui a communiqué l'espoir de retourner bientôt d'Espagne. Fascio 76, fascicolo 9, *original*.

(4) RACHFALL, *op. cit.*, p. 294.

contre le cardinal, et les documents du fascio 277 (1), consistant en notes écrites de sa main à propos des revendications des Farnèse, indiquent assez qu'il ne resta pas inactif. D'accord avec son épouse, il rédigea une instruction spéciale pour Armenteros concernant les intérêts privés de la famille dont on attendait la solution de la part du roi (2), et l'on peut croire qu'il intervint aussi dans les instructions d'ordre politique que le secrétaire emporta à Madrid. Peu de temps après la rédaction de ces instructions, le 23 août, le duc quitta Bruxelles (3), pendant que, de son côté, Armenteros avait pris la route d'Espagne.

Le 18 août, le secrétaire donna de ses nouvelles, de Paris, et la gouvernante s'empressa de lui répondre par une lettre qui révèle ses dispositions à l'égard des seigneurs et du cardinal de Granvelle. Elle annonce à Armenteros que le comte d'Egmont lui a déclaré vouloir rester près de sa personne et qu'il s'était de nouveau cru obligé de dire que la personne du cardinal de Granvelle se trouvait en grand péril aux Pays-Bas, et qu'il était bien à craindre qu'on ne pourrait plus remédier à la situation comme par le passé. Et Marguerite ajoute en chiffres : « Quant au cardinal, il persiste dans la même illusion. Il croit pouvoir séparer le comte d'Egmont des autres seigneurs, lui faire mettre les armes en main, se le rendre ami. Si donc vous apprenez que le cardinal a fait quelque office dans ce sens, dites-le à Sa Majesté... » Marguerite se dit aussi dégoûtée

(1) Ces documents jettent quelque lumière sur le séjour et le rôle d'Octave à Bruxelles en 1563, sur lesquels aucun renseignement n'était connu. (RACHFALL, *op. cit.*, p. 294.)

(2) Fascio 355. — Voir l'*Inventaire*, ci-après, n° 227.

(3) Lettre de Marguerite à Armenteros, Bruxelles, 31 août 1563. Fascio 1625, *minute*.

des dénonciations du cardinal contre les seigneurs. « S'il veut se plaindre, c'est qu'il a été la matière de tous ces différends et qu'il a mis ces seigneurs de cette humeur. Il semble donc que Sa Majesté ne doit pas lui donner créance » (1). Dans une autre lettre, où elle dit que le cardinal de Granvelle lui suggéra de communiquer au roi une dénonciation contre le marquis de Berghes et qu'elle s'y refusa, la gouvernante glissa cette phrase : « Puisque le cardinal est comme vous l'avez laissé, nous pensons qu'il lui déplaît que nous ne voulons donner ces avis à Sa Majesté et nous doutons qu'il ne fasse du zèle. Ouvrez donc fort bien les yeux et représentez au roi la situation du pays conformément à vos instructions » (2). Par contre, la gouvernante loue les bons offices du prince d'Orange dans la question des nouveaux évêchés et insiste sur les bonnes relations qu'elle a avec lui et le comte d'Egmont (3). « Le cardinal », ajoute-t-elle, « cherche par tous les moyens à me mettre en conflit avec ces seigneurs, mais je vois que ce serait contraire aux intérêts de Sa Majesté et je manœuvre le mieux que je puis » (4).

Le 12 novembre, Marguerite s'exprime une fois de plus dans le même sens. Elle signale à son envoyé que le comte d'Egmont se montre de plus en plus zélé pour le service de Sa Majesté et que « vraiment elle le trouve chaque jour

(1) Lettre de Marguerite à Armenteros, non datée, *minute*. D'après le contenu de cette lettre, elle date du 5 septembre 1563. Fascio 1625.

(2) Lettre du 15 septembre 1563. *Minute*. Fascio 1625.

(3) Ibidem. « Il (le prince) se dit prêt à servir et à obéir à Sa Majesté de toutes ses forces, bien qu'il sût que d'autres — il désignait le cardinal — écrivaient le contraire.... Nous voulumes lui enlever cette idée, mais il répliqua qu'il savait fort bien ce qui se disait et qu'il connaissait les calomnies répandues à la cour contre lui. »

(4) Lettre du 15 septembre. Fascio 1625.

plus sincère ». Le cardinal de Granvelle, à croire la gouvernante, est en rapport étroit avec la duchesse de Lorraine, par l'intermédiaire du baron de Polweiller : la duchesse s'offre pour rétablir la paix entre le cardinal et les seigneurs. « Je l'ai engagé à profiter de cette offre », ajoute Marguerite, « car je ne désire que la paix et l'union pour Sa Majesté et ces pays et le repos de Sa Seigneurie Illustrissime ». Elle se hâte cependant d'ajouter que le cardinal dénoncera probablement les relations suspectes de M. de Montigny et du marquis de Berghes et que, si le roi demande à ce sujet des renseignements, Armenteros doit lui déclarer que ces nouvelles n'ont d'autre source que le cardinal lui-même (1).

Bientôt, après une anxieuse attente, des nouvelles d'Armenteros arrivent à la cour de Bruxelles. Elles annoncent que Philippe II pense à nommer le cardinal de Granvelle gouverneur de Milan. « Tout bien considéré », écrit la gouvernante (2), « ce serait le moyen de l'enlever à tant de périls et de rendre la paix aux Pays-Bas en une certaine mesure. » Elle est d'avis que le roi retirera plus de profit de la présence du cardinal à Milan que de son séjour à la cour de Madrid ou en le faisant rester aux Pays-Bas, « où il est tellement honni ». Cette haine augmentera à mesure que le roi le laisse plus longtemps à Bruxelles : les seigneurs ne veulent plus en entendre parler. Marguerite communiqua secrètement le projet du roi concernant la personne du cardinal au comte d'Egmont. Celui-ci s'en montra fort satisfait et finit l'entretien par ces mots : « Madame, il est nécessaire que Sa Majesté fasse de deux

(1) Lettre du 12 novembre 1563. Fascio 1625.

(2) Lettre du 13 décembre 1563. Fascio 1625.

choses l'une : ou bien nous enlever tous d'ici ou bien enlever le cardinal. »

Marguerite avertit Armenteros du danger qu'il y aurait à communiquer la nouvelle aux partisans du cardinal. « Il pourrait croire, en l'apprenant, que la gouvernante manœuvre pour l'éloigner des Pays-Bas; s'il reste en charge, il se croira trompé par Marguerite et, comme il a tant d'intelligences à la cour, il serait facilement avisé de ce que Sa Majesté traite en si grand secret et enlèverait ainsi le moyen de savoir d'autres choses, qui importent plus. »

Une autre préoccupation tourmentait d'ailleurs en ce moment Marguerite de Parme : elle avait appris que le pape était résolu d'excommunier le prince d'Orange et sa femme comme hérétiques, parce qu'il permettait les prêches publics dans la principauté d'Orange et y maintenait les huguenots en charge.

Ce serait le commencement d'un désastre, écrit Marguerite (1), et, si le pape devait entreprendre quelque chose contre le prince, les Pays-Bas seraient immédiatement sens dessus dessous. « Le président (Viglius) m'a dit que Sa Sainteté était très mal informée. Le prince et ses officiers ont fait le contraire de ce qu'on leur reproche : par deux fois, ils ont chassé les huguenots à main armée et en ont tué huit cents. »

Les huguenots ont rendu ces bons efforts stériles en achetant les officiers de la principauté. « Nous voulons vous avertir », écrit Marguerite à son secrétaire, « afin que

(1) Lettre du 13 décembre. *Minute*. Fascio 1625. — Voyez la lettre écrite à ce sujet par le prince d'Orange à Pie IV dans A. CAUCHE, *Mission aux archives vaticanes*, dans les BCRH, 1892, 5^e sér., t. II, p. 427-430.

Sa Majesté arrange au mieux cette affaire avec Sa Sainteté. Si le pape exécutait trop précipitamment sa menace, ce serait l'explosion d'une révolution aux Pays-Bas. »

Pendant, les nouvelles envoyées par Armenteros n'étaient point de nature à tranquilliser Marguerite de Parme. Le roi trainait à conclure l'affaire du mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal et ne semblait pas disposé à céder sur la question de la restitution du château de Plaisance. Point de décision non plus pour le cas de Granvelle : Philippe II semblait plus préoccupé de la politique étrangère que des intérêts des Pays-Bas.

Exaspérée, Marguerite de Parme écrivit à Armenteros une lettre ⁽¹⁾ que nous jugeons assez importante pour en donner ici partiellement la traduction :

« La situation s'achemine ici manifestement vers le désastre... Si Sa Majesté comprend le danger, nous ne voyons pas qu'il puisse prendre une autre résolution que celle que nous lui avons suggérée. Si les conditions politiques de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre sont telles qu'on les dépeint au roi — ce dont je ne suis pas convaincue — ces puissances n'en laisseront point pour cela échapper une si belle occasion de s'emparer des Pays-Bas et d'augmenter les malheurs qui les affligent, surtout lorsqu'ils voient que Sa Majesté fait mine de les abandonner. Abstraction faite de ces périls, ce pays est en grand danger à cause de la désunion qui règne entre les seigneurs et le cardinal, à cause de l'hérésie qui infecte une bonne partie du peuple, à cause de l'arriéré dans le payement des aides, à cause de l'absence d'argent pour payer les gens de guerre, à cause du mécontentement de tous ces seigneurs,

(1) Lettre du 6 janvier 1564. *Minute*. Fascio 1625.

qui n'ont obtenu du roi la moindre satisfaction; enfin, à cause du bruit d'après lequel Sa Majesté veut laisser ce pays se ruiner pour pouvoir y mettre ensuite des gens de guerre, comme cela se fait à Milan et dans le royaume de Naples... Ceux qui conseillent à Sa Majesté de prendre précipitamment une résolution se trompent et sont de mauvais serviteurs. Si vous recevez cette lettre à la cour, représentez tout cela à Sa Majesté et finissez par lui communiquer que, s'il ne se soucie pas des Pays-Bas comme il le faut, nous ne voulons pas être l'instrument de leur perte et laisser cette infamie à notre famille et à nos descendants (1). Quant à ce que vous écrivez à propos du cardinal de Granvelle, nous vous répétons que ses affaires ne peuvent rester ainsi et que Sa Majesté doit imaginer quelque expédient. Si le roi ne lui commande expressément de partir pour Rome, à propos de la maladie du pape, il ne bougera point de Flandre et tient à y rester plus que jamais. Si l'on se figure qu'il demandera son congé, on se trompe. Il pense à bien autre chose qu'à partir, malgré les dangers qui menacent sa vie. Si le roi lui confie le gouvernement de Milan — étrange récompense pour le faire partir d'ici! — il ne demanderait cependant pas mieux que de rester ici. »

On voit que ces lettres de Marguerite de Parme offrent un vif intérêt pour connaître ses véritables sentiments envers le cardinal de Granvelle et les seigneurs belges au moment de la mission d'Armenteros en Espagne.

Les lettres que celui-ci adresse à son tour à la gouvernante, nous décrivent par le menu les incidents de sa mis-

(1) Rapprochez de cette lettre les documents analysés au fascio 277.

sion et l'impression que lui fit la personne du roi et le milieu de la cour.

Le 13 septembre, Armenteros parvint à Monzon, endroit où résidait alors le roi. Philippe II y arriva le 14, pendant la nuit. Après les visites d'usages, l'envoyé de Marguerite reçut une audience de Sa Majesté, audience dont il rend compte en ces termes : « Je présentai les compliments de Votre Altesse, auxquels le roi répondit avec effusion. J'expliquai ensuite les motifs de ma mission et y ajoutai ce que me commandaient vos ordres oraux. Sa Majesté se déclara contente de ma venue et m'interrogea sur la situation en Flandre. Je lui remis alors l'instruction générale et demandai qu'il la lût en ma présence ou me la fit lire. Il me la fit lire; il m'interrogea au sujet de chaque chapitre et je lui donnai au mieux les explications désirées. Quand j'arrivai au paragraphe traitant du cardinal de Granvelle, il écouta attentivement, mais ne dit rien. Arrivé au point où l'on parlait du départ des Espagnols de Flandre et du secours à envoyer aux Français, je lui parlai des peines et des travaux de Votre Altesse : alors, il se monta tellement en l'entendant, que son geste devint enflammé et que ses yeux s'emplirent de larmes... Il me dit qu'il n'avait rien attendu de moins, mais qu'il prenait plaisir de l'avoir entendu déclarer. » Armenteros lui lut ensuite le passage dans lequel la gouvernante réclamait la présence du roi aux Pays-Bas, et y ajouta des renseignements sur les commodités et les incommodités du voyage.

A ce moment, Philippe II suspendit l'audience : il promit à Armenteros de relire l'instruction et de le faire appeler pour écouter le reste de ses explications (1).

(1) Lettre d'Armenteros à Marguerite de Parme. Monzon, 23 septembre 1563. Fascio 1625.

L'envoyé de Marguerite se rendit bientôt compte que l'entourage du roi ne comprenait pas la gravité de la situation en Flandre (1).

Au commencement d'octobre, Armenteros reçut un exposé qu'il devait communiquer au roi de la part de Marguerite et dans lequel étaient consignées les paroles que chacun des seigneurs prononça devant le secrétaire au moment de son départ pour l'Espagne (2). Le comte d'Egmont, d'après cet exposé, avait dit que, « à cause du cardinal, les seigneurs n'avaient rien fait au conseil, tout comme ils y auraient travaillé si le cardinal n'en faisait point partie. Pour ce motif, les affaires politiques et religieuses empiraient chaque jour et il n'y aurait point de remède aussi longtemps que le cardinal s'en mêlerait. Sans le cardinal, les seigneurs conseilleraient Madame et feraient tout pour exécuter ses ordres. Egmont engageait sa tête si les désordres augmentaient dans le cas où Sa Majesté donnerait satisfaction aux supplications des seigneurs. Il avait prié Armenteros de signaler au roi le zèle qu'il avait du service de Dieu et de Sa Majesté, *y que si su proprio hijo pensase que en nada deste oviese de hazer falta, le hecharia desde agora en el fuego*. Ces paroles furent dites, ajoute l'exposé, avec force et humilité. Egmont ajouta que personne de ces seigneurs ne trahissait le roi, que tous étaient fidèles et loyaux vassaux et qu'il ne l'affirmerait pas si catégoriquement s'il ne le savait si bien. Il finit par dire qu'il espérait que le roi traiterait bien les Pays-Bas, son plus ancien patrimoine ».

(1) Même lettre.

(2) *Sumario de puntos para su M^a enbiado en 4 de octubre 63. Relacion breve de los puntos que por mandado de Madama ley a v. M^a....* — Fascio 1625, incartamento RS., autographe d'Armenteros.

A propos du comte de Hornes, la note signale qu'il laisse toujours parler les autres (*por boca de otros*). Il s'était borné à dire « que les seigneurs s'étaient ligués pour pouvoir résister lorsque quelqu'un se proclamerait chef des huguenots ».

Le marquis de Berghes « dit toujours très franchement ce qu'il pense. Il est dans l'intérêt du roi de dissimuler avec lui et de se montrer satisfait de la répression qu'il a exercée contre les sectaires de Valenciennes ». Il a protesté de son zèle et de son dévouement comme par le passé, en ajoutant qu'il était étonné de ce que Sa Majesté pensait remédier à la situation par une simple lettre. « Si le cardinal était parti, les seigneurs exécuteraient tout ce que Marguerite proposerait pour le service du roi et la conservation de ses États, »

Berlaymont est représenté comme un des meilleurs serviteurs du roi. Il avait déclaré « qu'il ne lui paraissait pas à propos pour le service de Sa Majesté de faire la convocation des États généraux avant d'avoir consulté les États en particulier, que la venue du roi aux Pays-Bas était absolument nécessaire, et qu'aussi longtemps que le roi différerait ce départ, il serait nécessaire d'en annoncer l'intention et de prodiguer de bonnes paroles aux Flamands. » Berlaymont s'étonnait de ce que le cardinal de Granvelle, « malgré sa prudence et les informations qu'il recevait, n'avait pas cédé à la fortune comme le cardinal de Lorraine sans donner occasion au guet-apens qu'on lui posait »,

Viglius est décrit avec des airs sympathiques : la note signale qu'il est nécessaire de le laisser en Flandre pour le moment. A propos du cardinal, le président ne fut pas très loquace, mais parlant de la situation des Pays-Bas, « il les compara à une vieille maison menaçant ruine, dont les gens

avisés devaient sortir de suite pour ne pas tomber sous les décombres ».

Le document contient aussi une note sur le cardinal lui-même. On y dit qu'il n'a jamais peur lorsqu'il s'agit du service du roi. Granvelle fit transmettre ses respects par Armenteros et lui déclara que le roi ne devait point gêter ses affaires à cause de sa personne. Il ne voulait pas être « la pierre de scandale et, si cela paraissait nécessaire, il se ferait martyriser ». Parlant du prince d'Orange, le *Sumario* ajoute : « Votre Majesté le connaît et sait ce qu'il vaut. » Le prince avait chargé Armenteros de ses respects et de ses protestations de fidélité en ajoutant que si on le représentait sous d'autres couleurs, c'était mensonge.

De plus Egmont, le marquis de Berghes et M. de Montigny avaient déclaré à la gouvernante qu'il fallait trouver un remède à la situation religieuse, mais que la justice implacable qui était alors appliquée, n'en viendrait jamais à bout. On espérait la réunion d'un concile national, sur lequel on compte beaucoup. Egmont avait ajouté, en s'adressant à la gouvernante, que, si ce n'était pas pour elle, il ne vivrait plus en ce moment et, depuis le départ d'Armenteros, Marguerite avait confirmé à celui-ci ces paroles du comte.

Le *Sumario* se termine par ces mots : « Madame m'écrit que je dois aviser en grand secret Votre Majesté de tout ce qui est exposé ci-dessus; ce sont des nouvelles qui ne doivent se répandre dans le public, comme cela arrive en Flandre à votre grand dommage. Madame n'a rien oublié pour qu'on ne puisse l'accuser de négligence. Elle a protégé le cardinal contre tous, connaissant les services qu'il rend et l'appui qu'il lui prête. Aujourd'hui elle se voit forcée, bien à contre-cœur, de vous signaler tout ce qui se dit et tout ce qui se craint, pour que vous l'examiniez avec votre

prudence accoutumée et que vous donniez des ordres, qui seront vigoureusement exécutés. »

Ce document nous paraît éclairer de singulière façon les accointances de Marguerite et d'Armenteros avec les seigneurs et le désir de la gouvernante de sacrifier le cardinal de Granvelle (1). Il dut impressionner très fortement Philippe II. Cependant, lors des audiences successives qu'il accorda à Armenteros, il se contenta de répondre à ses instructions, tant montrables que secrètes (2), par des généralités qui ne pouvaient guère l'engager (3). A propos de l'affaire du cardinal de Granvelle, Armenteros envoya, le 14 octobre, une relation chiffrée (4), où il relatait cependant une intéressante audience que le roi lui avait accordé le 29 septembre.

Philippe II demanda, au cours de cet entretien, quel remède il faudrait employer pour le cas du cardinal de Granvelle et s'il serait à propos de l'appeler à la cour de Madrid. Armenteros se contenta de s'en référer à ses instructions et à ses explications orales antérieures. Mais Philippe II insista : « Vous êtes bien informé de la situation des Pays-Bas; dites-moi quel est votre avis. » « Je pensai au service de Sa Majesté et de Votre Altesse », écrit le secrétaire à Marguerite de Parme, « et je me rappelai

(1) On remarquera cependant que Marguerite ne s'exprime pas ici aussi favorablement sur le compte des seigneurs que dans les lettres qu'elle adresse à son envoyé.

(2) Sur les instructions emportées par Armenteros, cf. RACHFALL, *Wilhelm von Oranien*, t. II, 1, p. 313-315.

(3) Par exemple : lettre du 14 octobre, en clair. Fascio 1625.

(4) Elle est séparée de la lettre en clair, datée du 14 octobre, mais les deux pièces se trouvent au fascio 1625; l'une est de la main d'Armenteros, l'autre a été déchiffrée par le secrétaire Hostilio Valenti.

vos récentes instructions chiffrées et je répondis : Comme vassal, je vous dirai la vérité. La venue du cardinal à la cour sera contraire aux intérêts de Sa Majesté, parce que la même haine que l'on porte actuellement au cardinal aux Pays-Bas et à tout ce qui lui touche, on la nourrira aussi à l'égard de toutes les dépêches, lettres ou ordonnances de Sa Majesté qui seront expédiées d'ici (de Madrid), attendu que l'on s'imaginera que tout se sera fait par la main ou d'après le conseil du cardinal. J'ajoutai que... ni Sa Majesté ni Votre Altesse ni l'univers entier ne pourraient leur ôter cette idée et que les seigneurs ne désiraient d'ailleurs pas revenir de cette erreur, afin de pouvoir toujours s'en prévaloir pour exécuter tout ce qui serait omis d'être exécuté aux Pays-Bas au grand service du roi... Sa Majesté écouta très bien et sembla très impressionnée. Elle me dit : Grande est la haine qu'on porte au cardinal. Je répliquai : Plus grande qu'on ne le dit et elle augmente toujours, comme le voit Votre Majesté. »

On voit avec quelle habileté le rusé Armenteros, tout en ayant l'air de rendre justice à Granvelle, essayait de peser sur la décision de Philippe II afin d'obtenir le rappel du cardinal, mais en même temps d'éviter qu'il fût attaché à la cour de Madrid, poste où il aurait pu trop intriguer au gré de la gouvernante.

L'envoyé était aussi en fréquents colloques avec Ruy Gomez de Silva à propos des intérêts privés des Farnèse : la question de la citadelle de Plaisance et l'arrangement définitif du mariage d'Alexandre Farnèse avec Marie de Portugal. Un jour, le 16 octobre, se trouvant avec Ruy Gomez dans un salonnet du palais, il s'entretenait de nouveau de ces brûlantes questions. Philippe II savait que Ruy Gomez était en conversation avec l'envoyé de Margue-

rite et comme l'entretien se prolongeait, il s'engagea par un corridor jusqu'à une petite chambre, qui faisait face au salonnet, et de là il observait les deux hommes, sans que ceux-ci s'en doutassent (1). Armenteros devait d'ailleurs manœuvrer avec prudence, étant donné que des inimitiés très aigües divisaient les personnages de la cour : c'est avec Ruy Gomez et Gonzalès Perez qu'il conférait le plus souvent, en ayant soin d'éviter le duc d'Albe, grand ennemi de ces deux seigneurs (2). Le confesseur du roi jouait aussi un grand rôle dans ces colloques.

Malgré les représentations assez énergiques que Thomas Armenteros fit au roi sur la nécessité de s'occuper avant tout de la situation des Pays-Bas (3), la solution des questions traîna en longueur. Philippe II avait d'ailleurs à s'occuper aussi du projet de la grande loterie, qui servirait à payer les soldats, et tâchait de se procurer les 200,000 écus que la gouvernante réclamait dans ce but (4).

Cependant Armenteros s'impatientait : il attendait avec anxiété la nouvelle de la conclusion du mariage d'Alexandre Farnèse, de façon à pouvoir traiter avec plus de facilité des autres points de son instruction secrète. L'envoyé remarque que le roi est plus changeant, plus passionné lorsqu'il traite des affaires des Pays-Bas, que lorsqu'il s'entretient avec lui des intérêts de la famille Farnèse : c'est probablement, remarque Armenteros, parce qu'il ne sait se décider et qu'il veut se borner à des promesses et à des discours tout à fait généraux. La résolution concernant les affaires du

(1) Lettre d'Armenteros, 17 octobre 1563, *original*. Fascio 1625.

(2) Lettre d'Armenteros, Monzon, 18 novembre 1563. Fascio 1625.

(3) Lettre d'Armenteros, Monzon, 22 novembre 1563. Fascio 1625.

(4) Lettre du 5 décembre 1563. Fascio 1625.

cardinal de Granvelle traînait toujours : d'aucuns étaient d'avis, à la cour, qu'il fallait l'appeler en Bourgogne jusqu'à ce que s'offrit l'occasion de le faire partir pour Rome ou qu'il demandât lui-même énergiquement son congé (1).

Le 10 décembre, l'agent des Farnèse à la cour espagnole, Juan Domenico dell' Orsa, vit Armenteros se rendre chez le président comte de Feria. Ils s'entretenirent de la situation en Flandre et surtout des intérêts particuliers de Marguerite de Parme et d'Octave Farnèse. L'envoyé, malgré le chaleureux appui que lui promettaient Feria et Ruy Gomez de Silva, n'espérait pas encore une solution conforme aux désirs de la gouvernante : la question de la citadelle de Plaisance était toujours en suspens (2).

Le 12 décembre, nouvelle audience chez le roi. Cette fois, Armenteros s'en retourna plus content : le roi lui avait donné la promesse formelle de le renvoyer bientôt aux Pays-Bas, avec une réponse décisive à toutes ses demandes.

Le roi le sonda aussi à propos de la réponse à donner au comte d'Egmont concernant la venue de celui-ci à la cour. Armenteros répondit qu'à son avis, il ne convenait point d'appeler en ce moment en Espagne un homme dont la gouvernante pouvait attendre tant de services et d'assistance : « Orange pourrait alors exécuter ses desseins avec plus de liberté et faire tout le mal désiré. » Le roi se montra satisfait de cette réponse et émit l'opinion qu'il serait avantageux de faire venir le prince d'Orange lui-même. L'en-

(1) Feuillelet inséré dans la lettre du 5 décembre, partiellement *chiffré*. Fascio 1625.

(2) Lettre de dell' Orsa à Marguerite de Parme, 18 décembre 1563, *copie*. Fascio 1625.

voyé de Marguerite lui répondit que si on n'entraînait le prince de force, jamais il ne se rendrait de lui-même en Espagne ⁽¹⁾.

Cependant l'affaire de Granvelle trainait toujours, et aux ennuis que cette incertitude causait au secrétaire de la gouvernante, vinrent s'ajouter un catarrhe et une maladie d'yeux qui lui rendirent plus pénible son séjour à la cour. Ses lettres deviennent de plus en plus succinctes, il s'en excuse, la souffrance l'empêchant d'écrire plus longuement.

Le 21 janvier 1564 arriva à Bruxelles une lettre plus circonstanciée : Armenteros annonçait qu'il était guéri et faisait prévoir la prompte solution des questions d'intérêt privé. Il avait déclaré au roi qu'il ne partirait point sans pouvoir porter une réponse satisfaisante à Marguerite de Parme ⁽²⁾.

De fait, le 24 janvier, Armenteros reçut enfin les dépêches multiples répondant aux instructions qu'il avait apportées au mois d'août de l'année précédente, et annonçant entre autres à Marguerite de Parme le rappel du cardinal de Granvelle ⁽³⁾.

Cette décision dut consoler la gouvernante de l'insuccès de la mission d'Armenteros au sujet des affaires privées des Farnèse. Les lettres qu'elle écrivit au duc pour le tenir au courant des négociations de son secrétaire en

(1) Lettre d'Armenteros à Marguerite, 19 décembre 1563. Fascio 1625.

(2) Fascio 1625.

(3) Sur le système employé par Philippe II pour cacher la véritable résolution aux seigneurs au moyen de dépêches montrables et secrètes, toutes contradictoires, voir notamment RACHFALL, *Wilhelm von Oranien*, t. II, 1, p. 332 et suiv. L'original de l'instruction remise à Armenteros en réponse à la sienne du 12 août 1563, est conservé à Naples au fascio 1627, fascicolo VII.

Espagne sont typiques à ce point de vue. Ainsi, le 5 décembre 1563, elle communique à Octave les dernières missives d'Armenteros. Elle écrit : « Examinant les renseignements fournis par Armenteros et les paroles prononcées par Ardinghelli à propos de son entretien avec Ruy Gomez, je me confirme dans l'opinion que le dit Ardinghelli veut traîner en longueur la conclusion du mariage de notre fils. Ce sera la fin de sa « papauté ». Il est nécessaire d'intervenir énergiquement et de pousser nos affaires particulières... Par un billet séparé, vous verrez la décision que Sa Majesté compte prendre à propos du cardinal de Granvelle : je vous prie de garder le secret, puisque tout n'est pas encore fini. Si l'affaire a une issue, Sa Majesté aura montré de la prudence, car cela apportera peut-être quelque changement ici ; le roi retirera plus de services du cardinal en Italie qu'en Flandre, où il est féroce ment haï de tous. Je n'ai pas voulu lui parler de cela, car, soupçonneux comme il est, il pourrait se figurer que j'ai travaillé pour le faire partir... Dès que j'aurai une réponse décisive d'Espagne, je pense la lui communiquer, montrant d'une part que j'éprouve du plaisir de l'honneur que lui est fait et d'autre part que je suis peinée de perdre un si bon aide. J'en ai parlé hier au comte d'Egmont et je lui ai demandé de se taire aussi longtemps que les négociations ne seront pas finies. Je lui ai dit que, si la chose réussissait, j'espérais que Sa Majesté pourvoirait à la situation au grand contentement du comte et de celui de tous ces seigneurs. Cela lui fit grand plaisir et il m'en remercia si cordialement que vraiment je ne pourrais désirer mieux... » (1).

Quelques jours après, la gouvernante manifesta son con-

(1) Fascio 1630. Copie.

tentement à Octave des nouvelles pleines de promesses envoyées par Armenteros (1). Bientôt après elle dut cependant déchanter et Octave fut une fois de plus le confident de sa mauvaise humeur. Marguerite parle de nouveau de demander son congé : elle manifeste toutefois son intention d'attendre le retour d'Armenteros pour « avoir un fondement sérieux ». Elle ajoute que le roi la traite sans égards et qu'il la laisse en Flandre au hasard de la fortune. « Je vous assure », dit-elle, « que, si Armenteros apporte de mauvaises nouvelles, je pars » (2).

Une meilleure disposition se retrouve chez elle peu de temps après, en janvier 1564. Elle communique à son mari que, contrairement aux premières informations, Granvelle n'ira pas à Milan : on l'enverra à Rome, à l'occasion surtout de l'indisposition du pape. Les seigneurs ne le supportent plus et le comte d'Egmont a dit résolument à la gouvernante qu'ils n'obéiront plus en rien, ne voulant pas exécuter des décisions prises avec l'avis du cardinal. La gouvernante ajoute : « Le cardinal parti, il pourrait bien surgir quelque différend entre les seigneurs et, en ce cas, je profiterai de vos sages conseils, d'autant plus que j'ai toujours eu l'intention de suivre cette voie, parce qu'elle me paraît la plus à propos... Sans doute, poussé par la passion, le cardinal pourra me susciter ici des difficultés, voyant qu'on s'engage à présent dans une autre voie, mais je me console en pensant qu'il n'en retirerait pas les fruits qu'il en attend peut-être; il est odieux en général et en particulier » (3).

(1) Lettre du 19 décembre 1563. Fascio 1622.

(2) Lettre non datée. Fascio 1622.

(3) Lettre du 10 janvier 1564. Fascio 1630.

3. *L'anarchie (1564). Mission du comte d'Egmont en Espagne (1565)*. — Le cardinal de Granvelle parti, la situation, on le sait, ne s'améliora point. Marguerite tomba au pouvoir des seigneurs et l'anarchie la plus complète envahit le gouvernement (1).

Les archives farnésiennes ne nous offrent point de documents particulièrement intéressants pour illustrer le gâchis de l'année 1564 : par contre, il présentent quelques pièces concernant la mission du comte d'Egmont en Espagne, en 1565.

On se rappellera que le roi comptait recevoir Egmont avec les plus grandes marques de bienveillance afin d'essayer de le détacher des autres seigneurs et de susciter ainsi la division au sein de la ligue. Ceux qui étaient au courant des intentions de Philippe II ne manquèrent point de signaler l'existence de ce plan dans les lettres qu'ils écrivirent quelque temps avant l'arrivée du comte en Espagne (2).

Au commencement de janvier 1565, la gouvernante envoie diverses recommandations en vue du voyage d'Egmont. Elle écrit à Ruy Gomez de Silva et au président Figueroa en Espagne, leur annonçant que Sa Majesté l'a priée de lui envoyer une personne honorable pour le mettre au courant de la situation des Pays-Bas, et qu'elle expédie M. d'Egmont « dont la droiture et la prudence sont con-

(1) Voir surtout, à ce sujet, R. FRUIN, *Het voorspel van den tachtigjarigen oorlog*, p. 103 et suiv. (*De tachtigjarige oorlog. Historische opstellen.*) La Haye, 1908.

(2) Le 3 février, Gonzales Perez écrit à Armenteros que la gouvernante doit encore retenir Egmont, car « il ne convient pas qu'il vienne, Renard étant ici ». Il est dangereux que le comte s'absente en ce moment, car il est populaire et fidèle et bien intentionné, « et je ne sais s'ils le sont tous, ces seigneurs de Flandre ». Fascio 1627, fascicolo VII, *chiffre*.

nues » (1). A la reine de France, Marguerite demande d'intervenir pour obtenir la prompte concession d'un passeport, nécessaire pour traverser ce royaume. Elle signale que le comte d'Egmont se rend en Espagne « pour des affaires particulières » (2). Elle adresse aussi une lettre à la reine d'Espagne, le 18 janvier, pour lui recommander le comte, « qui vient informer Sa Majesté de la situation des Pays-Bas et proposer divers remèdes » (3).

On n'a pas de renseignements précis sur la conduite du comte d'Egmont pendant sa mission à la cour. On en est réduit à des conjectures et, récemment, M. Gossart imprimait encore « que cette mission du comte d'Egmont est... restée, avec les incidents qui suivirent, un des points obscurs de la révolution du xvi^e siècle » (4).

Dans ces conditions, il n'est pas sans intérêt de signaler ici que les archives farnésiennes contiennent des lettres du comte, envoyées par lui d'Espagne à Marguerite de Parme.

Dans la première de ces lettres (5), Egmont écrit qu'il est arrivé à la cour le matin du 20 février, qu'il a été excellemment bien reçu par Alexandre Farnèse, qui l'a fait loger chez lui et l'a traité comme un frère. Il signale que le roi lui a fait grand honneur et qu'il a commencé à expliquer à ce dernier les motifs de sa venue. « Le roi le prend très bien », ajoute le comte, mais il exprime le doute qu'il ne sera pas renvoyé de si tôt en Flandre avec une réponse. Quelque temps après, le 14 mars, Egmont fournit à la gon-

(1) Lettre du 18 janvier. Fascio 1622, fascicolo DE.

(2) Lettre du 8 janvier. Fascio 1622, fascicolo FG.

(3) Fascio 1622, fascicolo S.

(4) *L'établissement du régime espagnol dans les Pays-Bas et l'insurrection*, p. 63, n. 1. Bruxelles, 1905.

(5) Lettre du 24 février. Fascio 76, fascicolo 9, *original*.

vernante des détails plus circonstanciés (1). Il a parlé au roi des points de son instruction et les lui a présentés sans aucune dissimulation. « Il le prend fort bien, me semble-t-il », ajoute une fois de plus le comte. Le roi n'a encore pris de résolution qu'à propos des affaires financières : il enverra à Marguerite 200,000 écus pour la grande loterie et 60,000 écus pour payer l'infanterie et la cavalerie. Egmont dit qu'il espère obtenir en plus une bonne somme pour l'entretien ordinaire de par deçà. Il a demandé 400,000 écus en plus de ceux de la loterie. Sur ce, le roi lui a exposé l'état de ses finances et les grandes dépenses militaires qu'il est forcé de faire. « Ce sera bien négocié si je puis obtenir deux cent mille écus de supplément. » Le comte annonce aussi que Sa Majesté prendra bientôt une résolution sur les autres points; quant au voyage du roi en Flandre, il n'en voit nulle apparence pour cette année (2).

Ces renseignements sur la mission d'Egmont ne permettent point de soutenir que le comte n'osa pas parler des points principaux de son instruction, notamment de la modération des placards contre l'hérésie, mais ils ne fournissent non plus aucun élément, on le voit, pour élucider la question de savoir si vraiment il y eut contradiction entre les promesses verbales de Philippe II et les fameuses dépêches du bois de Ségovie.

(1) Fascio 76, fascicolo 9, *original*.

(2) Le 3 février, Gonzales Perez écrit à Armenteros que l'arrivée du comte d'Egmont a réjoui le roi. Perez ne voit pas la possibilité du départ du roi pour les Pays-Bas à l'été prochain. « Sa Majesté n'a rien dit, sinon qu'il montre toujours un grand désir d'aller en Flandre, mais je vois tant de difficultés de toutes parts que j'en reste perplexe. » Fascio 1627, fascicolo VII, *original autographe*.

4. *Les troubles de 1566.* — Egmont était revenu d'Espagne en compagnie du prince Alexandre Farnèse. Un des desiderata de Marguerite de Parme, le mariage de son fils, était enfin exécuté : le roi avait donné son consentement au mariage d'Alexandre avec Marie de Portugal et le jeune prince allait rejoindre sa mère à Bruxelles pour y célébrer ses noces. Les archives farnésiennes contiennent de nombreux documents se rapportant à l'armement de la flotte que Marguerite envoya, sous la conduite du comte Pierre-Ernest de Mansfeldt, en Portugal, pour conduire aux Pays-Bas la fiancée de son fils (1). Comme l'un de nous aura l'occasion de faire connaître ces documents ailleurs, nous ne nous y attarderons point ici.

Citons plutôt quelques pièces qui offrent des détails curieux sur l'« année des merveilles », l'année 1566, où fut présenté le compromis et où retentit pour la première fois le nom de *gueux*. Au mois de juin, le bruit répandu par les adhérents des consistoires calvinistes et d'après lequel la gouvernante aurait permis le libre exercice de la religion aux réformés, « retourna toute la vermine des fugitifs et bannis pour la religion et ceulx qui estoient cachés, secrets et couverts, levèrent la teste et poussèrent leurs cornes... » (2).

C'est en ce moment que le secrétaire Armenteros, qui avait gagné une influence grandissante depuis son retour d'Espagne en 1564, mais qui s'était aussi attiré la haine d'un grand nombre de personnes à cause de son outrecuidance, se lamente auprès du roi de l'injustice qu'on lui

(1) Cf. les fasci 1622, 1627, 1628, 1630.

(2) MOTTLEY, *Fondation de la République des Provinces-Unies*. Trad. de l'anglais par G. JOTTRAND et A. LACROIX, t. II, p. 234. Paris, s. d.

fait. Il se plaint de l'ingratitude à laquelle il est en butte : il a appris avec peine que l'on répand le bruit qu'il a encouru la disgrâce du roi et qu'on a insisté auprès de Madame pour qu'elle le renvoie chez lui.

Armenteros se croit obligé, pour sa propre défense, de signaler à Philippe II que le cardinal de Granvelle lui en veut à mort : Granvelle s'est imaginé que sa disgrâce est due aux manœuvres pratiquées par Armenteros lors de sa mission. « Cette haine va si loin », ajoute le secrétaire, « que l'on a publié ici que Votre Majesté était mécontente de Madame, parce que, de sa propre autorité, elle avait toléré que l'on communiquât aux États le projet de modération des placards (1). »

Cependant, des événements plus importants que les doléances de cet aventurier allaient bientôt retenir l'attention du roi et de la gouvernante. De toutes parts des avertissements arrivent à cette dernière, et notamment d'André d'Anderlecht (2), maître d'hôtel du comte de Meghem, qui suivait avec attention les agissements des confédérés. Au mois de juin 1566, ce gentilhomme signale que le peuple est fort content, à Anvers en particulier, de la ligue des gueux, parce qu'il croit ainsi éviter l'établissement de l'inquisition et l'application des placards. Le bruit court toutefois que M. de Meghem, Arschot, Arenberg, Berlaimont et d'autres seigneurs vont conclure une contre-ligue. Les chevaliers de la Toison d'Or partagent cependant le contentement du peuple pour les motifs déjà cités. De son côté, Anderlecht reçoit des instructions du gouvernement : on lui adresse un mémoire, où l'on conseille de s'emparer

(1) Fascio 1627. Lettre du 22 juin 1563.

(2) Sur ce personnage, cf. STRADA, *De bello belgico, Decas prima*, p. 174-175 (Rome, 1618); *Correspondance du cardinal Granvelle*, t. I, p. 199, n. 2.

par surprise du château de Gand, afin de fournir un appui à la gouvernante, et de s'assurer de la personne du châtelain, M. de la Trouillière, considéré comme particulièrement dangereux. On recommande aussi de faire garder la maison du comte de Culembourg, pour tenir en respect le comte Van den Berghe, qui est toujours « barballant avec force capitaines » (1).

Anderlecht reçoit aussi de son maître, le comte de Meghem, un intéressant mémoire qu'il doit communiquer à la gouvernante. Le comte s'étonne bien fort de ce que Marguerite de Parme « donne ainsi les armes en mains au prince d'Orange et au comte d'Egmont, vu que l'on est assuré qu'ils sont gueux et que Louis de Nassau l'a dit ouvertement à l'assemblée de Saint-Trond que le prince son frère, Egmont, l'amiral, Mansfeldt et Hoogstraten étaient de leur ligue. Anderlecht doit dire à Madame qu'elle a perdu Anvers pour ne pas avoir voulu « hoster la maskere » et que, si elle ne se hâte, Utrecht, la Hollande et la Zélande se perdront aussi » (2).

De ce côté d'ailleurs venaient des nouvelles peu rassurantes. Le courtier d'assurances anversoïis, Philippe d'Auxy, communique à la gouvernante les renseignements d'un correspondant de Vianen, d'après lequel on imprime force livres contre le concile de Trente et l'exécution des hérétiques provoque partout des émeutes. Les hérétiques montrent une hardiesse surprenante et les magistrats et officiers de justice ont peur d'exécuter les placards, par crainte des troubles (3).

(1) Fascio 1647. *Originaux.*

(2) Fascio 1647, *original.*

(3) Fascio 1642, *original*

D'Allemagne aussi arrivent des avis inquiétants. Le duc Éric de Brunswick signale à Marguerite de Parme les rapports que les gueux ont avec les protestants d'Allemagne. Il conseille à la gouvernante de faire lever des soldats en ce pays et s'offre pour conduire ces opérations. C'est qu'on n'entend plus parler là-bas que des préparatifs militaires du prince d'Orange : il est prêt et il ne faut pas attendre bénévolement la catastrophe. Malgré les défenses de l'empereur, deux agents recruteurs au service des gueux, George von Höll et Hilmar von Munchhausen, se chargent des levées. Les conseillers du duc Éric communiquent les demandes qu'ils ont reçues de lever de la cavalerie pour le comte d'Egmont et le prince d'Orange. On dit aussi que quatre régiments de gens de pied sont levés pour compte d'Egmont, du comte de Hornes, du comte Vanden Berghe et du seigneur de Brederode et que le fils du landgrave de Hesse et un marquis de Bade les accompagneront (1).

Soudain, au mois d'août, excitée par les prêches continuels, la populace se rue au sac des églises et tout le pays est terrorisé par les fureurs iconoclastes. La nouvelle de ces excès frappa de frayeur Marguerite de Parme. Le 22 août, à 3 heures du matin, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes, de Mansfeldt et le seigneur de Hoogstraten sont appelés au palais. Ils trouvent la gouvernante déjà toute équipée et prête à fuir, entourée de ses femmes de chambre, tandis que ses mules et ses haquenées attendaient sellées dans la cour et que sa garde du corps était prête à monter à cheval (2). Elle annonça son intention de se retirer à Mons et de se mettre sous la protection du duc d'Arshot.

(1) Correspondance d'Éric de Brunswick avec Marguerite de Parme, juillet-novembre 1566. Fascio 1647.

(2) MOTTLEY, *op. cit.*, t. II, p. 289 ; STRADA, *op. cit.*, p. 224-225.

Concernant ce projet de fuir à Mons, les archives farnésiennes contiennent d'intéressants documents.

Le 25 août, pressée par la peur et la crainte d'un désastre, la gouvernante, qui avait remis son départ à la suite des ardentes supplications des seigneurs, signa l'acte par lequel elle accorda à la religion réformée le libre exercice de son culte dans les endroits où elle était déjà établie de fait (1). Elle n'avait cependant pas abandonné son projet de se retirer à Mons devant la révolution menaçante, comme le prouvent les documents suivants des archives farnésiennes.

Au moment où elle avait songé à quitter Bruxelles, elle avait envoyé son fidèle Armenteros à Mons. Le 30 août, elle lui adresse une lettre, dans laquelle elle le remercie des diligences qu'il a faites pour faire fortifier Mons. Elle le prie de solliciter le duc d'Arsehot et Noircarmes de pourvoir aux provisions de la ville et aux nécessités de la garnison. Il s'agit de manœuvrer avec dextérité pour ne pas susciter de jalousie entre ces deux seigneurs. Ceux-ci doivent tenir la ville prête pour toute éventualité : la gouvernante prendra ses mesures d'après les circonstances (2).

Armenteros répond, de Mons, que Marguerite doit sortir de Bruxelles de toute façon, étant donné que le bruit se répand qu'on a fermé les portes contre son gré et qu'elle a été forcée de concéder ce qu'elle aurait refusé si elle s'était trouvée hors de Bruxelles. Le moyen de partir est très facile, selon Armenteros : Madame a obtenu déjà de pouvoir confier le commandement de la garde au comte de Mansfeldt. Elle peut traiter avec celui-ci en grand secret pour qu'il

(1) MOTTLEY, *op. cit.*, II, p. 292; STRADA, *op. cit.*, *loc. cit.*

(2) Lettre datée de Bruxelles. Fascio 1627, fascicolo I, *original*

l'enlève de la ville, en la faisant accompagner jusqu'à mi-chemin par une partie de la garde. On pourrait charger Noircarmes du commandement de l'escorte, Mansfeldt devant regagner son gouvernement de Luxembourg. En faisant venir les 2,000 cavaliers de celui-ci, et en les joignant aux autres troupes, il y aura moyen de faire face aux événements et de favoriser le retour de beaucoup de personnes de qualité. On est occupé en ce moment, à Mons, à battre le blé et à l'emmagasiner. Dans dix jours, on aura suffisamment de soldats et d'argent pour agir avec dignité et l'on pourra même se rendre facilement maître de Valenciennes (1).

Armenteros expédiait en même temps une lettre à Philippe II où il disait : « Pour l'amour de Dieu, déclarez de suite quelle est votre idée à propos du départ de Madame et écrivez au comte de Mansfeldt qu'il obéisse sans retard aux ordres de Madame, nonobstant les serments qui peuvent le lier à ceux de Bruxelles ou à quelques seigneurs (2). »

En même temps, le duc d'Arschoot faisait transmettre à la gouvernante des renseignements sur l'état de la ville de Mons (3). Il signale qu'il n'y a pas de victuailles pour huit jours, que la récolte est délaissée dans les villages. Il a donné ordre aux clercs et aux laïcs de s'en emparer comme elle était là. Il n'y a pas encore d'infanterie pour garder le peuple et le mal augmente de jour en jour. Des vieillards de quatre-vingts ans sont allés écouter les prêches des sectaires et sont revenus, enchantés disant : « Jusqu'ici nous n'avions pas encore entendu la parole de Dieu. » La

(1) Fascio 1627. Non daté.

(2) Fascio 1627. Non daté.

(3) Fascio 1627. Mémoire écrit de la main d'Armenteros.

fidélité de plus de cent gentilhommes du Hainaut et de l'Artois est perdue parce que la gouvernante ne s'est pas rendue à Mons, il y a un mois. Elle doit s'y rendre à tout prix, car on désire sa présence.

Au mois de septembre, Armenteros est toujours à Mons. Il écrit à Antonio Perez une lettre où perce le découragement le plus profond. Il fait prévoir les pires catastrophes et se plaint de ce que le roi affecte de se désintéresser des Pays-Bas. « Tous ceux qui connaissent la valeur et la puissance de Sa Majesté sont épouvantés de voir ce qui se passe ici et disent que même si ce pays ne constituait pas l'antique patrimoine du roi, comme il l'est en effet, il aurait déjà dû le secourir pour l'honneur de Dieu, dont il se montre si zélé dans ses autres possessions (1). »

Cependant, en Espagne, se préparait le « châtimement des rebelles ». Le 23 septembre, Armenteros est averti par le contador Mendibil que les tercios espagnols de Naples et de Sicile marchent déjà vers la Lombardie (2). La perspective de l'arrivée des soldats étrangers ne plaît pas beaucoup à Armenteros. A son avis, n'étaient-ce les excitations continues des sectaires, on n'aurait pas besoin de tant de gens de guerre étrangers. Leur présence ne sera pas faite pour renforcer la loyauté de ceux qui sont restés fidèles, car pendant tout un long hiver, ces soldats mangeront et boiront aux frais tant des amis que des ennemis. Sa Majesté aura toujours à les payer et n'en retirera pas de services suffisants. Ce qu'il faudrait avant tout, c'est la présence de Sa Majesté (3).

(1) Lettre du 14 septembre 1566. Fascio 1625, fascicolo P.

(2) Cf. *Inventaire* ci-après, n° 1365.

(3) Lettre d'Armenteros à Antonio Perez, 28 septembre 1566. Fascio 1625 fascicolo P.

En même temps que Mendibil annonçait la concentration des troupes en Lombardie, il signalait que le nom du comte d'Egmont était devenu particulièrement odieux en Espagne depuis les excès des sectaires (1). Le comte lui-même ne l'ignorait point et il s'en plaignit amèrement dans un entretien avec Armenteros, dont celui-ci rend compte à Antonio Perez dans une lettre, datée du 16 octobre (2). « Le comte », dit Armenteros, « se plaignit amèrement de la défiance que le roi, Madame et ses secrétaires — il me nomma — ont envers lui et des accusations qu'on a communiquées au roi. Je lui répondis ce que tant de fois son Altesse lui avait déjà dit, notamment que Sa Majesté, au milieu de ses nombreuses occupations, lui avait écrit une lettre si familière de sa main et qu'il ne lui montrait donc pas de défiance. D'ailleurs Sa Majesté pouvait être mal impressionnée par les nouvelles et rester sous le coup de cette impression aussi longtemps qu'elle n'aurait pas été dissipée ou que le comte ne se fût pas excusé, comme il l'avait sans doute fait ou devait le faire. Egmont me demanda de m'expliquer. Je lui dis que, deux heures après son départ d'Ypres, on y avait saccagé les églises et brisé les statues des saints. Il me répondit avec emportement que cela était arrivé deux jours et non deux heures après son départ, qu'il ne prévoyait pas ces excès, qu'il ne s'était pas excusé auprès de Sa Majesté parce qu'il ne se sentait pas coupable. Madame, qui le savait innocent, avait le devoir de l'excuser et de le défendre et il s'étonnait fort de ce que moi, le connaissant, j'écoutais ces calomnies. Je lui répondis que j'avais seulement répété ce qui s'était dit publi-

(1) *Inventaire*, n° 1365.

(2) Fascio 1625, fascicolo P.

quement en cette ville, mais que je croyais tout le contraire, étant donné son passé, et que je me rappelais très bien ses paroles quand il me suppliait de dire à Monzon, au roi, qu'il travaillait pour la religion et que, si son fils se révoltait, il le jetterait au feu de ses propres mains.

« Il me répondit que maintenant la situation était différente, puis me demanda si l'évêque d'Ypres pouvait être tenu pour un homme de bien et véridique. A ma réponse positive, il répliqua qu'il serait content de voir Madame aller s'informer chez l'évêque, qu'elle saurait alors s'il était oui ou non coupable... »

Cependant Marguerite de Parme mettait tout son espoir dans l'arrivée du roi, qu'on annonçait. Armenteros écrit qu'elle est très contente d'entendre qu'on négocie le passage de Sa Majesté par l'Italie.

Cette venue est nécessaire pour remédier aux sacrilèges et rébellions de chaque jour, aux profanations ignominieuses du Saint-Sacrement. Armenteros dénonce (1) avec indignation à Perez l'infamie du comte de Culembourg, qui, dans ses domaines, a donné l'hostie consacrée à manger aux perroquets, et qui est un dangereux excitateur du peuple.

Dans cette même lettre, il est encore question de la retraite de Marguerite à Mons. D'après les lettres de Mendibil (2), le roi avait commencé par approuver ce projet, mais actuellement il préconisait Maestricht.

Armenteros préfère Mons et, à son avis, la gouvernante ne peut en aucun cas se rendre à Maestricht. Il faut garder

(1) Lettre du 16 novembre. Fascio 1625, fascicolo P.-Armenteros écrit dans le même sens à Mendibil.

(2) *Inventaire*, n° 1365.

Bruxelles ; c'est absolument nécessaire. On veut, en effet, détruire les églises, les laisser saccager par les vagabonds, instaurer le même régime dans d'autres villes, s'emparer des vivres, résister ainsi à Sa Majesté, puis se retirer et aller soulever d'autres royaumes. A Mons, il y a plus de trois millions et des vivres : si l'argent manque, Madame devrait s'y retirer à temps, pour éviter de voir le chemin coupé par les sectaires de Tournai et de Valenciennes (1).

Contre ceux-ci, d'ailleurs, la répression s'organisait ; le gouvernement, la première terreur passée, se ressaisissait. Marguerite de Parme échange en ce moment une correspondance active avec Armenteros à propos de la préparation des troupes, qui doivent marcher contre les sectaires. Elle signale qu'elle a averti Noircarmes, Berlaimont, le duc d'Arschot. Elle écrit beaucoup à l'ambassadeur espagnol à Paris, don Frances de Alava, elle se multiplie pour épier les faits et gestes des suspects. « Madame de Montigny est entrée au château de Tournai. Dame ! ce n'est pas un endroit propice pour enfanter », écrit-elle à son secrétaire. « Prenez bien garde qu'il n'entre avec elle des gens suspects pour tramer quelque chose en cet endroit (2). »

Pendant que Marguerite se préparait à agir avec vigueur contre les fauteurs de troubles, elle n'oublia point de rappeler au roi que le vrai remède était pour lui de se rendre en personne aux Pays-Bas. Le 11 décembre de cette année 1566, si remplie d'événements, elle écrit à Philippe II une lettre des plus significatives (3). Elle commence par lui dire que tout ce qu'elle a fait, elle l'a fait pour mieux le

(1) Lettre du 16 novembre, *loc. cit.*

(2) Lettres de septembre 1566. Fascio 1646.

(3) Fascio 1627, fascicolo 1. *Minute* de la main d'Armenteros.

servir et agir conformément à sa volonté, comme elle l'envoya dire par Armenteros d'abord, par Egmont ensuite. Cependant, étant donnés les ordres que Sa Majesté lui adresse maintenant par lettre, elle fera exécuter ceux-ci aussi ponctuellement que possible : c'est pour ce faire qu'elle est en Flandre. A son avis pourtant, il n'en résultera pas le bien que le roi en attend, et probablement tout le contraire, pour les multiples causes qu'elle a déjà si souvent exposées à Sa Majesté.

La venue du roi au Pays-Bas semble en ce moment plus que nécessaire et elle ne peut être différée en aucune manière, maintenant surtout que le roi a pris une décision ⁽¹⁾ qui convient au service de Dieu, mais qui prépare un avenir plein d'agitation et de dangers. Sa Majesté a le devoir devant Dieu de s'acquitter de cette sainte obligation qu'est son voyage aux Pays-Pas : c'est ce qui portera remède à tout, et de ces pays, le roi pourra aider les catholiques de France, d'Écosse et d'Angleterre. Ce voyage est d'autant plus nécessaire que le roi a publié tout le contraire de ce que le comte d'Egmont avait promis de sa part. La gouvernante ne peut donner d'autres indications sur la modalité du voyage à faire par Sa Majesté que celles qu'elle lui communiqua par l'intermédiaire d'Armenteros ⁽²⁾. La dépêche du roi change en effet la situation et de nouveaux troubles sont à craindre.

(1) Cette décision était sans doute la volonté du roi de tirer une vengeance éclatante des troubles iconoclastes et de ne rien pardonner.

(2) Armenteros fait allusion à ces renseignements dans une lettre qu'il écrit à Philippe II, le 16 janvier 1566, et où il dit : « Le mode le plus avantageux était le quatrième de ceux que je vous proposai à Monzon, mais maintenant il n'a plus de valeur, étant donné le bruit qui s'est répandu ici.... La nouvelle a précédé le fait, alors que le contraire aurait dû se produire, et je ne vois

Concernant ce voyage du roi, les archives farnésiennes contiennent de nombreuses lettres émanant du comte de Feria, de Gonzalès Perez, de Juan Domenico dell' Orsa, d'Alexandre Farnèse. Elles rapportent les bruits qui circulent à Madrid concernant les intentions de Philippe II : en général, l'on croyait que le roi allait se rendre en Flandre, par mer, aussitôt que le duc d'Albe et son armée seraient arrivés à destination (1). Nous ne nous attarderons point à ces documents, car, à la suite de Strada (2), on peut affirmer qu'en réalité Philippe II ne songea jamais sérieusement à effectuer ce voyage, tant désiré cependant par Marguerite de Parme et par le pape Pie V. Il ne manquait d'ailleurs pas de gens avertis qui ne se laissèrent point illusionner par les déclarations répétées du roi. Ainsi le contador Juan de Mendibil écrit, le 25 janvier 1567, dans une lettre chiffrée adressée à Armenteros, qu'il croit sûrement que Philippe II ne partira point, malgré les objurgations répétées de Marguerite de Parme (3).

5. *L'envoi du duc d'Albe aux Pays-Bas (1567).* — Ce même Mendibil communiquait en même temps des nouvelles pleines de menaces pour les seigneurs flamands. Il écrit : « Le départ du duc d'Albe est imminent et celui de Francesco de Ibarra se fera peu de temps avant le sien. Il faudrait que Madame écrivit au duc d'Albe et qu'elle

pas comment vous pourriez vous risquer encore par ce chemin *sino fuese con tener intiligencia con el emperador y principes de Alemania, que se pudiese asegurar que de alli no se moveria cosa en su desservicio....* » Fascio 1625, incartamento RS; *minute*.

(1) Lettre d'Alexandre Farnèse. Fascio 1624, fascicolo IX.

(2) *De bello belgico*, decas 1a., p. 284 et suiv.

(3) Fascio 1648, *original*. Cf. aussi le n° 511 de l'*Inventaire*.

entrât en relations avec lui, car cela convient au service de Dieu et de Sa Majesté. En Espagne, on prépare le châtiement d'Orange, d'Egmont et consorts et il est bon que Madame le sache pour qu'elle ne leur pardonne rien » (1). En conformité avec ce bruit, on recevait à Anvers, peu de temps après, un gentilhomme du maréchal de Montmorency, qui apportait des lettres de son maître pour les comtes de Hoogstraten et de Hornes : le maréchal avertissait ces seigneurs « quilz ayent a bien garder a leurs affaires, car il at este adverty que le roi d'Espagne est fort mal content deulx comme aussi de Mons^r Degmond... (2). »

Les bruits des préparatifs militaires faits par le roi d'Espagne ne manquèrent pas de jeter la panique parmi les sectaires, au moment même où la gouvernante avait réussi de son côté à dompter la rébellion. Cette reprise du gouvernement est bien caractérisée dans quelques lettres écrites par Armenteros au commencement de l'année 1567.

Après avoir célébré la victoire de M. de Rassenghien et de Noircarmes sur les sectaires de Tournai et de Lannoy, le secrétaire continue : « On croit que les prières de Sa Sainteté ont été exaucées de Notre Seigneur et que par elles et la sainte intention du roi, nous avons à espérer des victoires plus grandes. On attend le succès de Noircarmes envoyé contre Tournai : on en aura des nouvelles dans deux jours au plus tard. Cette nuit, Madame a envoyé un courrier pour informer Sa Majesté de la victoire et des espérances qu'elle a fait naître et pour le supplier de venir aussi vite que possible en Flandre. Les victoires ont excité énormément les sectaires et tous ceux qui ont quelque châ-

(1) Lettre du 20 janvier 1567. Fascio 1648, *original chiffré*.

(2) *Inventaire n° 1621*. Voir aussi le n° 850.

timent à craindre. Dans une réunion tenue à Anvers, ils ont décidé de tenter un violent effort et de venir assiéger Bruxelles, ville qui, par la présence de Madame, des conseils et de beaucoup de catholiques, leur semble la cause de tout le mal. Ils sont résolus de n'y laisser âme vivante et se repentent de n'avoir exécuté le soulèvement projeté pour l'été passé. On les dit au nombre de 40,000 environ. Ils ne réussiront cependant point : outre l'armée qu'il y a d'ordinaire en ces états, utilisée pour la garde des frontières, Son Altesse a fait venir cinquante-deux compagnies d'infanterie, avec d'excellents colonels et capitaines. Ces forces s'accroissent chaque jour, malgré les charges énormes qu'elles entraînent, la Flandre refusant de payer » (1). Un mois après, Armenteros signale à Mendibil la terreur qui s'est emparée de tous les gens qui sont compromis dans les troubles et la confiance qui règne de nouveau parmi les gens honnêtes depuis les dernières défaites des sectaires. Ceux-ci se tournent du côté de l'Allemagne, espérant y trouver les moyens de venger leur défaite. Le secrétaire ajoute : « Vous dites que vous croyez que la situation empirera avec la venue du duc d'Albe : moi, je vous assure qu'il en sera ainsi. Cela aidera les desseins des révoltés, comme au jour où Sa Majesté envoya la déclaration sur l'Inquisition et la rigueur des placards : les sectaires regagneront le crédit qu'ils avaient en grande partie perdu..... La gouvernante est moins odieuse que le duc et ce qu'elle fit fut regardé comme un châtement et non comme une déclaration de guerre; l'on a patiemment souffert les

(1) Fascio 1627, fascicolo VII. Copie de la lettre écrite le 2 ou 3 janvier à Antonio Perez et à Mendibil, ainsi qu'au grand commandeur de Castille, à Rome.

exécutions par les mains de ses gens, ce qui n'arrivera point si le châtement se donne par la main des étrangers. Le différend existant entre Sa Majesté et ses vassaux en est au point où en fut celui de Charles-Quint avec le duc Maurice (de Saxe). Dès qu'on s'aperçut que ni supplications ni persuasion n'avaient pu faire changer l'Empereur d'idée, on affecta de l'humilité jusqu'au jour où les préparatifs de résistance étaient en ordre et leur permirent d'arriver à leur fin (1). »

Pas n'est besoin d'insister sur le mécontentement que provoqua, parmi les Flamands, même parmi ceux qui étaient des plus attachés au gouvernement (2), la nouvelle de l'arrivée du duc d'Albe : on trouvera dans l'*Inventaire* des citations typiques à ce sujet. On n'ignore pas non plus l'indignation qui s'empara de Marguerite de Parme, lorsqu'elle apprit que le duc arrivait avec des pouvoirs discrétionnaires et des ordres de vengeance au moment où elle avait réussi à faire renaître un peu plus de calme dans le pays. Ce qui est moins connu, ce sont les manifestations diverses de cette indignation, telles que la révèlent plusieurs pièces des archives farnésiennes.

Lorsqu'elle apprit sa disgrâce, la gouvernante se prépara sans doute à faire sentir à Philippe II tout l'odieux de son ingratitude, en lui rappelant les principaux événements de son gouvernement. Le fascio 1628 des *Carte farnesiane*

(1) Lettre du 18 février 1566, *minute*. Fascio 1625.

(2) Voir à ce sujet le document publié par A. CAUCHIE, *Une nouvelle lettre de Daniel di Bomalès à Francesco di Marchi concernant les troubles des Pays-Bas (1567)*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1907, t. XXXIII, p. 222-226. Voir aussi le n° 556 de l'*Inventaire*, où se trouve l'appréciation du courtier d'assurances anversoïis, Philippe d'Auxy.

contient, en effet, un brouillon ⁽¹⁾ où Marguerite de Parme, de sa grande écriture anguleuse, a tracé tous les points importants de sa gestion, sous forme de brèves annotations à développer dans la suite. Voici ce que la gouvernante annote : « Comment Sa Majesté me fit écrire au duc que je prisse le gouvernement de ces pays. Comment je l'acceptai pour obéir, encore que j'eusse prétexté mon insuffisance, connaissant mal les esprits par ma longue absence..... Comment Sa Majesté me remercia et me sollicita de partir aussi vite que possible..... Sa Majesté doit se rappeler qu'il me laissa ce gouvernement en grand désordre et avec peu d'obéissance et d'affection et les Etats peu disposés à me servir et à m'aider, avec des dettes énormes, que seules les lettres des receveurs et l'arrière dû aux soldats faisaient monter à 809 millions de florins, avec tout le domaine vendu et engagé, avec un conseil divisé par l'ambition qui le travaillait, et moi inexpérimentée, étrangère pour ainsi dire et de ce chef en grande partie mal vue..... Comment je tins ici pendant seize mois au lieu de trois ou de quatre les Espagnols et, si ce n'avait été les troubles qu'ils suscitèrent à Douai et dans quelque ville des Flandres, qu'on les aurait tenus plus longtemps. Comment le cardinal et d'autres furent d'avis qu'il fallait les renvoyer en Espagne. Ce que je fis pour les faire rester; les inconvénients que Granvelle présageait s'ils restaient; que je ne cessai de lui répliquer et puis que je l'envoyai dire par Armenteros. La lettre que Sa Majesté m'écrivit pour que je ne fisse rien sans le prince d'Orange et Egmont et le mal qui suivit de

(1) Cette feuille est erronément intitulée par une main postérieure : « Folio autografo della SSa Margherita d'Austria al principio del suo governo delle Fiandre. »

cette lettre... Les soupçons qu'excita la venue de Courteville et que jamais ils ne se tranquillisèrent avec ce qui leur fut communiqué selon l'ordre de Sa Majesté et l'augmentation qui en advint dans la haine contre le cardinal. Le mal que fit et la haine que nourrit le prince d'Orange contre le cardinal lorsque nous lui parlions de ne pas se marier avec la fille du duc Maurice et que jusqu'à lors il s'était montré ami du cardinal. L'altération que suscita l'ordre de Sa Majesté d'envoyer les troupes au secours du roi de France et ce que je fis pour les faire aller et comment le cardinal ne fut pas de cet avis et protesta contre moi, ce que firent aussi le président et Berlaimont.

« Comment les seigneurs me démontrèrent qu'il était bien d'appeler les seigneurs de l'ordre [de la toison d'or] pour remédier à la situation, afin qu'il ne m'arrivât comme en France.

« Comment je m'y opposai, mais que le cardinal et le président furent d'avis que je devais les réunir et me forcèrent quasi à cela.

« Comment ils voulurent tenir les conseils dans la maison du prince d'Orange, comment Berlaimont m'en avertit et comment je les en empêchai. Comment de là naquit le voyage de Montigny en Espagne et ce qui s'ensuivit. Comment après on tint beaucoup d'assemblées en divers lieux pour se ligher, prétextant que c'était contre le cardinal et la forme du gouvernement. Comment enfin ils vinrent me dire qu'ils ne voulaient plus venir au conseil tant que le cardinal serait là et ce qu'ils écrivirent à Sa Majesté et ce que je fis, et que j'envoyai Armenteros donner un avis particulier à Sa Majesté pour son service et l'avertir du péril où se trouvait le cardinal et pour apprendre de Sa Majesté comment je devais me conduire avec ces seigneurs. Qu'il

me fit dire que je devais m'entretenir avec eux et leur montrer confiance, comme je l'ai fait sur son ordre.

« Les promesses que ces seigneurs firent concernant le service de Sa Majesté et le rétablissement de son autorité, les promesses qu'on fit de l'aider à payer ses dettes et entretenir les soldats et mille autres choses que je ne répéterai pas, puisque j'en ai fait le récit plusieurs fois. »

Nous ne savons si Marguerite de Parme développa ce schéma éloquent dans l'instruction qu'elle remit à Gaspar de Robles, seigneur de Billy : toujours est-il qu'elle envoya celui-ci en Espagne avec la mission de faire à Sa Majesté des représentations verbales sur l'inopportunité de l'arrivée du duc d'Albe avec une armée d'Espagnols (1).

Dans ses lettres au duc Octave et au prince Alexandre, elle se plaint amèrement de l'affront qui lui est infligé. Le 6 juillet, elle écrit à son fils que la venue du duc d'Albe jette le trouble dans le pays et que le roi a cassé les compagnies qui ont remporté les succès de Valenciennes et de Tournai. Elle s'indigne à l'idée que le duc d'Albe veut répartir ses troupes entre Bruxelles, Lierre, Enghien, localités qui sont restées fidèles et où il n'est pas besoin d'introduire cette plaie. Qu'on les mette entre Maestricht et Bois-le-Duc, là où on s'est révolté (2).

L'indignation de la gouvernante trouvait écho dans le pays et l'un de ses correspondants accoutumés, le courtier Philippe d'Auxy, lui envoie l'expression de ses condoléances en disant : « Pour autant que me souviens du carmen ou verset que feict le poète Virgile au tamps de l'empereur

(1) Cf. sur cette mission STRADA, *De bello belgico*, decas prima, p. 294, 296-297 (édition citée).

(2) Fascio 1638, registre des minutes de Marguerite.

Octavien qui sonne ainsi : *Hos ego versiculos feci, tulit alter honores*, vient à propos de prier Votre Altesse que avant l'arrivement dudict duc Dalve, voire maintenant, elle faiche ce qu'on pense que luy pouloit faire, car attendu que par la grace de Dieu la gloire appartient a elle soeule, me desplairait bien quelle redonderait sur aultruy qui na supporté *pondus et estus diei...* » (1).

Vers le milieu de 1567, au mois de juin, Gaspar de Robles revint aux Pays-Bas, avec une réponse faite aux doléances de Marguerite par Ruy Gomez de Silva (2). Le roi Philippe y répondait de façon évasive et tâchait de démontrer à sa sœur que la venue du duc d'Albe ne porterait point préjudice à son autorité à elle. La gouvernante ne se laissa point éblouir par ces considérations. Le 12 juillet, elle répond au comte de Feria qu'elle a réexpédié Robles au roi avec une lettre autographe où elle demande son congé. Elle y ajoute un mémoire pour le comte de Feria, dans lequel, en réponse aux instructions rapportées d'Espagne par le seigneur de Billy, elle « parle clair et franc, comme elle peut le faire à un fidèle sujet et ami du roi » (3).

Ce mémoire est des plus intéressants. La gouvernante y déclare qu'elle ne s'en laisse pas imposer par les déclarations du roi concernant la venue du duc d'Albe. « On commence à contrecarrer mon autorité », dit-elle, « et à m'enlever ceux qui sont les plus nécessaires... Quant à m'envoyer le duc d'Albe comme aide, on aurait bien pu

(1) Lettre du 7 juin 1566, *original autographe*. Fascio 1633.

(2) STRADA, *De bello belgico*, p. 297. Voir à cet endroit le résumé de la réponse de Ruy Gomez.

(3) Lettre de Marguerite au comte de Feria, 12 juillet 1567. Fascio 1630, copie.

choisir un autre que lui, étant donné les différends qu'il a eus avec mon mari et mon fils... S'il est vrai qu'il ne vient que pour être témoin du châtement des coupables, il me semble que Sa Majesté pourrait bien s'abstenir de l'envoyer, car pour si peu il ne fallait pas m'envoyer un personnage si important, ni fournir l'occasion de tant de mécontentement et de soupçons à ces états et aux pays voisins. Quant aux charges énormes que Sa Majesté a eues et supporte encore, je les connais fort bien et je voudrais y remédier, mais précisément l'arrivée du duc me paraît être plutôt une occasion de nouvelles dépenses. Pour chercher de l'argent aux Pays-Bas, dans l'intention d'entretenir les soldats, puisque je ne puis convoquer les États-Généraux, ni confisquer les biens des coupables et que Sa Majesté m'a fait licencier les troupes dont je disposais, je ne vois pas le moyen de trouver du crédit. » La gouvernante se décharge ensuite des irrégularités qu'ont pu commettre les gens des finances : ces affaires regardent Sa Majesté qui a nommé lui-même ces fonctionnaires. « J'en dis de même de la justice », continue Marguerite, « qui est administrée par des hommes que Sa Majesté a nommés ; quoiqu'il y ait cinq places vacantes au conseil privé, dont trois par suite de décès et deux par suite du départ d'Hopperus et de Simon Renart, qui sont en Espagne, je n'y ai point pourvu malgré les nécessités et les instances, parce que c'est le fait de Sa Majesté.

« Quant au montant de la somme des biens à confisquer, quand on aura procédé à ces confiscations, le roi le connaîtra et pas avant. Le produit de la confiscation des biens de Michel Herlein, à Valenciennes, et du baron de Toulouse, tué à Austruweel, peut monter à 300,000 florins environ. Je n'en ai rien promis ni donné à personne, parce que Sa

Majesté aura besoin de ces sommes en sa détresse. Je n'ai non plus pardonné à personne, excepté à un seul que Sa Majesté connaît, pour certain service qu'il a rendu, et parce que c'était un homme de basse classe, ne possédant point de propriétés. Je ne veux manquer de vous dire que tout cela sera mieux exécuté par celui qui viendra les armes à la main et, en poche, l'argent pour payer les soldats, car vous savez que celui qui tient ces deux choses-là, tient l'autorité. La venue du duc d'Albe a produit tant d'altération dans le pays que forcément il faut suspendre la plupart des affaires, car tous sont sur le qui-vive pour savoir comment ils vont parer les coups.

« Je ne puis susciter un monde nouveau ni changer les esprits : en effet, on verra toujours que ces charges sont incompatibles et ruineuses et cela commence déjà à se vérifier comme je l'ai dit. Il y a maintenant une telle confusion que, autant tout prospérait il y a quelques jours, autant c'est le chaos aujourd'hui. Mais puisque Sa Majesté le veut ainsi, il ne me reste qu'à obéir (1). »

On voit, par ce mémoire, que l'indignation de la gouvernante était arrivée à son comble. Elle devra encore subir l'humiliation de recevoir le duc d'Albe à Bruxelles (2), et assister, impuissante, à l'arrestation d'Egmont et de Hornes, mais sa décision était prise : elle voulait à tout prix obtenir son congé et quitter les Pays-Bas. Elle insista dans ce but auprès de Philippe II, le 29 août, quelques jours à peine après l'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles. Le 6 octobre suivant, le roi accepta sa démission et le lui fit savoir dans

(1) Mémoire en italien. Fascio 1630, copie.

(2) Cf. MOTTLEY, *op. cit.*, t. III, p. 49-52.

une lettre datée de ce jour ⁽¹⁾. La duchesse quitta les Pays-Bas le 30 décembre de l'année 1567 ⁽²⁾.

III. ÉPOQUE DU DUC D'ALBE (1567-1573) ET DE DON LUIS DE REQUESENS (1573-1576). — L'abondance des documents farnésiens qui se rapportent au gouvernement de Marguerite de Parme n'aura surpris personne. De même l'on s'expliquera aisément que les pièces des *Carte Farnesiane* qui datent de l'administration du duc d'Albe et de Don Luis de Requesens ne sont ni fort nombreuses ni fort intéressantes, comparativement à celles qui remontent à l'époque de Marguerite. Aucun membre de la famille Farnèse n'a résidé aux Pays-Bas pendant les années où le duc d'Albe, Requesens et le conseil d'État exercèrent successivement le pouvoir. Les pièces datant de ces années ne sont dès lors que des lettres adressées aux divers membres de la famille Farnèse par des correspondants d'occasion, amis ou familiers de Marguerite, d'Octave ou du cardinal Alexandre, soit des membres du gouvernement, soit des marchands ou des banquiers, soit des officiers servant dans l'armée espagnole.

1. *Emprisonnement et exécution des comtes d'Egmont et de Hornes.* — Les nouvelles fournies par les correspondants

(1) Cf. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 569, 571, 583 ; LE MÊME, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, t. II, p. xxxviii et lxxxiii ; *Correspondance du cardinal de Granvelle*, t. III, p. 108 et suiv.

(2) Sur l'émotion que causa le départ de Marguerite de Parme, cf. A. CAUCHIE, *Une nouvelle lettre de Daniel di Bomalès à Francesco di Marchi...*, *loc. cit.* Dans ces jugements, il faut tenir compte du fait que la perspective de l'avenir sombre qu'annonçait le gouvernement du duc d'Albe fut pour beaucoup dans l'appréciation si favorable que l'on porta sur le gouvernement de la duchesse de Parme.

de ce genre ne sont toutefois pas dépourvues de valeur et nous n'en voulons pour preuve, entre tant d'autres (1) et à titre d'exemple, que la correspondance d'Alonzo Armenteros avec Marguerite de Parme en 1568-1569 (2).

Le 4 mars 1568, Alonzo écrit à Marguerite de Parme pour lui signaler le mécontentement général qui s'est emparé de tout le pays. Puis les nouvelles roulent sur le cas des comtes d'Egmont et de Hornes. « Les comtes d'Egmont et de Hornes sont maintenant, d'après ce que j'entends, très confiants qu'on ne trouvera à leur charge aucune accusation fondée... Ils disent que toutes leurs actions ont été posées par commission expresse de Votre Altesse, et Egmont, qui a gagné les esprits de tous les soldats et autres gens avec qui il traite pour obtenir sa liberté, s'excuse toujours en disant que Votre Altesse se méfiait et qu'elle refusait les troupes nécessaires pour remédier à ce qui touchait à son gouvernement. De Hornes montra vingt lettres, qu'il prétendit que vous lui aviez écrites pendant qu'il était à Tournai, et affirma que Votre Altesse lui avait ordonné par lettre de chercher le trésor dans la cathédrale de cette ville... Ces dépêches ne m'ont pas encore passé par les mains et fréquemment je soupçonnais qu'on me donnait ces renseignements pour me faire parler, mais je dois bien conclure que ces seigneurs l'ont dit en effet, car mes interlocuteurs sont divers et ne peuvent s'être entendus pour me faire parler. Ceux de Gand ont produit une

(1) Par exemple celle du médecin J.-B. Balestra, de François de Halewijn, de Maximilien de Serrædts, etc. Cf. ces noms aux tables.

(2) Ces lettres se trouvent au fascio 1625. Elles contiennent de nombreux passages chiffrés. Cette correspondance se faisait par l'intermédiaire du marchand italien Ludovico Nicola, d'Anvers, facteur particulier de la duchesse.

défense prolixie pour se disculper des prêches et des pillages d'églises. Ils soutiennent que Votre Altesse ne voulut les secourir ni permettre qu'ils s'armassent contre les sectaires, et leur écrivit qu'ils devaient éviter toute effusion de sang... ».

Le 8 juillet, le correspondant écrit à Marguerite concernant l'impression qu'a produite l'exécution du comte d'Egmont. « Ça été un terrible et pitoyable spectacle pour ceux de ces états que la mort et la fin du comte d'Egmont. Toutefois elle est déjà oubliée ici comme elle le sera dans cent ans, car la foule est trompeuse et inconstante ; ceux qui défendirent le plus la cause du comte et se montrèrent pour lui les plus affectionnés le condamnent maintenant et le détestent, parce qu'ils ont vu le succès de l'adversaire » (1)

2. *Les luttes.* — Les autres lettres(2) fournissent nombre de détails sur la campagne du prince d'Orange contre le duc d'Albe, sur la confiscation de navires espagnols et flamands par la reine Élisabeth d'Angleterre, sur la négociation du 10^e et du 20^e denier, et sur d'autres événements bien connus de l'époque du gouvernement d'Albe.

Nous ne nous arrêtons pas au gouvernement de Don Luis de Requesens (3) pour aborder une époque sur laquelle les archives farnésiennes sont bien moins avares de documents.

(1) Le frère Jean Ghery, gardien des franciscains de Tournai, écrit le 10 juillet à Marguerite de Parme que dix-huit condamnés ont été décapités en moins de deux heures sur la place du Sablon et ajoute : « Belle despeche de ceulx qui ne veulent s'amender ! » — Fascio 1642, *original autographe*.

(2) Elles sont datées des 3 septembre, 28 septembre, 27 octobre, 16 novembre, 8 décembre 1568 ; 16 février, 26 mars, 18 mai 1569. Fascio cité.

(3) Cf. F. BARADO Y FONT, *Don Luis de Requesens y la política española en los Países Bajos*. Madrid, 1906.

IV. ÉPOQUE DE DON JUAN D'AUTRICHE (1576-1578). — A la mort du grand commandeur de Castille, et même dès avant son décès, la question de la désignation de son successeur avait été agitée dans le conseil d'État d'Espagne. Plusieurs candidats furent proposés : Don Juan d'Autriche, le duc de Savoie, l'archiduc Ernest, l'archiduc Albert, même Marguerite de Parme et Alexandre Farnèse. Malgré les objections du duc d'Albe et du prieur don Antonio de Tolède, ce fut la candidature de Don Juan qui l'emporta (1).

1. *Désir d'Alexandre Farnèse d'entrer au service de Don Juan.* — Alexandre Farnèse avait toujours désiré servir Philippe II en Flandre, et en 1567, lorsque le bruit de la venue prochaine du roi courait avec persistance, le fils de Marguerite de Parme avait exprimé à sa mère le désir de l'accompagner (2). En 1576, on rencontre dans la correspondance échangée entre la mère et le fils (3) des considérations sur la nomination de Don Juan et sur sa conduite en Flandre des détails qui ne manquent point d'intérêts.

C'est ainsi que, pendant que Requesens se débattait au milieu des difficultés aux Pays-Bas, Alexandre Farnèse signale à sa mère qu'il est presque certain que Don Juan ira en Flandre. En conséquence, Alexandre est retourné à Parme et y a fait revenir toute sa maison, dans l'intention de rejoindre le frère du roi à Milan avant son départ pour la Flandre. Le fils de Marguerite prétextait une visite de politesse, mais il nourrissait le secret espoir que Don Juan

(1) « Lo que se trató en consejo de Estado, à 20 y 22 de febrero 1578; sobre la persona para Flandes », dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 429-434.

(2) FEA, *op. cit.*, p. 24.

(3) Cette correspondance est conservée dans les fasci 1622 et 1624.

le conduirait avec lui aux Pays-Bas⁽¹⁾. Au mois de mai 1576, Don Juan reçut de Philippe II sa nomination comme gouverneur général des Pays-Bas et l'ordre de partir pour ces contrées. Dès ce moment, Alexandre Farnèse entretient sans cesse sa mère sur tous les mouvements du gouverneur. Il l'accompagne jusqu'à Milan⁽²⁾, où se concentraient des troupes pour partir éventuellement en Flandre. Il reste en correspondance suivie avec lui, espérant toujours trouver une occasion de quitter l'Italie et son père Octave, avec qui il vivait en ce moment en mésintelligence, pour aller se couvrir de gloire aux Pays-Bas. Même cette année 1576, l'ambassadeur d'Espagne à Venise, Don Guzman de Silva, étant venu à passer près de Parme, Farnèse le pria d'intercéder dans ce but auprès du roi⁽³⁾.

Le 12 février 1577, Don Juan, après bien des discussions⁽⁴⁾, avait fini par signer l'acte qui porte le nom d'Édit perpétuel. Peu de temps après, le 24 février, Alexandre Farnèse recevait de lui une lettre qui était de nature à flatter ses espérances. Don Juan annonce qu'il a signé la paix et ajoute : « Quoique certaines conditions parussent dures en ce moment et qu'il m'ait été à moi plus dur encore d'y passer, Votre Excellence peut croire toutefois que la voie des armes créerait de grandes ruines et la perte totale de ce pays. Le temps apportera chaque jour ce qui nous manque, de sorte que bientôt nous en arriverons à ce que

(1) Lettre datée de Parme, 27 avril 1574. Fascio 1624, incartamento 17, original.

(2) Lettres du 29 juin et du 23 août. Fascio 1624, incartamento 29.

(3) VASQUEZ, *Los sucesos de Flandes y Francia del tiempo de Alejandro Farnesio*, dans la *Coleccion de documentos ineditos*. L. I, p. 62-63.

(4) E. COSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, p. 48-52.

nous désirons en ce moment... Le temps et d'autres aides nous mettront directement en main ce que la guerre détruirait... Je tiens toutefois à déclarer à Votre Excellence que ce n'est pas moi qui suis fait pour user de ces moyens, parce que dans les négociations que nous avons faites, ces gens m'ont donné tant d'occasions de perdre la patience que j'en ai souffert beaucoup... Ils ont fini par me prendre pour très colérique et craignent mon tempérament. Moi je déteste le leur et les regarde comme des gens parmi lesquels je ne voudrais passer ma vie à aucune condition ⁽¹⁾. Aussi j'ai déjà écrit résolument en Espagne que s'ils ne m'accordent pas mon congé, je le prendrai moi-même comme j'ai fait autrefois en Italie, et que, en attendant que Sa Majesté m'envoie une personne de sang royal pour m'assister en permanence, on fasse venir Madame de Lorraine à ma place, et qu'on me laisse partir en Italie avec les Espagnols ou aller combattre les hérétiques en France et secourir le roi de ce pays. Je me plairais infiniment dans cette charge-là ⁽²⁾. J'ai ajouté que si toutefois mon départ des Pays-Bas devrait entraîner de nouvelles calamités, je suis prêt à prendre patience jusqu'à la fin du mois de septembre... ».

Nous attirons surtout l'attention sur le passage suivant de la même lettre : « Moi, seigneur, j'ai regardé la guerre comme inévitable jusqu'ici et je l'écris aussi à Madame ⁽³⁾ avec un courrier que je dépêche à Aquila... Ainsi s'accomplirait ici ce que Votre Excellence et moi nous désirons

(1) Cf. GOSSART, *op. cit.*, p. 52 et suiv.

(2) Rapprocher ce passage du portrait que trace M. GOSSART de Don Juan (*op. cit.* p. 44-46).

(3) C'est-à-dire Marguerite de Parme.

également tous les deux. Votre Excellence pourrait être à la tête de l'infanterie... A votre arrivée ici nous ferions bonne compagnie à nous deux au grand contentement de tous. » Don Juan exprime ensuite le vif désir de conduire les Espagnols qui quitteront les Pays-Bas en vertu de l'édit de pacification et que probablement le roi de France prendra à son service : il aime tant à poursuivre les hérétiques (1). Cependant il pense que ce serait une excellente occasion pour Alexandre Farnèse de pouvoir commander ces troupes ; le prince se ferait un nom à peu de frais. Aussi, sachant que ce serait un bon commencement pour Alexandre Farnèse, Don Juan a écrit en Espagne que, dans le cas où ces troupes seraient envoyées au secours du roi de France, on ne trouverait de meilleur chef que le prince de Parme. Il termine en regrettant qu'il ne puisse passer le carnaval en Italie, fête dont il profita si allégrement l'année précédente (2).

2. *Projet du prince de Parme d'aller combattre en France.*

— En recevant cette lettre, le prince de Parme, qui avait toujours eu en lui l'étoffe d'un condottiere (3), et qui avait vaillamment combattu à Lépante (4), s'éprit avec enthousiasme de l'idée que venait de lui suggérer Don Juan. Se couvrir de gloire en France en attendant d'aller rejoindre le gouverneur aux Pays-Bas, quelle aubaine ! Il s'en ouvrit à sa mère, Marguerite de Parme. Celle-ci lui répondit, le 12 mars, par des considérations qui durent refroidir

(1) « Tendria... mas gratias à Dios en pers guir hereses... »

(2) Cette importante lettre se trouve au fascio 1624, incartamento 20. Elle est en espagnol, à l'état de copie.

(3) FEA, *op. cit.*, p. 21 et suiv.

(4) *Ibidem.*, p. 26 et suiv.

quelque peu l'enthousiasme d'Alexandre. Elle trouvait que la charge convenait peu à la condition et à la qualité de son fils; ensuite, un précédent fâcheux existait. Le comte d'Arenberg et le comte de Mansfeldt n'avaient-ils pas été auparavant envoyés en France avec de la cavalerie et de l'infanterie ⁽¹⁾ en nombre supérieur à l'effectif que pourrait commander Alexandre Farnèse? ⁽²⁾

Le 26 mars, la duchesse répéta ces mêmes considérations ⁽³⁾. Il lui semblait aussi que le fait qu'Alexandre servirait la couronne de France — quoiqu'il fût envoyé par Philippe II — se conciliait fort mal avec le passé politique de leur maison.

Ces objections toutefois n'influencèrent pas beaucoup le prince de Parme, à en juger par une lettre qu'il adressa à sa mère, le 28 mars. Après l'avoir remerciée de la prudence et de l'affection qu'elle montre dans ses négociations avec Don Juan pour cette affaire, Alexandre continue: « Je ne sais s'il faut croire que Don Juan est aussi fermement décidé de quitter la Flandre, qu'il le dit, car je ne vois pas bien quel poste il pourrait occuper à présent en Italie... Moi je pense que tout le monde ne sait où donner de la tête, si ce n'est en la personne de Votre Altesse. Je crois que, si Votre Altesse venait, sur l'ordre de Sa Majesté, ce serait le meilleur remède et je ne doute qu'en ce cas vous ne puissiez suppléer à ce tout ce qu'ils n'ont pu effectuer jusqu'ici, soit par votre magnanimité et valeur soit par la confiance, le grand respect et l'affection que vous inspirez aux Pays-Bas... Tout cela, je vous l'ai dit sincèrement, par zèle pour

(1) Cf. DAVILA, *Historia delle guerre civile di Francia*, p. 97 et 132.

(2) Fascio 1622.

(3) *Ibidem*.

votre honneur. Quant à ce qui me regarde, aussitôt que j'aurai la lettre de Don Juan, je vous en enverrai copie. Je ne connaissais pas bien votre intention, mais maintenant que vous avez anticipé et bien voulu mettre en considération que les comtes d'Arenberg et de Mansfeldt sont allés en France avec une charge plus honorable, puisqu'ils avaient aussi de la cavalerie sous leur commandement, je dis que c'est vrai, mais j'observe qu'ils n'ont pas eu de l'infanterie espagnole, de vieux soldats éprouvés qui valent le double des autres. Puis, voyez comme Don Juan insiste et supplie lui-même Sa Majesté à me laisser aller en France. Sans doute ma satisfaction serait bien plus grande si c'était une charge proposée directement par Sa Majesté. Cependant, je désirerais commander à 5,000 fantassins au moins, et que cela me fût commandé expressément de la part du roi comme une chose rentrant dans son service, et aussi qu'on me spécifiât le titre et la solde de général. J'en serais très content, car je désire quitter la maison par tous les moyens; cela convient ⁽¹⁾. Je vous prie de vouloir donc écrire à Don Juan à propos de cette affaire... » ⁽²⁾.

Le désir du prince ne devait pourtant pas se réaliser : le 30 avril, sa mère lui fait savoir que la proposition de Don Juan n'a pas été acceptée ⁽³⁾. Elle lui annonce qu'elle restera en correspondance avec le gouverneur et qu'elle profitera de la première occasion qui s'offrira pour pro-

(1) On se rappellera que le prince de Parme était en ce moment en désaccord profond avec son père Octave. Il avait notamment critiqué les moyens employés par celui-ci pour récupérer la citadelle de Plaisance. Cf. FEA, *Alessandro Farnese*, p. 38-39. *Inventaire*, n° 1513.

(2) Lettre en italien, *original autographe*. Fascio 1624, incartamento 20.

(3) Fascio 1622, *minute*. Cf. aussi les lettres du 18 et 28 août au même fascio.

curer une charge honorable à son fils (1). Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Don Juan, exaspéré par les résistances des États et l'influence grandissante que prenait dans leurs conseils le prince d'Orange, s'était jeté par surprise, on le sait, dans le château de Namur (2). Bientôt les troupes des États s'avancèrent contre lui et menacèrent de l'assiéger dans sa retraite. C'est alors qu'il mit à exécution un projet qu'il avait caressé dès son arrivée en Flandre et auquel les prières de Marguerite de Parme n'étaient pas étrangères. Il avait notamment demandé au roi que, en cas de guerre, on lui donnât comme lieutenant-général Marcantonio Colonna ou le prince de Parme (3). Or, voilà que la guerre était devenue inévitable. Colonna occupant en ce moment le poste de vice-roi de Sicile, Don Juan songea à demander le concours d'Alexandre Farnèse. Il lui écrivit dans ce sens, après avoir au préalable consulté Marguerite de Parme à ce sujet. Alexandre se montra de suite enthousiaste de cette proposition : il la trouva fort à son goût. Il serait ainsi « sous l'ombre et l'autorité de Don Juan, ce qu'il estimait plus que s'il avait une position plus élevée mais loin de la personne du gouverneur » (4).

Le duc Octave, quoique vivant en mésintelligence avec son fils, tâcha de profiter des malheurs qui accablaient les

(1) Les lettres du fascio 1622 montrent que Marguerite suivait de près les moindres événements de Flandre et qu'elle tenait son fils régulièrement au courant de ceux-ci. Cf. FEA, *Alessandro Farnese*, p. 40-42.

(2) GOSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas à la fin du règne de Philippe II*, p. 64-67.

(3) FEA, *op. cit.*, p. 41.

(4) Lettre du prince à sa mère, Parme, 11 août 1577. Fascio 1624, incartamento 20. Cf. aussi les lettres du 29 août et du 3 et 24 septembre, au même fascio, même incartamento.

Espagnols en Flandre pour récupérer la citadelle de Plaisance. Il se disait que le roi, ayant besoin d'argent, serait peut-être disposé à lui céder le château moyennant 200,000 écus. Alexandre abonda momentanément dans ce sens, mais il espérait cependant plus de succès des services qu'il pourrait rendre au roi en Flandre ⁽¹⁾.

Ici, la situation de Don Juan empirait de jour en jour et c'est un véritable cri d'alarme et un pressant appel de secours que le gouverneur fait retentir dans la lettre qu'il adresse le 25 octobre au prince de Parme ⁽²⁾. « En envoyant ce courrier à Milan pour obtenir de l'argent » dit-il, « je vous écris ces lignes. Ma situation est terrible : ma maladie d'estomac a empiré et je suis accablé de malheurs ». Il supplie le prince de venir le rejoindre au plus tôt, afin qu'il ait, dès le début, part aux succès qu'il escompte avec l'aide de Dieu. « Avertissez-moi de votre décision afin que, lorsque je puis espérer votre venue, je puisse avertir Sa Majesté. » Après avoir signalé la reddition de Breda aux États et la situation précaire de Ruremonde, où le baron de Polweiler se trouve assiégé, le gouverneur en vient à traiter l'escapade de l'archiduc Mathias. « En outre, voilà cinq ou six jours qu'arriva un gentilhomme de l'empereur avec une lettre m'avisant de ce que, le 3 de ce mois, l'archiduc Mathias était parti de la cour, avec la poste : l'empereur supposait que son frère se rendait aux Pays-Bas à son insu et contre sa volonté, puisqu'il était parti en compagnie d'un homme que les États avaient envoyé là-bas. Je m'en suis scandalisé

(1) Lettre du 29 août 1577, *loc. cit.*

(2) Lettre datée de Luxembourg, *copie*, en espagnol. Fascio 1624, incartamento 20. Le même jour, Don Juan envoyait une lettre quasi identique au duc Octave Farnèse, qui est conservée en original dans le *Carteggio farnesiano*, *Paesi Bassi, 1566-1577* des archives de l'État, à Parme.

beaucoup, car je ne puis m'imaginer que la mère et le frère de Mathias ont donné leur consentement. Je ne soupçonne point l'impératrice, quoique la légèreté de son fils pourrait lui causer bien des embarras. Je ne sais toutefois que penser de l'empereur. Il était au courant de la tentative, et non seulement il ne la fit pas avorter, mais même il n'a pas avisé Sa Majesté de l'événement. Jusque maintenant, je ne sais si Mathias est entré aux Pays-Bas, bien que le bruit court qu'il est arrivé en Gueldre. Bientôt l'on saura à quoi s'en tenir. Je ferai aussitôt près de lui les instances qui me paraîtront convenir pour qu'il ne s'embourbe pas avec les États et s'il s'y refuse, je le traiterai comme ennemi. Entre-temps, j'ai prié l'empereur de lui ordonner qu'il retourne et aux princes de l'empire j'ai écrit de ne pas l'écouter et de ne pas l'assister. J'ai exhorté les États à ne pas le recevoir et j'ai donné à entendre à tout le monde que tout ce que l'archiduc a fait ou fera en défaveur de Sa Majesté est contre l'expresse volonté de celle-ci » (1).

3. *Alexandre Farnèse, lieutenant de Don Juan aux Pays-Bas (1577)*. — Au mois de novembre, Philippe II consentit à envoyer le prince de Parme au secours de Don Juan (2). Alexandre accepta avec enthousiasme, quoique la tâche fût difficile : il désirait avant tout se créer une situation indépendante de son père, qui lui pardonnait difficilement de

(1) Le 28 octobre 1577, le comte Pierre-Ernest de Mansfeldt signale à Marguerite de Parme que Don Juan a reçu un avis de l'empereur lui notifiant l'escapade de l'archiduc Mathias. Il ajoute, comme conclusion, « que la suite de cette affaire est plus à craindre que la personne même de l'archiduc ». Fascio 1638, *original* en français.

(2) FEA, *op. cit.*, p. 41-42. Cf. les lettres du prince, datées de novembre, au fascio 1624.

vouloir servir un souverain étranger, et surtout le roi d'Espagne (1). Le 22 novembre, le prince écrit à sa mère que, « voyant que le cardinal tarde à envoyer de l'argent (pour racheter la citadelle de Plaisance) et que les intentions du duc Octave ne pourront se réaliser de sitôt..., il a pensé à aller rejoindre Don Juan avec douze ou quinze gentilhommes seulement. » Il finit sa lettre en disant : « Je partirai, confiant en la bonté du Seigneur, qui me donnera l'occasion de démontrer à Sa Majesté toute l'affection que je lui porte » (2). Le 10 décembre 1577, à trois heures de la nuit, Alexandre Farnèse quitta Parme pour les Pays-Bas (3).

Le 21 décembre, Marguerite de Parme recevait déjà des nouvelles de son fils, datées de Namur. Le prince lui décrivait avec complaisance l'accueil chaleureux qu'il avait reçu chez Don Juan (4), mais ne cachait point que celui-ci porterait certainement ombrage à Marguerite de Parme, si celle-ci revenait aux Pays-Bas pour le remplacer au gouvernement (5).

C'est par cette missive que se termine l'importante correspondance échangée entre le prince de Parme et sa mère pendant l'année 1577. Les lettres échangées entre eux en 1578 sont tout aussi intéressantes. Nous ne nous arrêtons point à la description minutieuse et détaillée qu'elles

(1) FEA, *op. cit.*, p. 65. Cf. *Inventaire*, n° 1513.

(2) Fascio 1623.

(3) *Inventaire* ci-après, n° 1513. Le prince arriva aux Pays-Bas le 18 décembre.

(4) On doit se rappeler la grande amitié qui, précédemment, lia Don Juan à Alexandre Farnèse à l'Université d'Alcala et la part que prit le prince de Parme à la victoire de Lépante. FEA, *op. cit.*, p. 12-13; 27 et suiv.

(5) *Inventaire* ci-après, n° 948.

donnent des opérations militaires de Don Juan et du prince Alexandre lui-même. A ce sujet, elles ont fourni nombre de détails au livre déjà souvent cité de M. Pietro Fea (1). Elles sont encore intéressantes à un autre titre. Elles contiennent souvent des réflexions d'Alexandre Farnèse sur la politique de Don Juan et sur celle de Philippe II en général. Ces passages n'ont pas été utilisés et conservent la valeur de l'inédit. Aussi nous permettra-t-on d'en faire défiler les principaux sous les yeux du lecteur.

Le prince, dès le début, se montre fort content de sa nouvelle charge : il est si bien vu de Don Juan qu'il ne pourra jamais le déclarer assez. Le gouverneur l'a traité avec une confiance excessive, l'a fait entrer dans ses secrets et le fait intervenir dans toutes ses entreprises (2). Cependant, Alexandre ne laisse pas, dans les *passages chiffrés* de ses lettres, de dépeindre Don Juan sous des couleurs moins sympathiques. « La guerre semble se réduire à des inimitiés particulières », écrit-il à sa mère. « Les États ne peuvent entendre le nom de Don Juan d'Autriche ni lui le leur. Eux le haïssent, mais c'est à tort, car enfin, ils ne veulent pas seulement la liberté de conscience, mais aussi l'obéissance à leur manière. Don Juan se montre très satisfait de la prochaine arrivée de Votre Altesse (3), mais je

(1) *Alessandro Farnese*, p. 46 et suiv.

(2) Lettre datée de Marche, 25 janvier 1578. Fascio 1624, *original autographe*. Don Juan avait institué Farnèse comme son lieutenant général pour les affaires civiles et militaires et lui promit 12,000 écus par an de la part du roi. Il voulut même les lui payer par anticipation, mais le prince de Parme préféra attendre les décisions de Sa Majesté. (*Lettre citée.*)

(3) Philippe II avait, en effet, après l'édit de Marche, songé à renvoyer Marguerite en Flandre pour conclure la paix. Dès la fin de 1577, il avait chargé son ambassadeur à Rome de traiter de ce sujet avec Marguerite. *FEA, op. cit.*, p. 113.

soupçonne que cela ne lui plaît pas beaucoup. Il est furieux contre Sa Majesté qui ne lui en a rien dit et se dispute à ce sujet avec d'autres, particulièrement avec Ottavio Gonzaga, qui n'aiment pas beaucoup cette solution, comme d'ailleurs tous ceux qui sont du parti de la guerre. Je lui ai expliqué comment Votre Altesse s'est comportée dans cette affaire, de sorte qu'il est resté satisfait et ne vous en veut point. Il n'y a pas d'argent ici et Sa Majesté ne se hâte pas d'en envoyer » (1).

A ce moment, tout en poussant Don Juan à continuer ses préparatifs militaires, Philippe II envoya d'Espagne aux Pays-Bas Jean de Noircarmes, baron de Selles, chargé de travailler à la réconciliation. Cette mission ne fit qu'embrouiller la situation (2). A ce sujet, le prince de Parme écrit à sa mère : « Votre Altesse aura sans doute appris l'arrivée de M. de Selles, qui a apporté à Don Juan des dépêches de Sa Majesté. Le roi dit qu'il a ordonné à Votre Altesse de surseoir à son voyage, et que, voyant que les ennemis ne veulent se résoudre à observer la religion catholique et l'obéissance au roi, et remettre les choses au point où elles en étaient sous l'Empereur, de glorieuse mémoire, son père, il ne veut plus traiter avec eux. Il me semble cependant que le dit seigneur de Seilles doit traiter avec les États et Mathias... » (3).

Cependant, Don Juan continuait la campagne et s'emparait sans beaucoup de difficultés de Sichein, Diest, Louvain, Tirlemont, Bouvignes, Nivelles. A propos de la prise de

(1) Lettre du 25 janvier, citée.

(2) Cf. GOSSART, *op. cit.*, p. 77 et suiv.

(3) Lettre datée d'Argenton, 4 février 1578, post-scriptum *autographe*. Fascio 1624.

Nivelles, Alexandre Farnèse donne à sa mère des détails intéressants sur la mutinerie qui éclata parmi les Allemands, auxquels on n'avait pas permis de piller la ville. Il ajoute, dans la même lettre ⁽¹⁾, un passage chiffré où il revient sur la missive du baron de Selles : « Monsieur de Selles est mal satisfait de Son Altesse, parce qu'il ne cherche point la paix : il est allé à Liège pour traiter de cette affaire. Son Altesse a reçu des lettres de la cour et l'on ne voit pas qu'on fasse des préparatifs de guerre. Sa Majesté voudra donc en tout cas, semble-t-il, s'acheminer vers la paix. Cette décision ne plait pas beaucoup à Don Juan, qui veut la guerre. Aussi, il est détesté de tout le pays, qui ne peut l'entendre nommer en aucune façon. »

Le 24 mars, le prince de Parme complète ses renseignements sur les négociations de paix. « Il paraît », écrit-il, « que les négociations de Philippe avec d'Arschot marchent bien, et l'on peut en espérer bon succès, quoique ces négociations paraissent vaines du moment qu'on comprend que l'esprit de ce peuple est très aliéné à Sa Majesté. » Farnèse ajoute que le roi veut la paix à tout prix. L'évêque de Liège, le duc de Clèves et les députés de l'empereur interviennent de leur côté, d'accord avec le baron de Selles. « Don Juan voudrait la guerre et cherche à différer la paix. Comme je l'ai déjà écrit souvent à Votre Altesse, il est franchement détesté ici, de telle façon qu'ils ne peuvent supporter son nom » ⁽²⁾.

Cette disposition d'esprit de Don Juan devait nécessairement provoquer des froissements entre lui et Philippe II. Le prince de Parme prévoit clairement les événements dans

(1) Lettre datée de Binche, 16 mars 1578, Fascio 1624, *original*.

(2) Lettre datée de Binche, 24 mars 1578, Fascio 1624, *original*.

la lettre qu'il écrit à la duchesse Marguerite le 19 mars 1578. « Je me trouve en grande peine, » dit-il, « voyant Sa Majesté si clairement inclinée à la paix et Don Juan si avancé qu'il ne peut se convertir au plan de Sa Majesté. A l'empereur et aux députés, qui traitent de la réconciliation, il donne des réponses assez sèches. Il en résultera des froissements avec Sa Majesté, qui est mécontente de ses procédés. Je ne voudrais pas qu'il en résultât pour moi quelque dommage. Cependant, je n'ai jamais cessé de prendre à cœur le service de Sa Majesté et je lui obéirai en tout. Si ce n'était par intérêt pour Don Juan, je n'en tirerais à notre profit sans danger, mais j'entends que les ministres espagnols d'Italie et l'ambassadeur de l'empereur lui cherchent noise maintenant » (1).

Cependant, depuis lors, les rapports de Don Juan et de Farnèse se modifient peu à peu. Le prince de Parme cherche par tous les moyens à amener le gouverneur général à suivre les recommandations du roi. Il lui reste néanmoins fidèle, malgré les bruits qui circulent à ce propos et d'après lesquels Farnèse penserait plus à flatter l'humeur de Don Juan que d'avoir à cœur le service de Philippe II (2). Mais d'autre part, il écrit à Marguerite : « Il me semble toujours que depuis le moment où il a appris votre arrivée prochaine dans ce pays, il ne se montre plus si aimable qu'auparavant. » Bientôt, à propos du siège de Limbourg, le prince de Parme faillit se brouiller avec le gouverneur : « Don Juan m'a commandé de faire le siège de Limbourg », écrit-il à sa mère, « il en avait d'abord donné l'ordre au comte de Mansfeldt. J'ai accepté pour ne pas me brouiller

(1) Fascio 1624, *chiffres*, déchiffré daté du 29 mars.

(2) Lettre datée du Châtelet, 23 mai 1578. Fascio 1624. *Chiffres*.

avec Don Juan, ce qui serait arrivé si j'avais refusé, et puis je désirais me trouver face à face avec l'ennemi... Je n'ai toutefois pas manqué de représenter à Don Juan le peu de raisons qu'il avait de me confier des entreprises pareilles et je l'ai prié d'avoir dans la suite un peu plus d'égards à ma dignité; si un autre Espagnol me l'avait commandé, je ne l'aurais pas fait...». Dans la même lettre, le prince de Parme ajoute: « Monsieur de Billy m'a dit que Sa Majesté donnera ordre à Votre Altesse de venir ici et que ce sera bientôt. Je n'y crois pas trop, car la réforme de l'armée et les secours militaires ne s'accoutument point avec cette idée, à moins que Sa Majesté ne veuille dire que Votre Altesse s'occupera de la politique et de l'administration judiciaire, ne regardant point Don Juan en ceci comme un exemple d'habileté. Don Juan dit qu'il prendra son recours aux armes... » (1).

L'on s'aperçoit ici qu'Alexandre Farnèse n'approuve point les sentiments de Don Juan vis-à-vis des naturels des Pays-Bas. De fait, lui-même inaugura en ces jours un procédé qui devait plus tard lui gagner la confiance des nobles et favoriser le retour des provinces wallonnes à l'obéissance. Ce fut pendant le siège de Limbourg, dont nous venons de parler plus haut. Un commandant d'un des forts des environs, que Farnèse s'apprêtait à assiéger, vint trouver le prince de Parme et se déclara fidèle serviteur du roi. Informations prises, Farnèse fut convaincu que de fait ce commandant ne s'était jamais compromis avec les États: il le reprit à son service et se contenta de son serment. Il était d'avis que le moment était propice pour user de bienveillance avec les nobles du pays et que ce procédé était

(1) Lettre datée de Namur, 2 juin 1578, *chiffrée*. Fascio 1624, *original*.

préférable à celui qui consistait à les pousser à bout (1). Aussi, lorsque la place de Limbourg, réputée inexpugnable, se rendit au prince de Parme après les premiers coups de canon, celui-ci enrôla de suite parmi ses troupes les soldats de la garnison, qui s'étaient rendus à merci (2).

Mais ce n'étaient là que des essais isolés : le prince de Parme avait les mains liées et, s'il critiquait l'humeur guerrière du gouverneur et ses procédés politiques, il n'approuvait pas non plus la tactique suivie par lui dans les opérations militaires. La situation devenait de jour en jour plus difficile. « Le roi est précisément notre plus grand ennemi », écrit Alexandre à sa mère. « Il refuse de nous envoyer de l'argent et défend à Don Juan d'en emprunter à crédit. Je ne sais comment nous en sortirons... Il me pèse d'avoir prévu ces difficultés et d'avoir toujours soutenu qu'il était impossible de reconquérir ces pays de vive force, d'autant plus que Sa Majesté n'incline pas elle-même à suivre ce chemin » (3).

A ce moment cependant, Don Juan se laissa un instant attirer par l'idée d'un armistice, dont Farnèse lui avait fait entrevoir tout l'avantage. Le comte de Schwarzenberg s'était présenté au camp, porteur de propositions de la part des États. Toutefois, comme le prince de Parme dut lui-même en convenir, ces propositions étaient tellement exorbitantes

(1) « Parendomi che in questi tempi convenisse esser meglio usar di queste amorevolezze con i nobili del paese simili a lui, che esasperarli. » Lettre datée de l'abbaye d'Oplinter, 16 juin 1578. Fascio 1624, *original*. Cf. THOMASSEN, *Krijgsbedrijven van Alexander Farnese in Limburg 1578-1579*. Maestricht, 1890.

(2) Lettre datée de Limbourg, 22 juin 1578. Fascio 1624, *original*.

(3) Lettre datée de l'abbaye d'Oplinter, 16 juillet 1578. Fascio 1624, *original*.

que Don Juan ne put les accepter. « Il se prête aux négociations », écrit Farnèse, « parce qu'il se trouve dans le besoin, mais il n'est pas sincère et près du roi il fera des propositions en sens opposé, bien que celui-ci soit plus que jamais incliné à la paix » (1). Le prince de Parme entreprit le gouverneur pour lui montrer qu'il s'agissait d'une question bien grave, qui exigeait énormément de prudence et de réflexion. L'avenir non seulement des Pays-Bas, mais aussi de toutes les autres possessions de Sa Majesté est en question. Il s'agit de bien connaître les intentions du roi et puisque Farnèse le croyait disposé à la paix, il conseillait à Don Juan d'agir en ce sens. « Puisqu'il est impossible », écrit Alexandre à sa mère, « de rétablir la situation comme au temps de l'empereur Charles, de glorieuse mémoire, qu'on emploie au moins les moyens pour conserver ces états dans la religion et l'obéissance (2). Comme on ne peut l'entreprendre sans avis de Sa Majesté, il conviendrait de s'aboucher avec les députés des Etats et de traiter prudemment avec eux. On ne pourrait qu'y gagner : on découvrirait les intentions du roi et Son Altesse se justifierait des calomnies, qui le représentent comme passionné et voulant la guerre à tout prix » (3).

(1) Lettre datée de Tirlemont, 19 août 1578. Fascio 1624, *original*. Le conseiller d'Assonville semble abonder dans le même sens dans une lettre qu'il écrivit à Marguerite de Parme, le dernier avril 1578, et dans laquelle il dit : « Je doute que les propositions de paix soient acceptées, voyant l'opiniâtreté des uns et le peu de désir de paix des autres. » Fascio 1629, *original*.

(2) Le conseiller d'Assonville était du même avis. Il écrit de Louvain, le 22 mars 1578, à Marguerite de Parme : « Je tiens que sur le fondement de la conservation de la religion, de l'autorité du roi et des privilèges, le repos et la tranquillité pourront renaitre. » Fascio 1629, *original*. Voir aussi la lettre du 1^{er} avril. *Ibidem*.

(3) *Ibidem*.

Le gouverneur suivit ces conseils et, dans ses lettres, Alexandre Farnèse relate minutieusement les propositions qu'apporta le commissaire impérial au nom des États : il persiste à croire que c'est rendre service à la cause du roi que de traiter directement avec les États. Il s'agissait surtout d'obtenir un armistice pour pouvoir se dégager quelque peu de la situation pénible où l'on se trouvait.

4. *Mort de Don Juan.* — Mais Philippe II avait déjà songé à s'en rapporter à l'arbitrage de l'empereur, et les ordres que le gouverneur recevait aux Pays-Bas contrecarraient le projet de négocier avec les États (1). Au milieu de cet imbroglio, Don Juan tomba malade : quelques jours après, la mort vint mettre un terme aux souffrances physiques et surtout morales qu'il endurait. Il expira le 2 octobre 1578, à l'âge de 31 ans (2).

Le lendemain, Alexandre Farnèse communique la triste nouvelle à sa mère. Il exprime la douleur qu'il éprouve et n'épargne point les louanges à celui qu'il avait quelquefois critiqué dans ses lettres. « Il ne voulait qu'obéir, que servir Sa Majesté, le valeureux prince ! Il vous aimait beaucoup. S'il s'est montré prince valeureux pendant sa vie, il s'est montré grand chrétien à la mort, ayant reçu les sacrements de l'Église avec grande dévotion » (3).

C'est sur cette appréciation, portée par celui qui avait été

(1) Lettre du camp près de Grass, 4 septembre 1578. Fascio 1624, *chiffres*, original.

(2) GOSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas*, p. 89-90. FEA, *op. cit.*, p. 61.

(3) Lettre datée de Bouge, 3 octobre 1578. Fascio 1624, *original*. Le même jour, Alexandre Farnèse écrit dans le même sens à son oncle, le cardinal Farnèse. (*Ibidem.*)

lié à lui par une amitié ancienne ⁽¹⁾ et qui ne l'épargna point quand il crut de son devoir de le faire, que nous terminerons l'échantillonnage des documents farnésiens concernant le gouvernement du vainqueur de Lépante aux Pays-Bas ⁽²⁾.

VI. ÉPOQUE D'ALEXANDRE FARNÈSE (1578-1592). — Nous sommes arrivés à cette époque de l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle, pour laquelle les archives farnésiennes de Naples offrent la plus riche moisson de documents : le gouvernement d'Alexandre Farnèse lui-même. En parcourant notre inventaire, on peut se rendre compte de la quantité énorme de renseignements que les *carte farnesiane* offrent à ce point de vue et cette abondance n'appelle d'ailleurs aucune explication.

Il va de soi que, pendant le temps relativement court que nous avons pu passer aux archives de Naples, nous avons surtout eu en vue d'inventorier le plus complètement possible ces richesses et qu'il nous est resté fort peu de loisirs pour prendre des notes et copier les documents eux-mêmes au cours du dépouillement. Ce que nous en avons rapporté est trop sporadique pour nous permettre de continuer le système d'exposé suivi des événements que nous avons adopté jusqu'ici. Sans suivre désormais pas à pas les événements de l'époque d'Alexandre Farnèse (1578-1592), nous nous arrêterons à quelques points spéciaux de l'histoire de ce gouvernement à propos desquels nous avons pu recueillir une quantité de notes appréciables, ou nous nous bornons

(1) FEA, *op. cit.*, p. 62.

(2) Cf. BROSCHE, *Don Juan d'Austria in den Niederlanden*, dans les *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XXI, p. 451 et suiv.

à analyser plus ou moins longuement quelques correspondances, dont nous possédons assez d'extraits pour présenter quelque ensemble.

Ainsi, pour montrer que les archives farnésiennes possèdent, à côté des correspondances secrètes d'Alexandre Farnèse et de sa famille, d'autres collections de lettres émanant de personnages qui ont joué un rôle dans notre histoire, et dont l'importance ne le cède point à celle des papiers farnésiens au sens strict, nous présenterons ici un aperçu de la correspondance échangée entre Marguerite de Parme et le conseiller d'Assonville pendant l'année 1579 (1).

1. *Idées du conseiller Christophe d'Assonville sur les négociations de paix à ce moment (1578-1579).* — Déjà, au cours des négociations de Don Juan avec les insurgés et de la préparation du congrès de Cologne, en 1578, le conseiller d'État d'Assonville avait entretenu une correspondance active avec Marguerite de Parme à ce sujet. D'Assonville s'y révèle un ardent partisan de la paix et parle à diverses reprises de « *serrer la bouche à un tas de bouttefeux et allumettes de guerre qui détestent les partisans de la paix* » (2). A ce propos, nous ne pouvons omettre de citer le passage suivant, qui caractérise fort bien les idées du conseiller d'État. Dans une lettre datée de Namur, dernier juillet 1578 (3), d'Assonville, après avoir parlé des horreurs de la guerre, continue : « Nous l'avions toujours prévu que la ruse des chefs et le désespoir de tout le peuple en arriverait là : plutôt tout que de tomber au pouvoir de ceux qu'ils craignent tant. Si l'on emploie les armes, il faudra

(1) Cette correspondance nous est conservée par le fascio 1629.

(2) Lettres du 14 et du 20 août 1578. Fascio 1629.

(3) *Ibidem.*

toujours recommencer. Il y a plusieurs grandes villes, des rivières, la mer : comment affamer tout cela ou le dompter par la guerre, du moins le pays maritime? J'ai toujours dit à Sa Majesté ce qu'il convenait de faire, mais beaucoup d'autres ont représenté les choses comme trop faciles et ceux-là ont eu du crédit... D'où ressort l'avantage d'un accord, plutôt que de violenter les choses par les armes... On nous dit souvent que l'empereur et les princes d'Allemagne tâchent de faire conclure une bonne paix, que Sa Sainteté allait envoyer le cardinal Commendone, que Votre Altesse y devait intervenir. Mais rien ne vient. L'accord sera seulement stable, si on s'en tient en substance au traité de Marche, avec quelques changements. Quant à celui de Gand, il y a bien quelque peu à amender. Si l'on avait profité de la dernière victoire [la bataille de Gembloux] et continué les négociations, on eût certainement obtenu le changement des articles préjudiciables.... Après cette horrible guerre, la fin sera toujours un accord. Je vous écris ceci, parce que vous y pouvez beaucoup. Le titre de « conseiller de paix » que me donnent les partisans de la guerre, je le considère comme un honneur » (1).

2. *La réconciliation des provinces wallonnes (1579).* — Les lettres écrites par d'Assonville en 1579 révèlent la même disposition d'esprit. Il y est surtout question des chances d'aboutir à un accord avec les provinces wallonnes,

(1) D'Assonville remettait ses lettres à Cosimo Masi, secrétaire de Farnèse, qui les glissait dans le paquet de lettres que son maître expédiait en Italie. Cf. la lettre du 6 avril 1579. Fascio 1629. Dans une lettre du 24 juin, d'Assonville promet d'annoncer chaque semaine à Marguarite de Parme ce qui se passe aux Pays-Bas par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol à Venise. Il insère souvent dans sa correspondance des *avvisi* d'Anvers.

depuis la naissance du mouvement séparatiste des Malcontents. D'Assonville en est fort préoccupé et entrevoit la rentrée des provinces catholiques dans l'obéissance. Les autres provinces ne laissent guère d'espoir : elles exigent la liberté de conscience, « c'est-à-dire licence de croire, faire et dire de Dieu et de sa religion ce que bon leur semble, chose la plus déraisonnable, exorbitante et impie qu'il est possible » (1). Le conseiller pacifiste n'attend cependant pas un grand résultat d'un accord particulier avec les Wallons, à moins que cet accord n'entraîne la Flandre et le Brabant ou les villes catholiques (2). Il compte plus sur les offres généreuses de Philippe II, « baillant ordre en forme de carte blanche », pourvu que la religion et l'obéissance soient maintenues comme au temps de Charles-Quint. Mais d'autre part, il comprend, à la suite du prince de Parme (3), que les négociations seules ne suffisent pas pour le moment et il aspire de tout cœur à la prise de Maestricht.

Il fournit à Marguerite nombre de détails sur les progrès du siège et ne cesse de proclamer que la prise de la ville importe beaucoup au roi, tant en cas de paix que de guerre. Mais il ne manque pas de faire ressortir que les difficultés que le prince de Parme éprouve devant Maestricht (4)

(1) Lettre du 6 avril.

(2) *Ibidem.* Lettre du 23 mai.

(3) FEA, *op. cit.*, p. 108-109. On sait que le prince de Parme s'était opposé à l'armistice que lui proposait le comte de Schwarzenberg, parce qu'il ne voulait point abandonner le projet de s'emparer de Maestricht. Même le duc de Terranova, ambassadeur de Philippe II, ne pouvait rien décider sans l'avis de Farnèse. GOSSART, *La domination espagnole...*, p. 110. — Cf. HANSEN, *Der niederländische Pacificationstag zu Köln in 1579*, dans le *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XIII, p. 3 et suiv.

(4) H. DYSERINCK, *Het beleg van Maastricht door Parma in 1579*, dans les *Publications de la société historique et archéologique dans le Limbourg*, nouv. sér., t. XXI, 1905, p. 147-196.

démontrent à l'évidence combien il serait difficile de s'emparer de tout le pays par la force, et que la paix est préférable à la guerre. Il soutient même que cette dernière féconde l'extension de l'hérésie (1).

Le 28 juillet, au beau milieu des négociations de Cologne, d'Assonville signale qu'Alexandre Farnèse attend la confirmation du traité d'Arras, signé avec les provinces wallonnes. Il ajoute à ce propos : « Il y a là quelques articles mal à digérer. On les a cependant acceptés, car la religion demeure entière et le reste se recouvrira peu à peu. Je suis marri que mes compatriotes aient posé des exigences si injustes pour leur maître. »

Lorsque Philippe II eut ratifié le traité d'Arras, d'Assonville ne montra pas plus d'enthousiasme qu'auparavant pour la réconciliation des Wallons, du moins quant aux résultats pratiques. Sa lettre du 12 octobre en fournit la preuve. « Le roi a fait connaître ses intentions précises : il ratifie le traité d'Arras et commande d'en faire aussi la publication ici [à Maestricht]... Les provinces réconciliées feront de nombreuses promesses. Il est à craindre que les bons ne pourront exécuter leurs desseins et que les méchants auront perdu la crainte de la force. Mais, pour le moment, il fallait bien expérimenter ce moyen. » Et, répondant à une lettre de Marguerite de Parme (2), le conseiller continue : « Vous dites vrai en affirmant que rien ne sera parfait tant que le prince d'Orange sera ici. C'est pourquoi aussi Sa Majesté a tout essayé, au congrès de Cologne, pour le faire partir, lui offrant un grand traite-

(1) Lettre du 23 mai.

(2) Les réponses, assez insignifiantes, de la duchesse se trouvent au fascio 1629, à l'état de minutes.

ment et la cession de ses états à son fils... » (1). Et la correspondance se termine par l'affirmation de nouveau répétée, à propos de la réconciliation des Wallons : « Ce fait importe horriblement et j'ai par avant douté qu'il ne ferait nul avancement à la généralité » (2). D'Assonville appuie ses considérations sur des faits : « Il eût mieux valu n'avoir pas traité dans ces conditions. Les provinces réconciliées se plaignent de la guerre » (3).

L'importance de la réconciliation fut envisagée d'une toute autre façon par l'archevêque de Rossano, nonce de Cologne. Celui-ci adressa à Alexandre Farnèse une lettre où il dit qu'après avoir entendu que l'Artois, le Hainaut, Douai et d'autres villes professaient non seulement d'être catholiques, mais que ces pays et ces villes voulaient aussi forcer les autres à retourner au catholicisme et au roi, il a paru bon au souverain pontife, sur la proposition du nonce, de leur adresser un bref, louant leur intention et leur foi et les exhortant à continuer. L'archevêque désire être informé de ce qui en est vraiment en ce moment, de façon à pouvoir expédier le bref à l'heure opportune (4).

Dans cette question de la réconciliation des provinces catholiques, Alexandre Farnèse avait surtout suivi les idées du cardinal de Granvelle (5). Après avoir fait ce qu'il considérait être son devoir, il résolut de demander au roi la permission de s'en aller, l'avenir ne lui promettant plus

(1) Fascio 1643, *original*.

(2) *Inventaire*, n° 732.

(3) Lettre du 2 décembre 1579. Fascio 1629, *original*.

(4) Lettre du 31 août 1579. Fascio 1663, *original* italien.

(5) Lettre du prince à Granvelle, Maestricht, 13 octobre 1579. Fascio 1661, *copie*.

que des déboires (1). C'est qu'il n'a pas confiance dans le loyalisme des nobles réconciliés (2), et de fait, il importe de souligner ici avec quelle insistance il revient sur la différence de sentiments et d'intentions qui existe entre les nobles et le peuple des provinces wallonnes.

Ainsi, en parlant de son entrée à Mons en 1580, dans une lettre qu'il adresse aux ministres espagnols en Italie, le prince de Parme écrit, en chiffres, qu'il a souffert de l'hostilité de quelques grands seigneurs. « La noblesse n'est pas encore assurée et ne montre pas le zèle qu'il faudrait. Le peuple la tient en frein et marche avec bonne intention, mais il reste en suspens parce qu'il voit nos ennemis si forts et nous si faibles » (3). Encore en 1581, Alexandre Farnèse, écrivant à Don Juan de Idiaquez pour appuyer une requête du baron de Montigny, ajoute qu'on fera bien de l'exaucer « parce que, en fin de compte, il convient de gagner ces gens par ce moyen, et Montigny est encore un des moins malintentionnés... » (4). A la même époque, Nuccio Sirigatti, secrétaire de Marguerite de Parme, écrit au secrétaire du prince de Parme : « J'ai appris, et de bonne part, que le comte de Lalaing, et Villerval, Gognies et le bailli et mayeur de Mons trament en secret quelque complot et, pour ce motif, il est bon de les avoir à l'œil » (5).

(1) *Ibidem*. Le prince de Parme dit notamment, dans un passage chiffré : « Rester ici dans ces circonstances, c'est sacrifier délibérément ma réputation, car le monde juge toujours par les résultats extérieurs. » Le 25 août, Alexandre écrit dans le même sens à son père (fascio 1651, copie ou déchiffré). Cf. aussi la lettre du 20 octobre 1579, fascio 1624.

(2) Lettre de Farnèse à son père, 26 août 1579, *loc. cit.*

(3) Lettre datée de Mons, 3 mai 1580. Fascio 1644, espagnol.

(4) Lettre datée de Mons, 12 mars 1581. Fascio 1647, *minute*, espagnol.

(5) Namur, 3 avril 1581. Fascio 1670, *minute*, chiffres.

Si ces soupçons n'étaient pas justifiés, toujours est-il que le mouvement de réconciliation fut avant tout le résultat de l'action populaire et que les grands n'emboîtèrent le pas au peuple que parce qu'ils y voyaient le moyen de refaire leur fortune, de se créer des prébendes, d'exiger des récompenses, de favoriser leurs familiers. Les documents concernant le mariage du baron de Montigny avec la marquise de Renty, au sujet duquel le prince de Parme promit une pension viagère de 32,000 florins pour s'attacher ce puissant seigneur, sont topiques à ce sujet ⁽¹⁾.

Toujours est-il que les nobles réconciliés profitèrent largement de leur volte-face. Le garde des sceaux Fonck se plaint amèrement de leur avidité dans une lettre qu'il adresse, de Lisbonne, à Alexandre Farnèse. « Beaucoup de ces nobles et autres », dit-il, « écrivent ici au roi, leur patron, que jamais on ne tient compte d'eux. Impatientés, ils finissent par dénaturer la situation. Dans votre intérêt, vous pouvez donc vous rappeler *quelquefois* leurs services, s'ils vous importunent trop, soit pour refaire leur fortune, soit pour avantager leurs amis. Mais cela ne finit jamais : c'est le comte d'Ysenborg qui demande le gouvernement de Gueldre, puis Vanden Berg qui promet de soumettre du pays, puis Arenberg, qui, non content d'une coronélie et d'une place au conseil de guerre, demande 20,000 florins par an et une place au conseil d'État ; c'est Gomicourt qui demande l'office du seigneur de Vaulx, de Lalaing qui voudrait un poste aux finances, ce sont les Mansfeldt qui ne cessent de réclamer. C'est interminable... » ⁽²⁾.

(1) Cf. *Inventaire*, nos 1368 ; 1380 à 1385 ; 1623.

(2) Lettre du 29 décembre 1581. Fascio 1647, *autographe chiffré*. — Cf. GOS-SART, *op. cit.*, p. 220.

3. *Situation critique du prince de Parme après le traité d'Arras (1580)*. — La fidélité de tous ces personnages influents n'était point démontrée pour le prince de Parme, et à ces angoisses s'en ajoutaient bien d'autres. L'inquiétude qui le tourmente en ce moment est bien exprimée dans une lettre qu'il adresse à son père, de Maestricht, le 27 février 1580. Après avoir raconté les difficultés qu'il rencontre au sujet du paiement des troupes qui doivent quitter les Pays-Bas en vertu du traité d'Arras, il ajoute en chiffres : « Je sais que si je tourne la figure d'ici pour me rendre à Mons, les places du Nord sont perdues, et je tiens tout pour perdu si Dieu n'y met sa sainte main. Si la Gueldre veut se rallier à nous, je ne puis rien faire, je ne puis la secourir, quoique les provinces [wallonnes] aient consenti à ce que je garde les cheveu-légers italiens pour aider le Nord. J'ai représenté toutes ces misères au roi » (1).

Ces extraits peuvent suffire pour ce qui regarde les premiers temps du gouvernement du prince de Parme en Flandre. Pour les années 1582-1594, nous n'avons pu réunir un nombre de notes et d'extraits assez considérable pour qu'il vaille la peine de les reproduire ici. Mais nous ne pouvons manquer de constater que si P. Fea, dans son livre *Alessandro Farnese*, souvent cité, a fourragé avec zèle dans les *carte farnesiane* pour l'histoire des années 1582-1592, il est loin d'avoir épuisé les sources : il reste un nombre incalculable de lettres fort importantes qui n'ont pas été utilisées pour le sujet qu'il a traité. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'annotation de son étude et de la comparer avec l'analyse que nous avons donnée des divers *fasci* au cours de notre *Inventaire*.

(1) Fascio 1661, *minute*.

Si donc nous ne nous arrêtons point aux renseignements inédits que peuvent fournir les archives farnésiennes pour l'histoire des entreprises du prince de Parme en Flandre et en Brabant, pour l'histoire du siège d'Anvers, pour celle de l'*Armada* et les préparatifs qu'on fit à cette occasion aux Pays-Bas, pour le récit de l'intervention espagnole dans l'électorat de Cologne et en France, nous nous plaisons à citer ici, à titre d'exemple, des lettres de 1583, qui jettent une lumière nouvelle sur la politique suivie par le prince de Parme vis-à-vis de ses adversaires.

4. *Alexandre Farnèse et le duc d'Alençon (1583) Projets du prince de Parme.* — Voici une lettre que Farnèse adresse au roi Philippe II, de Tournai. Elle est datée du 25 janvier 1583. Après avoir signalé le lamentable échec de la furie française à Anvers, le prince de Parme se demande comment il peut exploiter cet événement. Il répond : de trois manières *a)* par la force ; *b)* en essayant la conclusion d'une paix générale ; *c)* en concluant un accord avec le duc d'Alençon pour tâcher de récupérer les villes qui sont en son pouvoir. On ne peut employer la force à cause de la faiblesse de l'armée. Le second moyen présente mille difficultés par suite des manœuvres du prince d'Orange et de la question religieuse. Le troisième moyen n'est pas à mépriser, car la nécessité où se trouve le duc d'Alençon est grande et les négociations qu'on entamerait avec lui avanceraient peut-être la conclusion d'une paix générale. On peut le proposer, après avoir traité avec le conseil d'État et avec les membres du conseil de guerre ; on peut rassembler, de concert avec eux deux, trois fois le conseil privé et les gouverneurs de province et les villes principales et quelques nobles en vue, leur demander leur avis et exécuter leur

décision. Alexandre Farnèse ajoute que de fait il a agi de la sorte et que le marquis de Roubaix, M. de Montigny, M. de Rassenghien se rendront à Notre-Dame de Hal et ensuite auprès des députés des États rebelles, s'offrant comme médiateurs entre eux et le prince de Parme pour quelque accord général. « Pourtant », ajoute le gouverneur, « je n'attends pas grand fruit de cette négociation, parce qu'Orange est encore vivant et gagne chaque jour du crédit, maintenant plus que jamais à propos de cette maladresse des Français ; le prince de Nassau s'est montré ignorant de ce plan et défenseur de la liberté. Puis les gouverneurs, capitaines et magistrats des villes principales sont hérétiques et dévoués à Orange. Toutefois, je ferai tout mon possible ». Et par les détails que le prince de Parme fournit au roi, on voit qu'il ne néglige point d'occasion pour entrer en pourparlers avec Alençon. Peut-être serait-ce un moyen de s'aboucher ensuite avec les rebelles, « mais alors », ajoute Farnèse, « je dois avoir des instructions de Votre Majesté pour connaître exactement vos intentions au sujet des concessions que je puis faire. Malheureusement deux points, l'existence d'Orange et le fait de la religion, empêcheront probablement toute négociation, et si des négociations s'engagent, elles n'auront probablement point de résultat ».

Le gouverneur finit par déclarer au roi que le départ des Espagnols et de la cavalerie légère étrangère enlèvera toute sécurité, et il conclut en demandant des renforts et de l'argent ⁽¹⁾.

§. *Appréciation du cardinal de Granvelle sur la conduite politique d'Alexandre Farnèse.* — Le cardinal de Granvelle,

(1) Fascio 1647, *minute*, chiffrée. (Registre C, f° 3-4.)

qui résidait en ce moment à la cour de Madrid, et qui poussait le roi à une politique de tolérance et de paix ⁽¹⁾, était pleinement d'accord avec la conduite suivie par le prince de Parme aux Pays-Bas. A son avis, Alexandre Farnèse a gagné du crédit en Flandre « pour avoir toujours observé inviolablement ce qu'il a promis à ses adversaires et si ainsi avaient agi ceux qui ont été ses prédécesseurs dans le gouvernement de ces pays, les affaires seraient en meilleur état » ⁽²⁾.

Cette appréciation peut être appliquée à toute la carrière du prince de Parme aux Pays-Bas, et l'exactitude du jugement de Granvelle ressort déjà de ce qu'on sait par les études publiées jusqu'à ce jour sur l'administration du gouverneur général ⁽³⁾.

On sait que, malgré ses succès et ses indéniables qualités,

(1) Il écrit à Farnèse, le 24 février 1533 : « Pour ce qui concerne la religion, il est impossible d'en accepter deux, mais on pourrait s'y prendre habilement, en faisant en sorte qu'il n'y ait d'autre pratique que de la religion catholique, en n'insistant pas tant sur la question de principe, mais en fournissant de bons prédicateurs... » Fascio 1647, *original* chiffré. (Registre C, f° 119.) Dans une autre lettre, il écrit ce passage qu'il vaut la peine de citer textuellement : « Non si può a patto nessuno condescendere a cosa che sia contra la religione ne consentire che d'altra religione si faccia essercitio che la cattolica.... ma ben starò sempre in che, havendo compassione a quei poveri ingannati, s' habbi gran discretione a non essecutar li placarti severamente et che si dissimuli contra chi non farà scandalo... » Fascio 1647, *original* chiffré. (Registre C, f° 127-128.) Cf. M. PHILIPPSON, *Kardinal Granvella als Minister Philipps' II*, dans l'*Historische Zeitschrift*, t. XXV; LE MÊME, *Ein Ministerium unter Philipp II. Kardinal Granvella am spanischen Hofe* (1579-1586). Berlin, 1895.

(2) Lettre citée ci-dessus. (Registre cit., f° 127.)

(3) Signalons ici l'existence à la bibliothèque royale de Bruxelles (ms. II, 1153) d'une relation écrite par un témoin oculaire, probablement un officier italien attaché à la maison du duc de Parme : *Liber relationum eorum quæ gesta fuere in Belgio et alibi per serenissimum D. Ducem Alexandrum Farnesium*.

Alexandre Farnèse finit par être suspect à Philippe II (1). Nous ne nous arrêterons point ici aux inimitiés que suscitèrent à Farnèse les ministres espagnols à Madrid et en France, particulièrement Juan de Moreo (2), ni aux accusations qui furent portées contre lui après le désastre de l'*Armada* et à propos de l'intervention espagnole en France : ces faits sont connus et ont été suffisamment mis en lumière dans des publications récentes (3). L'on nous permettra toutefois d'insister ici sur la haine que rencontra Farnèse auprès de quelques seigneurs des Pays-Bas (4), et notamment auprès des comtes Pierre-Ernest et Charles de Mansfeldt (5).

6. *Différend entre Alexandre Farnèse et les comtes de Mansfeldt.* — Pierre-Ernest de Mansfeldt, vieux serviteur de l'époque de Charles-Quint, avait rendu d'importants services sous le règne de Marguerite de Parme. Après le départ de celle-ci, il fut relégué dans l'ombre, dans son gouvernement du Luxembourg, poste de frontière et par

(1) Voir plus haut, p. xvii et suiv. Cf. aussi P. FEA, *op. cit.*, p. 440 et suiv. GOSSART, *La domination espagnole...*, p. 173-180 ; 185 et suiv.

(2) Cf. *Inventaire*, n^{os} 922, 997, 1013, 1066, 1601.

(3) GOSSART, *op. cit.*, *loc. cit.*, A. FRUIN, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog 1588-1598*, p. 106-109, 6^e éd. La Haye, 1904. — Cf. E. ARMSTRONG, *Venetian despatches on the Armada and its results*, dans l'*English Historical Review*, 1897, t. XII, p. 659 et suiv.

(4) Voyez P. FEA, *op. cit.*, p. 414-446. Pour connaître les accusations injustes du sire de Champagny, on peut consulter le *Mémoire* de celui-ci reposant à la BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, ms 12952-12970, f^{os} 1-21. (Cf. *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IX, 1908, p. 139.) Pour les accusations portées contre Alexandre Farnèse par le colonel Verdugo, voyez l'introduction de la publication de H. LONCHAY, *El coronel Francisco Verdugo. Comentario de la guerra de Frisa (1579-1594)*. (CRH, in-8^o) Bruxelles, 1899.

(5) Cf. GROB, *Pierre-Ernest, prince et comte de Mansfeldt*, dans *Ons Hèmecht*, 1897, p. 672-674.

là-même dangereux, où il eut à mater plusieurs fois des mutineries de soldats, particulièrement les extravagances des troupes allemandes. Le vieux comte, très orgueilleux et de caractère indépendant, en voulait à Alexandre Farnèse et cachait mal son antipathie pour cet Italien, encore jeune, très autoritaire lui aussi, et souffrant difficilement qu'on discutât ses ordres. Cette animosité de Pierre-Ernest de Mansfeldt était partagée par le fils de celui-ci, le fougueux comte Charles, et tant le père que le fils ne manquèrent point les occasions pour se brouiller avec le gouverneur général et pour envoyer des plaintes au roi d'Espagne (1). Il suffit de rappeler ici les lettres de 1584, dont nous parlons au cours de l'*Inventaire* (2), et dans lesquelles Pierre-Ernest se plaint amèrement au cardinal de Granvelle, à Marguerite de Parme, qu'on ne tient compte de lui, qu'on le met « parmi les peches oblyes » et qu'il sert de « moquerie au monde » à cause de l'ingratitude des hommes.

Philippe II finit même par se lasser des plaintes du comte de Mansfeldt et l'engagea à adresser les remontrances qu'il avait à faire non pas à lui mais au prince de Parme, pour les faire mettre en chiffres et envoyer ensuite à Madrid, étant donné le danger d'interception qui menaçait toutes les correspondances (3).

L'opposition des comtes de Mansfeldt se manifesta surtout pendant les campagnes d'Alexandre Farnèse en France (1591-1592). Le vieux comte avait été laissé aux Pays-Bas par le duc de Parme en qualité de gouverneur général intérimaire. Pierre-Ernest en profita pour mettre à découvert l'aversion profonde qu'il ressentait à l'égard de

(1) Voir l'analyse du fascio 1538, *Inventaire*, n° 616-653.

(2) N° 616-653.

(3) Philippe II à Mansfeldt, Lisbonne, 16 janvier 1582. Fascio 1638, copie.

Farnèse. Celui-ci s'en plaignit amèrement et les *carte farnesiane* conservent des liasses de lettres, réunies en forme de dossier, que le gouverneur écrivit au roi concernant les agissements de Pierre-Ernest, pendant que la maladie le retenait à Spa (1). Le duc de Parme était d'ailleurs fort bien renseigné sur les menées de Mansfeldt par un de ses familiers, Camillo Monguidi. Ce dernier adressa à son maître un mémoire intéressant, où il dépeint les manœuvres exécutées par le vieux comte en l'absence du gouverneur général.

« Dès que vous aviez tourné la face vers vos glorieuses entreprises en France » écrit Monguidi « on a jugé que le comte de Mansfeldt est incapable de remplir la charge de gouverneur général intérimaire, par défaut d'esprit et par suite de l'influence de son caractère passionné. Il est surtout envieux de votre illustre personne, faisant tout son possible pour diminuer votre gloire et votre réputation, ne voulant permettre en aucune façon qu'on vous donne votre titre, proposant aux États de Brabant que cette dignité convenait uniquement au prince d'Espagne, et publiant des nouvelles mal intentionnées sur toutes vos actions et spécialement sur vos procédés en France. Il faut aussi signaler son refus d'envoyer du secours, contrairement à l'avis des principaux seigneurs comme le marquis de Havré et le comte d'Arenberg. Le comte n'a jamais cessé de murmurer en public et en privé contre Votre Altesse, vous disant prodigue de l'argent du roi, citant l'abondance du traitement donné, et vous taxant d'intéressé. Il accuse

(1) Par exemple la liasse intitulée : *Copias de cartas de su Alt^a serenissima para su M^a tocantes a los particulares del conde de Mansfeldt desde 12 de julio 1592 hasta 28 de octubre siguiente. Fascio 1720.*

Rinaldi (1) d'avoir gaspillé de grandes sommes d'argent, provenant de l'octroi de passeports et d'autres ressources, et de les avoir emportées en Italie pour le propre profit de Votre Altesse (2).

Il affecte le mépris et la désobéissance à vos ordres : il a beaucoup de soin à persuader le peuple que vous ne vous occupez pas de la tranquillité du pays et que vous ne lui montrez pas la confiance désirée, tout cela pour se rehausser lui-même et pour vous faire haïr en Flandre.

Les conseils qu'on a tenus n'ont rien produit : jamais on n'a parlé de lever des troupes et de s'opposer aux progrès de l'ennemi. Les mauvais esprits tiennent le comte dans leurs conseils secrets, qui se tiennent de jour et de nuit à des heures extraordinaires dans la maison de Mansfeldt : y participent son fils, Champagney, d'Assonville et Verene-man, et puis Drincwaert (3) et Hulst, qui se sont montrés de la même école.

Parmi leurs calomnies fut celle de dénoncer au magistrat de Bruxelles que vos gens de service occupent quinze cents maisons dans cette ville — ce qui doit se réduire au tiers. Le comte fit communiquer ce chiffre en Espagne... Afin d'exagérer tout, il dénonce partout les défauts de la nation italienne, leur oppose les Espagnols, et dit partout que le gouvernement de Votre Altesse ne sera pas de longue durée, qu'il se produira bientôt un grand changement ; il rappelle le bruit de la venue du prince d'Espagne, celui du mariage de l'infante, ou prédit l'arrivée d'un prince imaginaire

Pour faire croire que la courte durée de son gouverne-

(1) Trésorier d'Alexandre Farnèse.

(2) Voyez plus haut, p. xvii et *ibid.*, n. 1.

(3) Commissaire général des vivres.

ment a été plus profitable que toutes vos peines, le comte s'est donné la vaine gloire d'armer les paysans contre les *vrijbueters* (1), disant que c'est là un remède que Votre Altesse n'a jamais su ou voulu appliquer. Sa vanité éclate aussi dans les réponses et les répliques qu'il donne aux états de Brabant, dans lesquels il a voulu introduire le comte son fils, au mépris des privilèges.

On croit que, dans toutes ces dépêches que le comte a envoyées par courrier exprès en Espagne, il a chargé la mémoire du gouvernement de Votre Altesse ; il se vante de ce que Sa Majesté est mécontente, alléguant l'ordre qu'elle a envoyé ces derniers temps au conseil d'État concernant certains ministres qui se sont mal comportés en affaires de finances et Mansfeldt prétend qu'il doit en faire rapport minutieux à Sa Majesté.

En levant des compagnies pour assister les paysans contre les *vrijbueters*, il a procuré à son fils le commandement en chef de ces troupes, et ce à la crainte de ceux qui connaissent le caractère du comte Charles. Nonobstant les soins que l'on doit consacrer à la flotte pour conserver le reste du pays, le comte de Mansfeldt, depuis que l'audiencier lui fit connaître les commissions données par Votre Altesse à Salinas et à M. de Wacker, s'est refusé de les exécuter de même que les mesures prescrites pour le maintien et la répartition de cette flotte, nécessaires pour éviter la perte du port d'Anvers et de celui de Dunquerque. Mansfeldt a suscité aussi des difficultés au comte d'Arenberg à propos d'une concession de congé, le tourmentant pour lui demander de l'argent et pour le contrarier dans les ordres

(1) Cf. sur cet épisode GOSSART, *La domination espagnole dans les Pays-Bas*, p. 235.

que ce dernier a reçu de Votre Altesse. Il est certain que le comte a dégoûté les États par ses querelles publiques et privées et par son instabilité et son manque d'habileté. On apprend qu'il mène grand tapage dans les terres et le district de Vianden, dans le Luxembourg, comptant énormément sur Don Cristobal de Moura et d'autres ministres, qu'il présente comme ses amis.

Il a procuré, par l'intermédiaire de Cobreville, de prendre anticipativement une telle somme sur les contributions, qu'il peut acheter une seigneurie de 75,000 à 80,000 écus.

Parlons des ministres et conseillers qui l'ont assisté. Le comte Charles se montre fort prétentieux et s'attribue une grande part des succès. Il y a ensuite Champagny qui l'excite. De ce Champagny on a parlé beaucoup et l'opinion générale est qu'il est un instrument diabolique, mal intentionné et perfide, qu'il a plus fait que les autres pour semer la haine....

Assonville aussi se montre ingrat et contrarie vos opinions, en empêchant ceux que vous avez nommés dans les magistrats d'Anvers et de Bruxelles d'occuper leur poste : il est toujours d'accord avec le vieux.

Hulst et Vereneman sont intervenus à ces conciliabules des Mansfeldt père et fils et de Champagny, et ils ont de mauvaises intentions, surtout l'un d'eux qui s'en est ouvert aux ambassadeurs de l'empereur... Le conseiller Salinas a exécuté vos ordres concernant la flotte, mais il est toujours contrarié par le comte : celui-ci le força de prendre à son service un capitaine déjà réformé par Votre Altesse pour une affaire scandaleuse » (1).

(1) Fascio 1631. Cf. *Inventaire*, n° 502.

Ce mémoire de Monguidi finit fragmentairement. Ce n'est point le seul que nous conservent les *carte farnesiane*. Dans un autre rapport, envoyé avec une lettre datée de mars 1592, l'agent du duc de Parme signale l'obstination du comte de Mansfeldt à ne pas exécuter un ordre envoyé par le gouverneur. « Le vieux a dit que les Espagnols sont nécessaires pour garder le pays de Waes, les villes de l'Écluse et de Dunquerque, et que ce qui resterait n'était point suffisant [pour combattre l'ennemi]. Il répondit au marquis de Havré que Son Altesse enverrait les Italiens de Diest, qui lui coûtent plus de 700 écus chaque paye, et qu'on dit être supérieurs au nombre de 600, et 400 Wallons de Verdugo et M. de la Motte, et que Son Altesse aurait plus de plaisir de ses Italiens, qui sont ses favoris et si avantagés... On voit que le comte ne veut contenter Son Altesse; il n'en manque pas qui lui soufflent aux oreilles que Son Altesse veut démembrer le comté [de Luxembourg]. Le comte d'Arenberg et le marquis de Havré trouvèrent bon que j'avise Son Altesse de ces difficultés » (1).

Tout en faisant la part de l'animosité qui inspire peut-être l'italien Monguidi, si dévoué à Farnèse, contre les Mansfeldt, on peut constater par ce qui précède où en était arrivé le désaccord entre le vieux comte et le gouverneur général (2). D'ailleurs nous avons le témoignage du colonel Mondragon à propos de cette attitude du vieux comte. Dans ses lettres de 1592, Mondragon, alors gouverneur de la citadelle d'Anvers, se plaint constamment de l'indifférence

(1) Fascio 1631, *original* italien.

(2) Au sujet des disputes que Mansfeldt eut avec le comte de Fuentès, après la mort du duc de Parme, cf. PH. VAN ISACKER, *Pedro Enriquez de Azevedo, graaf van Fuentès, en de Nederlanden (1592-1596)*, dans les *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 1910, p. 218-223.

que Mansfeldt oppose à ses demandes de secours. Aux réclamations du colonel espagnol, le comte se bornait à répondre que le duc de Parme allait revenir et que c'était à lui d'y pourvoir (1).

Nous possédons aussi le témoignage explicite d'Alexandre Farnèse lui-même dans un mémoire qu'il fit rédiger peu de temps avant sa mort par le président Richardot, mémoire que l'on peut considérer en quelque sorte comme le testament politique du duc de Parme, comme une espèce de justification, confiée à son fils Ranuccio Farnèse (2).

Reproduire ou même analyser ici le mémoire nous entraînerait trop loin : la pièce est trop longue et l'un de nous se réserve d'en publier le texte ailleurs. Bornons-nous à indiquer sommairement les principaux chefs d'accusation de ce réquisitoire — car ç'en est un — contre les Mansfeldt.

Alexandre Farnèse accuse Charles de Mansfeldt de n'avoir pas obéi à ses ordres, lorsque, dans le but de dompter le nord des Pays-Bas, il l'avait envoyé entreprendre une expédition contre l'île de Tholen, Zierikzee et les autres îles du nord. Le comte s'immobilisa vainement au siège de Heusden et y éleva des fortins, qui, l'année suivante, tombèrent aux mains de l'ennemi.

« Ce fut là », écrit le duc de Parme, « le commencement de nos revers : l'ennemi en devint si insolent qu'il entreprit d'assiéger des villes et de mettre de l'artillerie en campagne, entreprise qu'il n'avait osé tenter jusque-là » (3).

(1) Fascio 1678, *originaux*.

(2) Ce document est conservé au fascio 1720. *Inventaire*, n° 1640.

(3) « Questo fù il principio della nostra mala ventura, et che rese l'inimico più insolente sino ad avvanzarsi ad assediare piazze et metter artiglieria in campagna, quel che mai si era ardito fare ».

Par suite de son étourderie, le comte Charles de Mansfeldt fit échouer la tentative de s'emparer secrètement de Gorcum, par l'intermédiaire de quelques bourgeois de cette ville. Quant au vieux comte de Mansfeldt, il fut poussé par la jalousie envers le colonel de Mondragon jusqu'à empêcher la formation d'un corps d'élite, qui devait rester sur la défensive pour empêcher l'incursion de l'ennemi en Brabant, Gueldre ou Flandre, et pour secourir au besoin le colonel Verdugo en Frise. Le mauvais vouloir que Mansfeldt montra en cette occasion causa, de l'avis de Farnèse, la perte de Steenwijk. De plus, alors que le comte avait en main assez d'argent pour exécuter les entreprises qu'on lui confia, il se plaignit de ne pas en avoir et écrivit d'autre part à Farnèse qu'il ne savait à quoi l'employer. Il alla jusqu'à insinuer près de Philippe II que le duc de Parme empêchait beaucoup (1).

De plus, il exagéra à plaisir les contributions que le pays de Luxembourg dut payer pour l'entretien des troupes que Farnèse y avait fait lever en vue de la campagne de France. A l'époque du départ du duc de Parme pour la France, il fut décidé de renforcer la garnison de Bruxelles. Lorsque Farnèse fut parti, le comte de Mansfeldt n'exécuta point cette décision et, pour se rendre agréable au peuple, divulgua les lettres de Farnèse écrites à ce sujet. Forcé finalement d'obéir, il envoya à Bruxelles son fils Charles avec

(1) « Il peggio è che si sia tanto scordato del dovere di scriverlo a S. M^a, che ci porgo occasione grande di lamentarci et del che ci paghe l'amicitia che sempre li havemo fatta, in cambio della quale pare che vogli far credere alla M^aS. che noi abusiamo di questi denari et li spendiamo ad altro che a cose di suo servitio, benche in questo particolare siamo innocenti et che lui in coscienza sua lo sà molto bene et conosce che havemo le mani pure et nette. »

des soldats jeunes et inexpérimentés, au lieu des Bourguignons, vieux guerriers éprouvés.

Le duc de Parme reprend ici les accusations déjà formulées contre Mansfeldt par le rapport de Monguidi que nous avons reproduit. Puis il continue : « Le peu de correspondance qu'il a tenue avec nous pendant que nous étions en France, alors qu'il devait nous fournir des renseignements sur les affaires de son gouvernement, comme nous le lui avions recommandé dans les instructions, montre assez le peu de cas qu'il faisait de notre personne. En quatre mois, nous n'avons pas reçu de lui une seule lettre, et quand il nous écrivait, c'était en des termes qui suffisaient à faire perdre la patience à l'homme le plus flegmatique du monde. Cependant nous l'avons supporté longtemps, jusqu'au moment où il nous blessa jusqu'à la moelle, et qu'il nous força à lui répondre en des termes que nous n'étions pas habitués d'employer, bien que nous le priions bien des fois de changer de style et de traiter plus doucement avec nous.... » (1).

Nous passons d'autres chefs d'accusation que Farnèse relève pour signaler encore le passage suivant : « Nous laissons de côté l'examen auquel Mansfeldt a soumis notre conduite, principalement en ce qui touche l'administration des deniers de Sa Majesté et du pays, car, grâce à Dieu, nous avons les mains propres et l'âme pure en cette affaire : nous ne devons donc point nous défendre auprès de Sa Majesté. Plût à Dieu que ceux qui nous accusent fussent aussi innocents que nous. »

Le duc de Parme se plaint ensuite de l'affront qui lui fut infligé par Charles de Mansfeldt à Spa. Le jeune comte se

(1) Cf. GOSSART, *op. cit.*, p. 225, n. 1.

permet d'excuser l'animosité de son père contre le gouverneur général, en disant que le vieux comte avait été averti qu'on avait l'intention de le tuer ou de l'empoisonner. Farnèse supporta l'impudence de cette déclaration. « Toutefois », dit-il dans le mémoire, « Sa Majesté peut bien considérer quel coup de poignard ce fut pour un homme de notre qualité, affligé depuis longtemps de maladie et qui peut avoir la mort entre les dents. Notre patience fut grande, mais nous ignorons ce que nous aurions fait ou comment nous l'aurions supporté si notre santé avait été meilleure. »

Le duc de Parme cite ensuite les dessins satyriques ⁽¹⁾ que le comte Charles de Mansfeldt répandit au grand scandale de tous et où Farnèse était représenté avec des flammes qui lui jaillissaient de la tête, donnant un coup de pied au comte Charles qui s'enfuit, et accompagné de M. de La Motte, dépeint avec un seul bras et trainant des pièces d'artillerie.

A cet endroit, Alexandre Farnèse interrompt son exposé des griefs pour communiquer à son fils Ranuccio quelques conseils, salutaires pour Sa Majesté ⁽²⁾. Étant donné les progrès effrayants de l'ennemi et les résultats navrants de la guerre *défensive* dont l'on se contente, le duc de Parme est d'avis qu'il faut lever des Espagnols, des Italiens et d'autres soldats étrangers — les Pays-Bas ne suffisant aux levées —, qu'il faut passer à l'*offensive* au commencement

[1] Une copie de ces dessins, faite à la plume, est jointe au présent rapport dans le fascio 1720.

[2] « Et così per sodisfar alla strettissima obligatione che gli (c'est-à-dire à Philippe II) havemo, voi li direte il nostro parere sopra le cose di questo paese secondo che l'intendiamo et la pratica et esperienza che ne havemo per haverli tanti et tanti anni maneggiati. »

de l'été et pénétrer au cœur du pays ennemi. C'est avec la dernière énergie que Farnèse insiste sur ce point (1).

Il revient ensuite aux comtes de Mansfeldt, et continue son réquisitoire. Le vieux comte est d'une insuffisance, d'une incapacité notoire qui n'a fait qu'augmenter avec les années. Sa mémoire s'embrouille au point de donner en un jour dix ordres différents et contradictoires. Il est colérique et intraitable au point que les membres du conseil d'État, offusqués de sa brutalité, restent à grand'peine à Bruxelles. Il est négligent et dort souvent jusque midi. Il se laisse circonvenir par une foule de gens. Champagney (2) en est un et c'est là un des principaux motifs pour lesquels le duc de Parme l'a chassé du pays.

Plus d'inquiétude encore inspire le comte Charles de Mansfeldt, à cause de l'influence qu'il exerce sur son père. Il est pauvre, grand dépensier, orgueilleux et brutal. Père et fils s'entendent comme larrons en foire pour accaparer tous les postes.

Comme conclusion, le duc de Parme conseille au roi de

(1) « Et per tanto desideriamo che insistiate in questo, con tutto il calore che vi sarà humanamente possibile et supplicate la M^a sua da nostra parte che, per la passione di Dio, voglia per davvero attendere a questo punto, come al più sustanciale di tutti, del quale dipende la ruina o conservazione di questo stato, che se noi havessimo questo bene di poterci buttar alli suoi reali piedi, non ce ne moveriamo che Ella non ci avesse pigliata resolutione, conoscendo quanto importa al suo real servitio et al bene di tutta la christianità, et il male che apertamente succederà se si persista nella defensiva. »

(2) « Non è necessario parlar più che tanto del detto Ciampagni, sendo S. M^a informata de'suoi deportamenti, li quali longamente havemo tolerati per rispetto dell' ossa del cardinal Granvella suo fratello, ma alla fine siamo stati costretti di venir a quei termini, per esser uno delli più seditiosi huomini che la terra habbia mai portato.... » — Cf. l'introduction de DE ROBAUX DE SOUVOY dans son édition des *Mémoires de Frédéric Perrenot, sieur de Champagney, 1573-1590*. Bruxelles, 1860.

décharger le comte Pierre-Ernest du gouvernement (1), d'en revenir à l'ancienne tradition, c'est-à-dire de confier la politique au conseil d'État, sous la direction d'un grand seigneur du pays n'ayant pas le titre de gouverneur. Dans les affaires importantes, ce conseil aviserait le gouverneur général.

7. *Dernières recommandations du duc de Parme à son fils Ranuccio (1592)*. — Nous arrivons maintenant à la fin du mémoire d'Alexandre Farnèse, sans pouvoir résister à la tentation de reproduire ici les considérations qui le terminent. Si l'on se rappelle que ce rapport fut rédigé quelques jours à peine avant la mort du grand capitaine, on ne lira point sans émotion les conseils qui clôturent cette pièce où, à côté d'une grande souffrance morale, perce une indignation mal contenue.

« Ce que nous venons de dire de l'autorité du gouverneur », conclut le duc de Parme, « est pour nous ou pour ceux que Sa Majesté voudra nommer à ce poste. Nous n'avons point en vue notre intérêt particulier. Bien plus, nous serons bien contents si le roi veut nous alléger de ce poids et se servir d'autres à notre place. C'est que nous nous sentons arrivés au moment où nous devons penser à nous retirer et à servir Dieu pendant le peu de temps qu'il nous reste à vivre, si Sa Majesté voulait bien nous l'accorder — et vous la suppliez bien humblement dans ce sens — plutôt que de continuer à nous occuper de ces choses temporelles qui nous enlèvent le moyen de penser au salut de notre âme. comme nous devrions le faire.

(1) Voyez la relation de Pierre-Ernest de Mansfeldt sur ses états de service envoyée en 1600 à l'archiduchesse Isabelle dans BCRH, 2^e série, t. IX, p. 210 et suiv.

« Ce sont là les points que nous désirons que vous expliquiez à Sa Majesté, en notre nom, concernant les affaires des Pays-Bas. Nous vous avons choisi comme interprète, afin que, à cette occasion, vous puissiez faire la connaissance du roi, qui est si bon, et l'assurer du désir que vous avez — en vous inspirant de notre exemple — de sacrifier votre personne et tout ce que vous possédez pour son royal service, chose que nous désirons plus que toute autre au monde. Nous vous recommandons à lui, en vous donnant, fils bien-aimé, notre bénédiction et en priant Dieu qu'il vous garde dans sa sainte grâce. Fait à Bruxelles, le [] novembre 1592 » (1).

En ce moment, Philippe II avait pris toutes les dispositions nécessaires pour préparer la disgrâce d'Alexandre Farnèse (2). Mais avant que le comte de Fuentes, porteur des dépêches secrètes, eût pu communiquer la décision royale au duc de Parme, celui-ci trépassa à Arras, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1592 (3). Il mourut juste à temps, par la disposition miséricordieuse de Dieu, écrit Martin Antonio Del Rio dans son *Historia Belgica* (4), avant que l'ordre impitoyable apporté par Fuentes eût fait éclater

(1) L'endroit de la date a été laissé en blanc.

(2) FEA, *op. cit.*, p. 447-453 ; GOSSART, *op. cit.*, p. 187-192.

(3) FEA, *op. cit.*, p. 458-459.

(4) L'*Historia Belgica* de Del Rio fut publiée sous le pseudonyme de Rolandus Mirtaeus Onatinus, à Madrid, en 1610. Une autre édition parut à Cologne en 1611. Elle a été traduite en français par DELVIGNE sous le titre : *Mémoires sur les troubles des Pays-Bas durant l'administration du comte de Fuentes* (Bruxelles, 1892). Sur la valeur de l'*Historia Belgica*, cf. FRUIS, *Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*, p. 107, n. 2; PH. VAN ISACKER, *Pedro Enriquez de Azevedo, graaf van Fuentes, en de Nederlanden (1592-1596)*, *loc. cit.*, p. 267-208. — Le passage visé se trouve à la page 4 de l'édition de 1610.

la tempête de dissensions qui déjà maintenant s'annonçaient menaçantes.

VII. ÉPOQUE DU GOUVERNEMENT DU COMTE DE MANSFELDT (1592-1593), DE L'ARCHIDUC ERNEST (1594-1595) ET DU COMTE DE FUENTÈS (1595-1596). — Ici finissent les documents se rapportant à l'administration du duc de Parme aux Pays-Bas. Toutefois, les *carte farnesiane* offrent aussi de précieux documents pour l'époque du gouvernement intérimaire de Pierre-Ernest de Mansfelt, de celui de l'archiduc Ernest et de celui du comte de Fuentès. Nous signalerons ici pour mémoire les nombreuses lettres envoyées par le secrétaire Cosimo Masi au duc Ranuccio Farnèse, pendant qu'il était retenu aux Pays-Bas sur l'ordre de Philippe II (1593-1594) (1).

Nous ne nous attarderons pas à relever ici au long tout ce que ces lettres contiennent pour l'histoire des Pays-Bas à cette époque : il nous suffira de dire qu'elles fournissent un tableau détaillé de la misère qui affligeait alors le pays, tableau qui a été retracé par un ancien membre du séminaire historique de Louvain, M. Ph. Van Isacker, dans diverses études récentes (2).

Portrait de l'archiduc Ernest, par Cosimo Masi. — Voici, d'ailleurs, un échantillon des renseignements que fournit la correspondance de Cosimo Masi avec Ranuccio Far-

(1) Voyez plus haut, p. xx et suiv.

(2) Cf. le *Rapport du séminaire historique de l'Université de Louvain pendant l'année académique 1906-1907*, dans l'*Annuaire de l'Université de 1907*, p. 389-393 ; le *Rapport.... de 1907-1908*, dans l'*Annuaire cité, 1908*, p. 333-341 ; le *Rapport.... de 1908-1909*, dans l'*Annuaire cité, 1909*, p. 450-480 : l'étude déjà citée *Pedro Enriquez de Azeredo...., loc. cit.*, p. 205-236.

nèse (1). C'est une lettre écrite par l'ancien secrétaire d'Alexandre Farnèse, le 7 mars 1594. Il y est question du nouveau gouverneur général, l'archiduc Ernest (2).

« Ce prince, nouvellement arrivé ici, est vraiment très catholique, sans vice » écrit Masi. « Il a d'excellentes et saintes intentions, il est adonné aux affaires et fort capable. Mais il est nouveau venu, il ne connaît personne, et il arrive à un moment où il y a ces dissensions, et où chacun l'informe à sa façon, conformément à ses passions et non selon la vérité. Il est tellement désorienté qu'il excite la compassion. » Masi signale ensuite les intrigues du secrétaire Estevan de Ibarra, qui profite des divisions, qui se mêle de tout et qui sera bientôt maître de tout. Le prince n'a pas l'agilité et la santé voulues pour assister en campagne aux opérations militaires. « Et » ajoute Masi « parce que la noblesse et le peuple sont fort obstinés tant dans les affaires d'état que de guerre, il semble bien que son arrivée ne réalisera point les espérances qu'elle avait fait naître » (3).

* * *

Pour l'époque postérieure au gouvernement du comte de Fuentès, les archives farnésiennes de Naples contiennent

(1) Cette correspondance est conservée dans les fasci 1636, 1649, 1661, 1719. Cf. *Inventaire*, n^{os} 581 ; 872 ; 961 ; 1592.

(2) Sur l'archiduc Ernest, on trouve d'intéressants renseignements dans P. VITI MARIANI, *L'arciduca Ernesto d'Austria e la Santa Sede 1577-1594* (Rome, 1898) ; COREMANS, *L'archiduc Ernest, sa cour, ses dépenses, 1593-1595*, dans BCRH, 1^{re} série, t. XIII, p. 85 et suiv. ; LE MÊME, *Détails sur le voyage de l'archiduc Ernest, de Prague à Bruxelles (décembre 1593-janvier 1594)*, *ibid.*, p. 125 et suiv. ; cf. aussi BCRH, 1^{re} série, t. XIII, p. 139, et les études de GOSSART, *op. cit.*, et PH. VAN ISACKER, *Pedro Enriquez de Azenedo.... loc. cit.* — Les études de Coremans s'appuient sur les archives de la secrétairerie d'État allemande, de : archives du royaume à Bruxelles.

(3) Fascio 1636, *minute*.

sans doute nombre de documents qui ne sont point sans intérêt pour l'histoire de Pays-Bas à la fin du xvi^e siècle, mais nous les avons suffisamment indiqués et analysés dans *l'Inventaire* pour que nous puissions nous dispenser d'en traiter ici. Ces documents sont d'ailleurs loin d'avoir l'importance des correspondances dont nous avons parlé jusqu'à maintenant.

VIII. INTÉRÊT DES ARCHIVES FARNÉSIENNES POUR L'HISTOIRE SPÉCIALE DES PAYS-BAS. — Nous nous étions proposés, on se le rappelle, de montrer dans ce paragraphe d'une façon concrète quel fruit les historiens belges peuvent retirer des *carte farnesiane*. Nous avons essayé de remplir ce programme pour ce qui concerne l'histoire générale ou diplomatique, mais notre tâche ne serait point finie si nous n'insistions en quelques mots sur les renseignements que les papiers farnésien peuvent fournir aussi pour plusieurs point d'histoire spéciale.

Sans entrer dans les détails et pour ne pas allonger cette introduction déjà bien étendue, signalons rapidement ces diverses questions.

Pas n'est besoin d'insister sur les documents innombrables qui intéressent l'*histoire économique* : la richesse des archives farnésiennes à ce point de vue apparaîtra clairement du rapport que l'un de nous, L. Van der Essen, publiera sur ce sujet. L'*histoire sociale* peut glaner de nombreux détails dans les lettres farnésiennes. Les habitudes de la cour de Marguerite de Parme, les personnages qui la fréquentent, les fournisseurs qui en vivent ⁽¹⁾, l'état de fortune des nobles, la vie et la mentalité des grands

(1) Fasci 76, 1669.

seigneurs, la ruine et la misère où la guerre a précipité nombre de familles patriciennes ⁽¹⁾, voilà autant de points que l'on peut étudier dans les *carte farnesiane*.

On trouve aussi des données précises sur un grand nombre de Flamands résidant en Espagne ou en Italie à cette époque ⁽²⁾, avec l'indication de leur origine, de leur condition sociale et de leur emploi, qu'ils soient archers ou valets, enfants de chœur ou notaires, médecins ou horlogers, etc. Nous avons d'autre part déjà insisté sur la valeur des mêmes archives pour dresser une statistique instructive du nombre, de la qualité et de la condition des étrangers, espagnols, italiens, allemands, anglais, français qui résident au Pays-Bas pendant le xvi^e siècle ⁽³⁾.

L'organisation religieuse de l'armée espagnole, celle de la mission des camps, sont encore bien imparfaitement connues. On trouvera des détails neufs et piquants sur les rapports d'Alexandre Farnèse avec les jésuites ⁽⁴⁾, sur l'activité du pronotaire Francesco de Umara ⁽⁵⁾, sur le rôle joué par le franciscain Granata, supérieur de la mission des camps dans l'armée espagnole ⁽⁶⁾, sur le jésuite Thomas Sailly ⁽⁷⁾, sur l'organisation des hôpitaux militaires ⁽⁸⁾, etc.

(1) Fasci 76, 1627, 1628, 1642, 1644, 1670.

(2) Fasci 76, 1623, 1524, 1625, 1626, 1627, 1629, 1678.

(3) Voir A. CAUCHIE et L. VAN DER ESSEN, *Les sources de l'histoire nationale conservées à l'étranger dans les archives privées*, p. 28 et suiv. (Extrait des BCRH, 1939, t. LXXVIII.) — On trouve, par exemple, des renseignements sur la valeur et aussi sur les violences des soldats italiens dans les fasci 1644 et 1670.

(4) Fasci 1670, 1707.

(5) Fasci 1669, 1671, 1706, 1721, 1722.

(6) Fasci 1638, 1670.

(7) Fasci 1671, 1722.

(8) Fascio 1706.

Pour l'*histoire religieuse* proprement dite, l'*Inventaire* contient tous les renseignements désirables.

De tout ce qui précède, on peut aisément conclure que l'utilisation systématique des archives farnésiennes de Naples serait d'un immense secours pour mettre en lumière bien des points de l'histoire des Pays-Bas au XVI^e siècle : points encore obscurs malgré les innombrables publications que cette époque a inspirées.

VI

UTILISATION DES ARCHIVES FARNÉSIENNES PAR LES HISTORIENS

Le titre que nous inscrivons en tête de ce paragraphe promet peut-être trop, si l'on le prend à la lettre. Il n'entre point dans nos intentions de citer ici tous les ouvrages qui se sont jamais inspirés des archives farnésiennes de Naples : le résultat pratique d'une telle enquête serait de loin inférieur à l'étendue et à la difficulté des recherches que cette statistique nécessiterait. Nous avons seulement en vue de citer ici quelques exemples typiques pour montrer comment, dès leur constitution, les *carte farnesiane* ont été exploités par les historiens : ce sera là une démonstration indirecte de la valeur de ces archives, valeur qui apparaît d'ailleurs surabondamment par tout ce que nous en avons dit jusqu'ici.

Au cours de cette introduction (1), en parlant des difficultés soulevées par Philippe II concernant les papiers d'Alexandre Farnèse après la mort de celui-ci, nous avons déjà eu l'occasion de montrer que le duc Ranuccio Farnèse

(1) Voir plus haut, p. xxii-xxiii ; xxxii.

et le secrétaire Cosimo Masi révélaient l'intention de publier sinon une histoire, du moins une justification de la conduite du feu duc de Parme. Ranuccio était sans doute inspiré par le souci de l'honneur de son père et de celui de sa maison, mais peut-être était-il aussi préoccupé du tort que pouvaient faire à lui-même et à ses projets d'avenir les calomnies qui chargeaient la mémoire d'Alexandre Farnèse.

En effet, à la mort du duc de Parme, étant donné le mutisme calculé que le comte de Fuentes gardait au sujet du successeur de Farnèse, les bruits les plus divers couraient à ce propos ⁽¹⁾ et, parmi les noms des candidats éventuels, le peuple citait celui de Ranuccio Farnèse lui-même ⁽²⁾. Ainsi, en 1594-1595, Alexandre de Groote signale à plusieurs reprises au duc de Parme que les habitants des Pays-Bas désirent et espèrent l'avoir comme gouverneur ⁽³⁾. Plus tard encore, un certain Carlo Scotto annonce au marquis de Carpaneta, ambassadeur parmesan à Madrid, que, d'après la rumeur publique, Ranuccio Farnèse sera nommé gouverneur des Pays-Bas ⁽⁴⁾.

Toujours est-il que Ranuccio Farnèse songea à faire rédiger une « histoire d'Alexandre Farnèse » d'après les papiers de son père qui étaient en sa possession et qui setrouvaient soit au dépôt ducal de Parme, soit entre les mains du secrétaire Masi. Ce projet est clairement exprimé dans la lettre de Masi au duc, du 19 août 1593, citée plus haut ⁽⁵⁾. A la même intention se rattache sans doute l'ébauche de mémoire que

(1) PH. VAN ISACKER, *Pedro Enriquez de Azevedo.....*, loc. cit., p. 221.

(2) *Ibidem*, p. 221, n. 2; 222, n. 1.

(3) *Inventaire*, n° 930.

(4) *Inventaire*, n° 1934.

(5) Page XXI.

nous avons rencontré dans les *carte furnesiane* (1). Ici toutefois, il est aussi question d'une histoire de Marguerite de Parme. De sa grande et ferme écriture, le duc Ranuccio a tracé sommairement un plan de recherches (2) :

Deputar persona che visite le lettere et scritte di Madama del tempo che stette nel governo di Fiandra par cavarne et mettere insieme *quelle che saranno giudicate necessarie per l'Historia*. Il medesimo di quelle che da Madama istessa et da altri particolari furno scritti al principe Alessandro da che convio (?) con la signora principessa in Italia, sin che sua Altezza si retirò da quel governo, che, à come referisce il conte de Piozasco, sono nell' istesso credenza dove furno cavati da Cosimo [Masi], quando parti col detto Sr Principe per Fiandra, che al presente si ritrova nella camera del detto conte Piozasco in palazzo.

Il medesimo di quelle che a Madama furno scritte di là nel tempo delli governi del Duca d'Alva, commendatore maggiore, consiglio di Stato, et Don Giovanni d'Austria, perche S. A. doveva essere benissimo avisata. Il medesimo delle lettere scritte al signor duca Alessandro da Verdugo, Mondragone et altri che havevano carichi fuori della presenza di S. A. et avisavano i successi e perche spesso si trovave dispacci, che si mandano le relationi venute da persone simili et non si trovano con lettere. Per le relationi in francese bisognerà scrivere in Fiandra.

Il medesimo per cavar da qualche personaggio di authorità... gli stati ribelli, i consigli, andamenti et progressi della lor parte.

Riscriverne al conte Giovanni Giacomo, al Padre Tomaso et a che S. A. parerà più à proposito.

Il est fort probable que ce projet ne fut jamais mis à exécution, à moins qu'il ne s'agisse ici du plan des renseignements à fournir au Père Strada pour son *De Bello Bel-*

(1) Fasci 1670 et 1716. *Inventaire*, n° 1077 et 1555.

(2) Nous donnons le texte d'après le fascio 1670.

gico, entreprise dont nous reparlerons. Toutefois, soit qu'il l'ait fait sur l'ordre de Ranuccio, soit qu'il l'ait entrepris de sa propre initiative, le secrétaire Cosimo Masi nous a laissé une longue relation historique, qui pourrait bien n'être qu'une ébauche de l'histoire d'Alexandre Farnèse. Le fascio 1706 nous en conserve un exemplaire (1). De Masi aussi nous est resté un *Memoria de lo que se ha ganado en tiempo de S. A. dado a los contadores del Tribunal*. C'est une ébauche de l'histoire des Pays-Bas du temps du duc de Parme, mais qui doit avoir été écrite avant tout dans un but pratique, pour justifier la gestion de l'ancien gouverneur général (2).

On voit par ce qui précède que les papiers farnésiens furent rapidement utilisés, sinon dans un but purement spéculatif, du moins pour retracer l'histoire de la gestion de Farnèse et décharger sa mémoire.



Nous ne saurions prouver que les archives farnésiennes furent directement utilisées pour les entreprises que nous citons ci-après, mais nous croyons bien que leurs auteurs puisèrent ou voulurent puiser dans les richesses du dépôt ducal de Parme. C'est d'abord Corneille Rosenburg qui envoie de Bruxelles, en 1594, une note à Ranuccio sur l'histoire d'Alexandre Farnèse qu'il est occupé à composer en latin. Cet auteur demande un subside pour achever et imprimer son travail (3).

(1) *Inventaire*, n° 1327.

(2) *Inventaire*, n° 1124.

(3) Fascio 292. Cf. *Inventaire*, n° 1283. — Signalons ici l'existence, à la bibliothèque nationale de Madrid, d'une collection de 139 dessins, intitulés *Alexandri Farnesii Ducis Parmen. et Plac Aequitisque Aurei Vell[eris]*

Ce sont ensuite les entreprises simultanées de trois écrivains différents qui, en 1613, composent un ouvrage sur la Flandre et Alexandre Farnèse : ils s'appellent Don Luigi di Bavìa, chapelain du roi d'Espagne à Grenade, Sabino de Sabini, napolitain, et le docteur Valla (1). Ce ne sont d'ailleurs pas les seuls qui sollicitèrent le duc de Parme et tâchèrent de lui extorquer de l'argent ou d'obtenir des encouragements, en se servant du nom de son glorieux père.

En 1616, nous constatons que les archives de Parme ont été ouvertes à Don Luis de Cabrera, ancien secrétaire du duc d'Ossuna, et qu'on lui a fourni, pour l'histoire qu'il compose, des renseignements sur la vie d'Alexandre Farnèse (2). En 1624-1626, une nouvelle entreprise nous est révélée par la correspondance de Flavio Atti, résident du duc de Parme à Madrid. Le duc de Parme est sollicité par l'héritier du Père Duenas de lui rendre le manuscrit d'une histoire d'Alexandre Farnèse que ce religieux avait composée et qu'il avait confiée à l'examen du cardinal Farnèse (3).

* * *

Enfin, nous avons à parler de l'œuvre bien connue du jésuite Strada, *De Bello belgico* (4), qui put puiser de con-

heroica acta. Ils sont l'œuvre du peintre et graveur de Modène, Giovanni Guerra, mort en 1612. L'œuvre, exécutée en 1608, paraît avoir été destinée à l'illustration d'un travail historique. Cfr. A. M. DE BARCIA, *Indices del catálogo de la colección de dibujos originales de la Bibliotheca Nacional*, dans la *Revista de archivos, bibliothecas y museos*, 1910, t. XXIII, p. 71.

(1) *Inventaire*, n° 1938.

(2) *Inventaire*, n° 1939.

(3) *Inventaire*, n° 1910.

(4) La première *décade* de cette histoire parut à Rome en 1632, la seconde *décade* en 1637.

fiance dans les trésors historiques des Farnèse. Strada cite lui-même fréquemment les sources qu'il utilise et plus d'une fois on voit qu'il s'appuie sur des documents farnésiens. Ainsi, au cours d'une lecture rapide, nous avons relevé au hasard quelques citations de cet historien (1). A propos du départ des Espagnols, en 1560, Strada s'en réfère aux lettres chiffrées de Marguerite de Parme adressées au roi (2), et cite une lettre de Philippe II concernant cette affaire (3). Décrivant les festins des gueux, Strada utilise les lettres chiffrées et les billets secrets envoyés à la gouvernante Marguerite par divers témoins (4).

Plusieurs documents d'archives ont été à la disposition de l'historien pour raconter le procès et l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes, et c'est aux papiers farnésiens qu'appartient la lettre d'adieu du comte d'Egmont au roi, « dont Christophe d'Assonville envoya la copie à Marguerite de Parme » (5).

Ces quelques exemples peuvent suffire : ils expliquent comment la lecture de Strada révéla à l'illustre Gachard l'existence des papiers farnésiens. C'est en effet de cette manière, on le sait, que Gachard apprit l'importance de cette catégorie de documents.

* * *

Nous sommes ainsi amenés à indiquer en quelques mots comment à notre époque les historiens utilisèrent les archives farnésiennes.

(1) Nous avons utilisé l'édition de Rome, 1648.

(2) *De Bello belgico*, I, p. 88-90.

(3) *Ibidem*, p. 153.

(4) *Ibidem*, p. 190.

(5) *De Bello belgico*, I, p. 332-333.

Pas n'est besoin de revenir ici sur les recherches de Gachard à Naples, en 1868, ni sur le résultat qu'elles obtinrent⁽¹⁾. Disons toutefois que le savant archiviste publia en annexe de son article sur les archives farnésiennes, souvent cité, quelques documents extraits des *carte farnesiane*⁽²⁾. Il emprunta aussi des documents aux archives de Naples pour composer son étude sur *Don Juan d'Autriche et Marguerite de Parme*⁽³⁾, et notamment la liasse intitulée *1565-1578. Lettere originali per la massima parte di Don Giovanni d'Austria scritte a Madama Margherita*. Dans l'appendice de cette étude, Gachard publie le texte de vingt-et-une lettres de Don Juan. Dans une autre étude, intitulée *Dona Giovanna d'Austria*⁽⁴⁾, où il étudie la naissance et la vie de la fille naturelle du vainqueur de Lépante, le même auteur publie aussi neuf

(1) Voir plus haut, p. LIII-LIV.

(2) BCRH, 3^e série, t. XI, p. 300 et suiv. Voici ces documents : 1) Lettre de Charles-Quint à Philibert de Chalon (9 octobre 1528) ; 2) deux lettres d'Aldobrandino sur l'arrivée du duc d'Albe et l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes ; 3) sept autres lettres du même à Marguerite de Parme (28 septembre ; 5, 12, 19, 27 octobre ; 15, 30 novembre 1567) ; 4) une lettre de Philippe II à la princesse d'Eboli (8 novembre 1582) ; 5) une lettre de Masi sur la mort d'Alexandre Farnèse (2 décembre 1592) ; 6) une lettre d'Alexandre de Groote sur la mort de l'archiduc Ernest (23 février 1593) ; 7) une lettre de Masi à Ranuccio (19 août 1593) ; 8) une lettre d'Armenteros à Granvelle (1564) ; 9) deux lettres d'Aldobrandino à Masi (24 août et 14 septembre 1567). De plus, au cours de l'article, Gachard donne la traduction ou des extraits de treize lettres de Granvelle et quelques fragments de la correspondance de Marguerite de Parme avec Guillaume d'Orange en 1567. — Cf. aussi une notice dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1^{re} série, t. XVI, 1, p. 311 et suiv.

(3) *Don Juan d'Autriche. Études historiques*, 3^e étude, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XXVII (1869), 2, pp. 21 et suiv.

(4) *Ibidem*, p. 537 et suiv.

lettres se rapportant à ce sujet et provenant des archives farnésiennes.

Enfin, l'érudition belge profita des recherches de Gachard à Naples par la publication du second volume de la *Correspondance de Marguerite d'Autriche* (1).

« Depuis la publication du premier volume de cette correspondance », écrit Gachard, « j'ai visité les archives et les bibliothèques d'Italie. A Naples, j'ai trouvé, dans la collection des archives de la maison Farnèse qu'y fit transporter le duc de Parme, Charles I^{er} de Bourbon, devenu roi des Deux-Siciles, tous les papiers de Marguerite d'Autriche. Entre ces papiers, il y avait quantité de lettres de Charles-Quint et de Philippe II : j'en ai pris copie ou extrait... J'ai pensé que c'était ici la véritable place des unes et des autres » (2). Gachard donne ensuite l'analyse ou des extraits d'une soixantaine de lettres de Charles-Quint (1537-1557) et d'environ quatre-vingt-dix missives de Philippe II à la duchesse de Parme. En appendice, il publie le texte espagnol de quatre lettres de Charles-Quint et de six lettres de Philippe II.

Les archives farnésiennes de Naples livrèrent encore une foule de documents à une autre publication belge bien connue : il s'agit de la *Correspondance de Granvelle* (3). Nous avons indiqué, dans notre *Inventaire*, à propos de l'analyse des fasci 1735, 1736 et 1736bis, les emprunts faits

(1) *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II (1559-1563)*. Bruxelles, 1867-1831. 3 vol. in-4° (CRW).

(2) *Correspondance.....*, t. II, p. v.

(3) E. POULLET et CH. PIOT, *Correspondance du cardinal de Granvelle (1565-1586)*. Bruxelles, 1878-1896. 12 vol. in-4°.

aux *carte farnesiane* par les éditeurs de cette correspondance (1).

* * *

Nous avons cité les entreprises scientifiques belges importantes qui ont bénéficié des *carte farnesiane*. Il nous reste à indiquer les principales publications qui ont paru en dehors de la Belgique et qui se sont inspirées des archives farnésiennes de Naples. La publication de M. Casanova, dont il sera bientôt question, nous permet de prendre l'année 1899 comme point de repère et de distinguer entre les ouvrages antérieurs à cette date et ceux qui ont paru depuis.

En ce qui regarde la première classe, nous insisterons ici sur un travail particulier, basé sur les archives farnésiennes et antérieur à la statistique publiée, et sur les divers volumes de documents concernant les nonciatures de France et d'Allemagne, dont les éditeurs ont utilisé les richesses de Naples.

Le travail particulier que nous visons est celui de P. FEA, *Alessandro Farnese, duca di Parma* (Rome, 1886), souvent cité déjà au cours de cette introduction. L'auteur a largement utilisé les papiers d'Alexandre Farnèse et une partie de ceux de Marguerite de Parme, mais le nombre des *fasci* examinés par lui ne représente qu'une part minime dans l'ensemble des fonds (2). Il n'en reste pas moins vrai que

(1) Les *fasci* suivants ont aussi été utilisés ; 6, 9, 1632, 1635, 1640, 1652, 1657, 1658, 1663, 1673, 1682, 1702.

(2) M. FEA a utilisé les *fasci* suivants : 1604, 1622, 1624, 1625, 1626, 1632, 1636, 1639, 1640, 1644, 1647, 1657, 1659, 1661, 1667, 1668, 1669, 1673, 1676, 1678, 1682, 1686, 1701, 1707, 1723, 1725. La majorité des renseignements qu'il y a puisés concernent le siège d'Anvers et la compétition entre Alexandre Farnèse et sa mère, à propos du gouvernement aux Pays-Bas, en 1580-1581.

M. Fea nous a donné la meilleure biographie du duc de Parme qui ait paru jusqu'ici. Il a d'ailleurs fait aussi des emprunts aux archives farnésiennes de Parme.

De leur côté, les éditeurs des *Nuntiaturlberichte aus Deutschland* ont exploité avec zèle les fonds farnésiens. Ils y ont puisé nombre de documents pour les nonciatures de Vergerio (1533-1536) ⁽¹⁾, Giovanni Morone (1536-1539) ⁽²⁾, Poggio (1539-1541) ⁽³⁾, Verallo (1546-1547) ⁽⁵⁾, Sfondrato (1547-1548) ⁽⁴⁾, Pietro Bertano, évêque de Fano (1548-1549), Pietro Camaiani (1550-1552) ⁽⁶⁾, pour les légations du cardinal Farnèse (1539-1540) et de Marcello Cervini (1540) ⁽⁷⁾, pour la mission de Campeggio ⁽⁸⁾, pour les nonciatures de Bartolomeo di Portia (1573-1576) ⁽⁹⁾ et de Gaspar

(1) *Nuntiaturlberichte* (Institut prussien), 1^{re} section, t. I. *Nuntiaturlren des Vergerio 1533-1536*, éd. W. FRIEDENSBURG. Gotha, 1892.

(2) *Nuntiaturlberichte*, 1^{re} section, t. II. *Nuntiaturl des Morone, 1536-1538*, éd. W. FRIEDENSBURG, Gotha, 1892; t. IV. *Nuntiaturl Giovanni Morone's 1539 Juli-October*, éd. W. FRIEDENSBURG. Gotha, 1893.

(3) *Nuntiaturlberichte*, 1^{re} section, t. V-VI. *Legationen Farneses und Cervinis. Gesandtschaft Campeggios. Nuntiaturlren Morones und Poggios 1535-1544*, éd. E. CARDAUNS. Berlin, 1909.

(4) *Nuntiaturlberichte*, 1^{re} section, t. VIII-IX. *Nuntiaturl des Verallo 1545-1547*, éd. W. FRIEDENSBURG. Gotha, 1898-1899.

(5) *Nuntiaturlberichte*, 1^{re} section, t. X. *Legationen des Kardinals Sfondrato 1547-1548*, éd. W. FRIEDENSBURG. Berlin, 1907.

(6) *Nuntiaturlberichte*, 1^{re} section, t. XI. *Nuntiaturl des Bischofs Pietro Bertano von Fano 1548-1549*, éd. W. FRIEDENSBURG. Berlin, 1910; t. XII. *Nuntiaturlren des Pietro Bertano und Pietro Camaiani 1550-1552*, éd. G. KUPKE. Berlin, 1901.

(7) Cf. n. 3.

(8) Cf. *Ibidem*.

(9) *Nuntiaturlberichte*, 3^e section, t. III-V. *Die süddeutsche Nuntiaturl des Grafen Bartholomeus von Portia, 1573-1576*, éd. K. SCHELHASS. Berlin, 1896-1909.

Gropper (1573-1576) (1), de Germanico Malaspina et Philippo Segà (2), de Bonomi (3) et d'Ottavio Mirto Frangipani (4).

Quant aux publications parues depuis 1899, nous pouvons nous dispenser de citer ici tous ces livres, grâce à l'existence d'une œuvre qui fournit cette statistique d'une façon relativement complète. Nous visons ici le rapport publié par le directeur actuel des archives de l'Etat à Naples, M. Eugenio Casanova, sous le titre *L'archivio di Stato in Napoli, dal 1° gennaio 1899 al 31 dicembre 1909. Notizie raccolte* (Naples, 1910). Aux pages 139-178 de ce rapport, on trouve une *Bibliographia delle opere condotte da studiosi su documenti dell'archivio di Stato di Napoli dall'anno 1899 all'anno 1909 delle quali sia pervenuta notizia alla direzione*. Les divers travaux du R. P. Tacchi Venturi, S. J. (5), de dom R. Ancel (6), de Bojani (7), de E. Salzer (8), de Cardauns, de Friedensburg, de K. Schellhass, cités dans cette liste, se sont inspirés des *carte farnesiane*. La liste donnée par M. Casanova n'est pas com-

(1) W.-E. SCHWARZ, *Die Nuntiatur-Korrespondenz Kaspar Groppers, nebst ergänzenden Aktenstücken 1573-1576*. Paderborn, 1898.

(2) *Nuntiaturberichte* (Goerresgesellschaft), 2^e section, 1^{re} partie : *Die Nuntiatur am Kaiserhofe. Germanico Malaspina und Filippo Segà*, éd. R. REICHENBERGER. Paderborn, 1905.

(3) *Nuntiaturberichte*, 1^{re} section. *Die Kölner Nuntiatur*. 1^{re} partie : *Bonomi in Köln*, éd. S. EHSES et A. MEISTER. Paderborn, 1899.

(4) *Nuntiaturberichte*, 1^{re} section. 2^e partie : *Frangipani in Köln 1587-1590*, éd. S. EHSES et A. MEISTER. Paderborn, 1899.

(5) *Storia della Compagnia di Gesù in Italia*, t. I. Rome et Milan, 1910.

(6) Il s'agit de la légation du cardinal Pole en Angleterre et de l'étude sur les Caraffa et le procès qui les concerne.

(7) *Innocent VI. Sa correspondance avec ses nonces (24 septembre 1676 31 décembre 1679)*. Rome, 1910, 2 vol.

(8) *Miscellen aus den Carte Farnesiane des Staatsarchivs zu Neapel*.

plète — elle pourrait l'être difficilement — mais elle donne déjà une idée de l'importance des *carte farnesiane* au point de vue européen (1).

Ajoutons que la société des archives de l'histoire religieuse de la France ayant chargé Dom R. Ancel de publier la correspondance des nonces de France à l'époque de Paul IV, le savant bénédictin a utilisé les *carte farnesiane* pour l'annotation de son volume (2).

* * *

Tout ce qui précède aura, pensons-nous, démontré surabondamment, s'il en est encore besoin, l'importance des archives farnésiennes de Naples au point de vue européen et particulièrement au point de vue de l'histoire des anciens Pays-Bas.

Il nous reste à expliquer brièvement la genèse de notre travail, le procédé que nous avons suivi dans notre dépouillement des *carte farnesiane* et les principes qui ont dirigé la publication de cet *Inventaire*.

(1) Nous savons que les archives farnésiennes ont livré des matériaux au livre de M. E. BOURGEOIS, *La diplomatie au XVIII^e siècle : ses débuts*, t. II. *Le secret des Farnèse : Philippe V et la politique d'Albérone* (Paris, 1909), à un article de SCHULTZE, publié dans le *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. III, p. 642-649; à la publication d'OVARY, *Monumenta Hungariae diplomataria*, t. XVI; à l'article de L. VOLPICELLA, *Della guerra carafesca di Roma sotto Paolo IV e del suo esito infelice*, publié dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, 1910, t. XXXV, p. 552-568; au livre de A. MEISTER, *Die Geheimschrift im Dienste der päpstlichen Kurie von ihren Anfängen bis zum Ende des XVI. Jahrhunderts* (Paderborn, 1906). La publication de MM. P. BOURDON et R. LAURENT-VIBERT, *Le palais Farnèse d'après l'inventaire de 1653* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XXIX, 1909, extrait) s'appuie sur le *Carteggio farnesiano* de Parino.

(2) *Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV (avec la dernière année de Jules III et Marcel II)*, t. I. *Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (mai 1554-juillet 1557). 1^{re} partie*. Paris, 1909.

VII

NOTRE MÉTHODE DE DÉPOUILLEMENT ET DE PUBLICATION.

L'idée de cet inventaire est ancienne : déjà en 1889, au cours d'une mission à Naples pour rechercher certaines pièces de la correspondance du cardinal de Granvelle, l'un de nous (A. Cauchie) avait conçu le projet d'une exploration complète des archives farnésiennes au point de vue de l'histoire des anciens Pays-Bas. Dans la suite, lors de deux nouvelles missions en 1891 et en 1894, il commença un dépouillement systématique de ces archives. Mais, par suite de ses absorbantes fonctions à l'université de Louvain, l'œuvre de recherches fut longtemps interrompue. Heureusement son ancien élève, aujourd'hui son collègue et son collaborateur, L. Van der Essen, arrivé à la fin de ses études au séminaire historique de Louvain, accepta la proposition de poursuivre l'entreprise. Profitant d'une bourse de voyage, obtenue au concours institué par le gouvernement belge, et puis d'une mission de la Commission royale d'histoire, il séjourna à Naples à trois reprises consécutives, de 1906 à 1909 et, tout en s'occupant de ses études personnelles, notamment de la confection d'un inventaire des documents farnésiens au point de vue de l'histoire économique de la Belgique, il reprit avec ardeur et termina l'entreprise en souffrance depuis si longtemps.

Aussi, en 1908, lors d'un séjour commun sur les rives enchantées de l'incomparable golfe de Naples, nous pouvions nous réjouir l'un et l'autre de voir enfin les recherches achevées et la publication en bonne voie de réalisation.

Enfin, c'est de concert que le plan définitif de cette publication a été combiné dans son ensemble et réalisé dans ses détails.

Il n'y a pas lieu d'expliquer longuement nos procédés de dépouillement, mais il convient d'en dire quelques mots.

En inventoriant à Naples les papiers farnésiens, nous avons suivi l'ordre matériel de la classification des archives, c'est-à-dire que nous avons procédé dans l'analyse fascio par fascio. Pour chaque liasse, nous avons toujours examiné tous les documents en particulier. Nous n'avons dérogé à cette règle que dans le cas où la liasse contenait une correspondance formant un ensemble volumineux. Nous nous sommes bornés à prendre connaissance de cette correspondance d'une façon globale et à noter succinctement les principaux points dont elle traite. Par suite de ce procédé et aussi par principe, nous avons adopté le système de l'inventaire *mixte*, c'est-à-dire mi-sommaire et mi-analytique.

Nous avons dit : *par principe*. Et en effet, il ne pouvait être question d'entreprendre dès l'abord la préparation d'une publication systématique de textes avant d'avoir procédé à la confection d'un inventaire; mais on pouvait songer soit à un inventaire sommaire, soit à un inventaire analytique. Or, la confection d'un inventaire analytique étendu aurait exigé un laps de temps dont nous ne pouvions disposer et suppose d'ailleurs l'existence d'un inventaire sommaire. Le système mixte que nous avons suivi nous permet de donner satisfaction à ce principe de l'inventaire sommaire et de passer rapidement sur les documents de peu d'importance ou dont le titre indique suffisamment le

contenu. D'autre part, grâce à ce procédé, il nous a été loisible de nous arrêter plus au long aux pièces et aux correspondances qui présentent le plus d'intérêt au point de vue de l'histoire des anciens Pays-Bas : voilà pourquoi notre travail offre en partie l'aspect et les avantages d'un inventaire analytique.

Enfin nous avons cru utile de ne pas exclure de notre liste les documents qui ne concernent pas directement notre histoire : de la sorte nous n'altérons en rien la physionomie du *fascio* inventorié et nous pouvons offrir au chercheur des points de repère pour trouver plus facilement les pièces intéressant la Belgique dans l'amas considérable des liasses farnésiennes.

Quant à la publication même de l'*Inventaire*, il serait oiseux de justifier la présence de l'introduction historique et diplomatique. Le chapitre consacré à mettre en lumière les richesses des archives de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas au xvi^e siècle sera le bienvenu, nous l'espérons, auprès des historiens

Dans le corps même de l'*Inventaire*, nous avons suivi l'ordonnance matérielle des *carte farnesiane* : ce n'est que dans un inventaire analytique complétant la présente publication qu'on pourrait négliger l'ordre matériel et grouper les documents dans l'ordre chronologique, géographique ou idéologique. Nous avons déjà dit plus haut (p. LXVI-LXVIII) pourquoi nous négligeons de distinguer et de reproduire les rubriques géographiques des archives farnésiennes. Nous avons cru utile de rapprocher, au moyen de renvois faits en note, des documents de même genre ou s'occupant du même objet et des fragments d'une

même correspondance, éparpillés dans des liasses différentes.

En ce qui regarde les publications dans lesquelles on trouvera édité le texte de quelques-unes des pièces inventoriées, nous ne les avons citées qu'exceptionnellement et pour des raisons particulières qu'il serait trop long d'exposer ici, mais dont on se rendra facilement compte en rapprochant les références de l'analyse des documents. Pour les principes qui ont guidé l'élaboration de la *Table onomastique*, on les trouvera exposés en tête de celle-ci (p. 475-476).

Reste à expliquer la présence des *Addenda* dans notre inventaire. Celui-ci est le résultat de plusieurs voyages, nous l'avons suffisamment dit. Nous fiant aux rubriques géographiques des *carte farnesiane*, nous avons débuté par l'analyse des sections qui, d'après leur titre, concernaient l'histoire de Belgique, soit *Fiandra, Fiandra e Spagna, Parma e Spagna*, etc. Le résultat de ces recherches ainsi limitées était déjà sous presse lorsque, au cours d'une nouvelle excursion à Naples, nous nous sommes rendus compte de la nécessité d'explorer aussi les autres sections. Les divisions rubriquées *Francia, Londra*, etc., recèlent aussi, en dépit du titre, des pièces qui regardent notre histoire. Au cours de cet examen supplémentaire des *cartacci* ou documents sur papier, nous avons complété nos recherches par l'examen des diplômes ou des documents sur parchemin. Les résultats de ces nouvelles recherches ont nécessité l'ajoute d'*Addenda*. Nous croyons pouvoir affirmer que, grâce à ce supplément, l'inventaire est complet au point de vue des anciens Pays-Bas.

En terminant cette introduction, il nous reste à nous acquitter d'un devoir de reconnaissance envers tous ceux qui ont allégé notre tâche. Nous nous souvenons avec gratitude de l'obligeance empressée que nous montrèrent, au cours de nos divers séjours à Naples, MM. Batti, ci-devant directeur des archives de l'État ; E. Casanova, l'érudit et aimable directeur actuel ; N. Barone, le savant chef de section, dont la serviabilité toujours en éveil nous a été d'un inestimable secours ; L. Volpicella, actuellement directeur des archives de l'État à Lucques. Nous ne pouvons oublier non plus le directeur des archives de l'État à Parme, M. A. Capelli, qui a obligeamment ouvert à l'un de nous (L. Van der Essen) toutes les richesses du *carteggio farnesiano*. Enfin, il nous est particulièrement agréable de remercier M. l'abbé Justin Nicks, bachelier en théologie, et surtout l'intelligent et zélé bibliothécaire-adjoint du séminaire historique de Louvain, M. Isidore Versluys, qui nous ont rendu, l'un et l'autre, de signalés services pour la confection de la table onomastique.
